



# **Bulletin Municipal**



*Base de Loisirs*

## **Champagné-Saint-Hilaire**



*Restaurant l'Hortense*



*Lotissement Le Goupillaud*

# 2014

Les pages publicitaires vous sont offertes par les annonceurs. Chaque artisan, commerçant, entrepreneur a la possibilité de faire sa publicité en couleur, moyennant la somme de 50 € par quart de page (tarif 2014).



**La Ferme des Buissonnets**  
86160 Champagné Saint Hilaire

*Viandes de porc, bœuf  
limousin, veau sous la  
mère, agneau, volaille  
et charcuteries faites  
maison*

**FERME DES BUISSONNETS**  
- LE BUGE -  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
05 49 47 41 59  
[www.ferme-des-buissonnets.fr](http://www.ferme-des-buissonnets.fr)  
[www.gastronomie-fermiere.fr](http://www.gastronomie-fermiere.fr)

Magasin à la ferme ouvert le vendredi  
après-midi et le samedi matin

## **DÉCOUVREZ NOTRE GÎTE COMMUNAL**



**Ouvert toute l'année avec :**

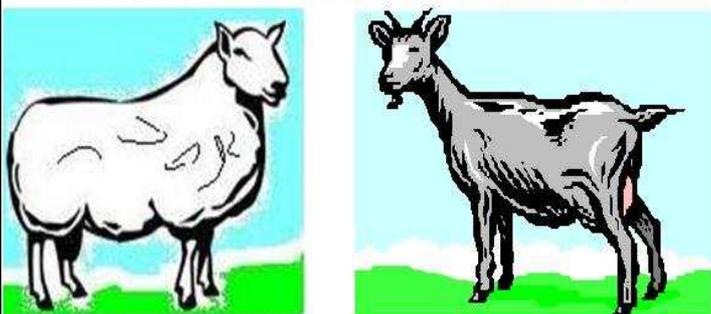
UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 23 COUCHAGES  
(7 CHAMBRES).  
ACCÈS HANDICAPÉ  
CUISINE AMÉNAGÉE  
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES  
COUR ET JARDIN AVEC BARBECUE  
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES  
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES  
RESTAURANT À CÔTÉ

**Tél: 05 49 37 30 91**

Mail : [champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr](mailto:champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr)  
[www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

# PARAGE D'ONGLONS

## MOUTONS & CHÈVRES



Toute l'année sur toute la France  
**ARTAUT Claude**  
**Tél. : 06 25 58 69 13**  
E-mail : [claud.artaut@laposte.net](mailto:claud.artaut@laposte.net)  
N° siret : 316.375.658.00036  
<http://parage.e-monsite.com>



*lovely cakes*

## CREATION DE GATEAUX SUR MESURE

*Lovely Cakes  
réalise  
vos rêves  
gourmands  
pour toutes les  
occasions*



[www.lovelycakes86.com](http://www.lovelycakes86.com)  
Tel : 06.25.90.44.58  
e-mail : [lovelycakes86@gmail.com](mailto:lovelycakes86@gmail.com)

# Sommaire

|   | <b>Pages</b> |
|---|--------------|
| <b>Le Maire</b>   |              |
| Le mot du Maire   | 2            |
| <b>1 - La vie communale</b>   |              |
| Inscription sur les listes électorales, Elections municipales                 | 3            |
| Vœux du Maire   | 4-6          |
| Etudes et décisions du Conseil Municipal, Recensement de la population 2014   | 7            |
| Personnel communal  | 8            |
| Etat Civil  | 9            |
| Budgets mairie et assainissement 2013   | 10           |
| Réalisations et projets   | 11-20        |
| Les réalisations 2013 par les agents  | 21           |
| Les événements communaux et les loisirs                                       | 22-37        |
| <b>2 - La vie pratique</b>  |              |
| Mairie et agence postale communale, cantine, garderie, ramassage scolaire     | 38           |
| Forces de la nature, Aide du Conseil Général de la Vienne                     | 39           |
| Terre sur la route, Site internet, Chiens                                     | 40           |
| Tarifs communaux 2014   | 41-42        |
| Artisans et commerçants   | 43           |
| Ecole   | 44           |
| Bibliothèque municipale   | 45-46        |
| Assistantes maternelles, assistantes sociales, n° d'urgence, horaire des cars | 47           |
| Recensement, urbanisme, SIVEER,   | 48           |
| Papiers d'identité, Sorégies, SIAEP, Aidants familiaux                        | 49           |
| Bilan météo 2013  | 50           |
| Environnement   | 51           |
| Le Centre de Secours de Sommières du Clain                                    | 52           |
| Association Elan, Le Réseau Gérontologie du Val de Vonne                      | 53           |
| ADMR, APEF, Pluriservices, Mission Locale Rurale                              | 54-55        |
| Ecole de musique « La Cendille », Présence Verte Services                     | 56           |
| Les Loupiots, La Ludothèque, Office de Tourisme de Gençay                     | 57-59        |
| Centre de Loisirs, Communauté de Communes du Pays Gencéen                     | 60-61        |
| Préfecture de la Vienne   | 62           |
| Calendrier des fêtes, manifestations communales et commémorations 2014        | 63           |
| <b>3 - La vie associative</b>   |              |
| Liste des associations  | 64           |
| Gymnastique Volontaire, Association Communale de Chasse,                      |              |
| Club des Aînés Ruraux   | 65           |
| Le Merveilleux Noël, Comité de Jumelage Saint Romphaire                       | 66           |
| Communauté locale de Champagné, Trot 86                                       | 67           |
| Murmures et Cultures à Champagné  | 68           |
| Boule de Neige, Association André Léo   | 69           |
| Les Donneurs de Sang Bénévoles  | 70           |
| Association des Parents d'Elèves  | 71           |
| AMAC, Sporting Club « Les Montagnards »                                       | 72           |
| Comité FNACA  | 73           |
| Comité des fêtes  | 74           |
| Les Bibouilles de Cagouille, Sport et Santé                                   | 75           |
| <b>4 - Expression libre</b>   |              |
| La vie d'un cheval avec son maître  | 76           |
| Silhouette 5  | 77           |
| La vie américaine à Champagné   | 78-79        |
| Au temps des Cerisiers  | 80           |
| <b>Couvertures</b>  |              |
| L'Hortense, Le Goupillaud, La base de Loisirs                                 | 1ère         |
| Publicité   | 2ème et 3ème |
| Lauréats du concours de dessins d'enfants                                     | 4ème         |

## Comité de rédaction

**Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF**

**Comité de rédaction et de relecture :**

**Annette BOSSEBOEUF, Michel RUSSEIL**

**Claudette BERTHOMME, Louis VIBRAC**

**Michel MINGOT**

**Secrétariat : Elodie GEAY**

# Le mot du Maire

***Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,***

Pour cette année 2014, je vous présente mes meilleurs vœux, réussite dans vos études, vos projets, santé pour vous et vos proches, du bonheur, et beaucoup de partage avec vos voisins, vos amis et les plus démunis. Je souhaite à notre commune beaucoup de prospérité.

Ce bulletin vous offre le maximum d'informations, mais vous pouvez aussi consulter le site internet sur [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr), qui vous donnera l'ensemble des éléments de la vie de notre belle commune.

Je vous souhaite une bonne lecture...

***Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF***



**Ce que dit la loi :**

La [LOI n°2011-412 du 14 avril 2011 - art. 6](#) interdit aux élus et aux candidats d'utiliser les publications de la commune à des fins de propagande électorale, les principes généraux à respecter sont Antériorité, Régularité, Identité et Neutralité dans toutes publications.

# 1 – LA VIE COMMUNALE

## 🌀 Inscription sur les listes électorales 🌀

L'inscription sur les listes électorales de la commune ne se fait pas de manière systématique, elle doit être une démarche volontaire des personnes. Nous invitons toutes les personnes non inscrites ou les nouveaux arrivants à venir en mairie (avec pièce d'identité et justificatif de domicile) avant le 31 décembre pour une inscription effective l'année suivante. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le formulaire de demande d'inscription peut être téléchargé depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), les mêmes pièces justificatives doivent être jointes et adressées à la mairie. Les cartes d'électeurs sont envoyées au mois de mars.

Nous vous informons que les **prochaines élections municipales sont prévues les dimanches 23 mars et 30 mars 2014.**

(Les élections européennes se feront en mai et les élections sénatoriales en octobre 2014)

*Texte de Florence Mayet*

## 🌀 Elections municipales 🌀

La loi relative à l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires est la loi du 17 mai 2013.



### **Nouvelles règles s'appliquant à toutes les communes :**

Ces nouvelles dispositions vont entrer en application en mars 2014. La première mesure phare est l'abaissement du seuil pour l'élection au scrutin de liste, pour les communes dont la population est supérieure ou égale à 1000 habitants. Le chiffre de la population à prendre en compte est la population authentifiée en janvier 2014 par l'Insee.

La population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2013 est de :

- 967 (Population municipale + population comptée à part)
- 1064 : Population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) 2013

Pour les communes de 500 à 1499 habitants, les conseillers municipaux doivent être au nombre de 15.

Tout candidat (ou son mandataire), quel que soit le nombre d'habitants de la commune doit faire une déclaration de candidature à la sous-préfecture ou à la préfecture.

L'élection des conseillers municipaux pour les communes de moins de 1000 habitants se fait avec:

- Un scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
- Une déclaration de candidature doit obligatoirement être faite en sous-préfecture (uniquement pour le 1er tour) sur la **période du lundi 10 février au jeudi 6 mars 2013 18 heures** et on ne peut pas se retirer.

Le nombre de conseillers communautaires sera de 3 pour Champagné-Saint-Hilaire, 6 pour Gençay, 4 pour Saint-Maurice la Clouère et 2 pour les autres communes, ce qui fait un total de 25 pour la Communauté de Communes de Gençay.

La désignation des conseillers communautaires se fait dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Il n'y a plus de suppléant sauf pour les communes de plus de 1000 habitants.

## 5 Janvier 2013 : Vœux du Maire de Champagné-Saint-Hilaire

La cérémonie habituelle des vœux du maire s'est déroulée le samedi 5 janvier 2013 en présence du député Jean-Michel Clément, du Conseiller Général Arnaud Lepercq, du Président de la Communauté de Communes, Moïse Baudiffier, de maires et représentants de maires, ainsi que des représentants des corps constitués, et en présence d'un nombreux public. Après le discours du maire que vous trouverez ci-dessous, les différentes personnalités ont pris la parole pour expliquer quelles étaient leurs principales actions en cours.

Chaque président d'association, ainsi que la responsable de la bibliothèque municipale ont présenté leur bilan de l'année écoulée, ainsi que les animations prévues pour 2013.

Après ces moments de bilan et de perspective, nous avons partagé un moment de convivialité.

### Ci-dessous vous trouverez le discours du Maire

« Merci à toutes et à tous de venir toujours nombreux pour ce moment de convivialité annuel. Tout d'abord bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui vont apprécier notre belle commune de Champagné-Saint-Hilaire. Votre participation active à la vie de la commune, sera la bienvenue et les nombreuses associations vous permettront de vous intégrer rapidement.

Je veux, en mon nom, au nom des adjoints et des conseillers, vous présenter pour cette nouvelle année 2013, tous nos vœux de bonheur, de santé, de travail et aussi de prospérité pour vous, vos familles et ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée émue pour tous les Champagnais qui nous ont quittés en 2012, mais je formule des vœux de bonheur pour les heureux parents qui ont donné naissance à 12 enfants ; c'est une augmentation de 20% par rapport à 2011 et 33% par rapport à 2010, (nos excuses à Lola Lhommeau née le 13 septembre 2012 que nous avons oubliée sur le bulletin municipal).

Je vous avais présenté l'année dernière nos objectifs 2012, ils sont en grande partie réalisés, et vous en trouverez le compte-rendu sur notre bulletin municipal qui vous a été distribué, ou que vous avez à disposition à la mairie pour les résidences secondaires. Vous l'avez aussi en ligne sur notre site internet [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr). Nous allons d'ailleurs mettre en ligne tout l'historique des bulletins en notre possession. Ce site est visité environ 1000 fois par mois ; nous nous efforçons d'y mettre toutes les informations importantes ainsi que toute notre histoire ; vous y trouverez aussi des diaporamas qui permettent de faire découvrir nos larges espaces naturels.

**Que nous réserve l'année 2013 ?** tout d'abord beaucoup de changement de personnel puisque trois de nos employés municipaux partent en retraite, une retraite bien méritée, mais ceci veut dire beaucoup d'expérience à retrouver :

**Yves Colon ; il a quitté son poste le 31 décembre 2012 ;** il entretenait la voirie, les espaces verts et les bâtiments. Nous recherchons un emploi d'avenir (moins de 25 ans) pour le remplacer.

**Eliette Robin, notre cantinière, prend sa retraite le 1<sup>er</sup> mars,** et sera remplacée pour une **période de 8 mois par Virginie Mignot.** Nous aurons à nous prononcer au 1<sup>er</sup> semestre pour savoir si nous continuons à préparer les repas ou si nous sous-traitons ; c'est pourquoi l'ensemble des habitants est invité à une réunion de travail le jeudi 14 mars 2013 à 20 heures dans la grande salle des fêtes.

Enfin, **Annie Boilledieu, secrétaire de mairie, partira le 31 juillet.** Elle sera, bien sûr, remplacée, et nous commencerons les appels à candidature au 1<sup>er</sup> trimestre, pour un contrat à partir d'avril 2013.

Le contrat aidé de **Marie-Line Béliard,** assistante du professeur des écoles en GS maternelle et qui fait aussi la garderie et le service des repas, se terminera en février ; elle sera remplacée par **Emilie Artus qui occupe un emploi d'avenir depuis le 1<sup>er</sup> janvier.**

Marylène Cavel attend un heureux événement, elle est donc remplacée momentanément par Angélique Bernard (contrat aidé).

Bienvenue à toutes ces nouvelles recrues qui vont contribuer à une vie agréable dans notre cité. Merci à tout le personnel communal pour toutes ses réalisations ; c'est grâce à ses compétences, sa polyvalence, sa flexibilité, sa disponibilité que notre commune progresse. J'aime travailler avec ce personnel, j'espère qu'il en est de même pour eux ; je pense que les résultats obtenus démontrent une certaine complicité, du moins je l'espère. Cette complicité résulte d'un partage entre nous ; les objectifs leur sont fixés, et ils trouvent les solutions pour atteindre ces objectifs. Encore merci à eux tous de la part de tous les Champagnais.

**L'ouverture du bar restaurant « l'Hortense »** courant du mois de mars est aussi très important pour notre Commune. Je voudrais ici remercier :

- Christine Acévédo, l'ancienne propriétaire des lieux, qui nous a vendu les murs pour un coût très raisonnable.
- Les financeurs que sont :
  - la Communauté de Communes et son Président qui n'a pas hésité un seul instant.
  - le Conseil Régional. Leurs subventions sont acquises et déjà versées en partie ce qui permet de moins être dépendant des banques.

- le Conseil Général qui lie sa subvention à l'obtention du Fisac....
- l'Etat qui, je l'espère, nous accordera une subvention FISAC
- l'Europe par une subvention FEADER mais liée aussi au FISAC, je me tourne vers notre député pour qu'il nous aide...
- Merci aussi à la chambre de Commerce et en particulier à Monsieur Stéphane Pignoux, à Madame Elisabeth Bonnet-Vias et à Monsieur Thierry Andrieux qui n'ont jamais exprimé le moindre doute sur ce projet, tout en nous donnant des conseils, bien sûr.

Je voudrais aussi remercier TF1 qui, grâce à son émission et surtout aux annonces en ligne de SOS Villages nous a fait rencontrer les futurs exploitants Delphine et Halim Boudéraoui qui sont présents aujourd'hui. Ils nous viennent de La Rochelle avec 2 enfants, et dès le début, la collaboration a été parfaite. Je suis sûr qu'ils sauront nous accueillir avec chaleur et sympathie dans ce futur établissement.

L'inauguration se ferait fin mars, la date reste à valider, vous y êtes tous conviés.

L'année 2013, c'est aussi une école qui accueille 106 enfants ; cela démontre, encore une fois, l'attractivité de notre commune, mais ce n'est pas sans demander des efforts importants d'organisation et de financement. Je voudrais ici remercier l'équipe enseignante qui fait un travail remarquable, remercier aussi la Communauté de Communes pour l'installation d'un plateau multisports. Beaucoup d'écoliers, beaucoup de naissances ; n'y aurait-il pas quelque chose à faire pour la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, et tous les services à la personne ; je me tourne naturellement vers le Président de la Communauté de Communes et les services de l'Etat. La réponse ne peut pas être une centralisation qui n'a aucun sens. Pour l'école, nous devons aussi nous prononcer sur le planning de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, soit 2013, il faut prendre la décision avant fin février, ce qui veut dire aucune consultation sur l'organisation, soit la rentrée 2014. Cette réforme n'est apparemment que le début, puisque l'on parle de 180 jours au lieu de 144 jours d'école actuellement, je pense que la précipitation n'est pas une bonne solution, il vaut mieux attendre pour tout intégrer en même temps, en espérant que l'Etat nous aidera financièrement, sinon, il faudra soit augmenter les impôts, soit diminuer d'autres dépenses d'entretien, en espérant que nous n'ayons pas à sacrifier des investissements.

Champagné, la plus grande commune du Pays Civraisien avec ses 47 km<sup>2</sup>, la 3<sup>ème</sup> population de la Communauté de Communes avec près de 1000 habitants a bien droit à des services de proximité, l'Agence Régionale de Santé demande des projets, le Président du Conseil de l'Ordre m'a dit un jour parler de Champagné tous les jours..., les Médecins qui nous entourent ne pensent, j'en suis sûr, qu'au bien-être de leur patients..., nous étudions le sujet des professionnels de santé. Avec le Président de la Communauté de Communes et le Maire de Gençay, nous allons œuvrer pour que notre Commune ait ce qu'elle mérite.

2013, c'est aussi la création d'une association pour l'étude de la création du SCOT (schéma de cohérence territoriale) Sud Vienne ; c'est la loi qui l'oblige, une commune qui ne sera pas dans un SCOT en 2017 ne pourra plus s'urbaniser. Il faudra être vigilant pour que ce ne soit pas un système qui bloque les initiatives, notre territoire ne peut être fort que si tous les maillons sont forts, cette loi physique est facile à comprendre, mais hélas, pas comprise de tous, ou oubliée pour servir des intérêts particuliers.

Beaucoup de sujets démontrent que nos territoires passent à la trappe pour servir les intérêts des villes qui utilisent nos ressources, nous sommes les Indiens français. Sans nous, ils ne peuvent pas vivre, nous sommes traversés et transpercés par les réseaux modernes, et ceci sans en tirer les bénéfices comme les émirats avec leur pétrole. Un jour, on s'apercevra que l'on a fait fausse route, et je formule le vœu qu'il y ait assez d'hommes politiques pour défendre les complémentarités, et savoir qu'un objectif partagé est plus facile à atteindre que s'il ne l'est pas. Je n'oppose pas l'intérêt des villes à ceux de la ruralité, nous sommes complémentaires, et personnellement, je suis pour la ligne LGV Poitiers Limoges, c'est important pour notre région de s'ouvrir sur le centre de l'Europe sans passer par Paris.

Un petit mot aussi sur le projet d'éoliennes à Champagné ; le mât de mesure est installé depuis cet été, l'étude environnementale devrait se terminer au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, la Communauté de Communes dépose actuellement le dossier ZDE. Je vous informerai au fur et à mesure de l'avancement du projet. Nous avons été retoqués lors de la ZDE précédente car elle faisait de l'ombre au horst, quelle blague ! des pylônes vont être installés à son pied pour la liaison 90000 volts entre Rom et Champagné pour la LGV. Ceci est, bien sûr, indispensable, mais, encore une fois 2 poids 2 mesures. C'est une procédure longue, trop longue. Au dernier Congrès des Maires, tous nos élus étaient unanimes pour dire qu'ils travailleraient sur la simplification des procédures et des normes, il est temps, il y a même urgence. Comment peut-on mettre notre commune et une grande ville au même niveau de normes? Avec un handicap, il est plus facile de vivre à Champagné plutôt qu'à Paris, il y a moins d'obstacles, et l'entraide est certainement plus grande.

Une satisfaction en 2012, dans notre lotissement du Goupillaud, nous avons vendu 5 lots et 1 permis de construire est déposé sur un autre (là aussi le délai d'instruction est de 6 mois, car le lotissement est dans le périmètre des bâtiments historiques ; il devrait y avoir un cahier des charges à respecter, ne serait-ce pas suffisant ?). Nous n'avons donc plus que 5 lots disponibles.

Oui, l'épanouissement de notre commune, passe par un dynamisme économique, il faut donc la rendre attractive, mais nous avons besoin de la Communauté de Communes, je suis favorable à toujours plus de collaboration, c'est le gage de réussite de tout notre territoire ; les querelles de clocher ne sont plus de mise.

Que 2013 soit une grande année pour le Gencéen !

Merci aussi au travail d'animation que font les nombreuses associations, elles le font de plus en plus sans tendre la main à la commune, ça prouve une autonomie de plus en plus grande.

Je veux aussi dire merci à l'ensemble du Conseil Municipal, qui n'a jamais failli à ses responsabilités malgré une sollicitation importante ; nous avons fait 17 réunions de conseil en 2012.

Merci aussi à tous les bénévoles qui participent à la vie et au progrès de notre commune, cette année nous aurons encore besoin de plus de disponibilité de leur part avec les animations suivantes :

- **Le 21 juin, Fête de la Musique**
- **Le dimanche 7 juillet, le 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre randonnée pédestre avec animations à la base de loisirs l'après-midi**
- **Le 8 août, marché des arts et des producteurs, repas, nuit romane**
- **Le 13 et 14 Septembre, les journées européennes du patrimoine**

Merci aux bénévoles qui permettent au service public qu'est la bibliothèque municipale de fonctionner.

Que 2013 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, ils doivent se battre de plus en plus pour réussir, mais ils doivent s'adapter aux technologies nouvelles et aux nouveaux besoins des clients, la tendance s'inverse, on ne fait plus des kms pour rien, l'avenir est à eux.

Je formule le vœu que cette année 2013 soit l'année du droit à la dignité pour chacun, que nous aidions les plus démunis à garder l'estime de soi. Le respect doit être le maître mot, le travail en commun aussi, c'est notre force de savoir rassembler.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité, et espère que nos projets aboutiront.

**Encore une fois, meilleurs vœux pour 2013**  
**Gilles BOSSEBOEUF maire de Champagné-Saint-Hilaire »**



*Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné-Saint-Hilaire,  
et  
son conseil municipal vous présentent, ainsi qu'à votre  
famille et à vos proches leurs meilleurs  
vœux de bonheur de santé pour cette  
année 2013.*



Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie  
 86160 Champagné-Saint-Hilaire  
 ☎ 05.49.37.30.91 ☎ 05.49.37.20.49  
 E-mail : [champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr](mailto:champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr)  
 Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)



Visitez notre site →



Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés «Champagnois» sont au nombre de 963 au dernier recensement (calculs INSEE par rapport aux données de 2009). La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est de 1064 habitants. La superficie est de 46.9 km<sup>2</sup>. Champagné est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

## **Etudes et décisions du Conseil Municipal 2013**

Cette année, nous avons fait 15 réunions de Conseil. Parmi les 231 points étudiés (au 13/11) hors la gestion courante, nous avons traité les affaires suivantes :

- Achat de terrains : aux antennes (Fougeret), terrain M Paillet (dépôt communal), terrain M VIDAL (derrière le groupe scolaire).
- Achat Sono
- Adhésion au SCOT
- Animations : Fête de la musique, randonnée et spectacle à la base de loisirs, Nuit Romane, journées du Patrimoine.
- Bar restaurant : fin des travaux, installation des exploitants, inauguration.
- Cantine : recrutement de personnel, second service, règlement intérieur
- Columbarium : construction, réglementation.
- Délégués communautaires en 2014
- Logement d'école, travaux d'entretien : remplacement de fenêtres.
- Réalisation inauguration de l'Allée Alfred DOUX
- Recensement 2014
- Parc éolien, continuité du projet et réunion publique.
- Partenariat avec l'association Présence verte pour la téléassistance
- Projet d'aménagement 1<sup>er</sup> étage du 3 Rue de l'Église (au dessus du restaurant).
- Rythmes scolaires
- Travaux à l'école : réparation des fissures classe maternelle, installation de l'interphone vidéo et divers.
- Travaux rue Etienne Saby (avant projet)
- Vente des lots au Goupillaud
- Voirie : travaux d'amélioration



## **Le recensement de la population 2014**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions de logement...

Les résultats du recensement peuvent aider à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme pour les écoles ou pour les hôpitaux. Ils permettent aussi aux professionnels de mieux évaluer le nombre de logements nécessaires et de mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre. Enfin, pour les associations, ils sont très utiles pour répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée qui respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil. De plus, l'Insee est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.

Les agents recenseurs auront toujours leur carte tricolore, avec leur photo, signée par le maire. Cette carte prouve que leur recrutement a bien été fait par votre commune. Vous pouvez aussi vérifier auprès de votre mairie les noms et prénoms des agents recenseurs recrutés pour l'opération.

Lors de son passage, votre agent recenseur vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous ainsi qu'une notice d'information pour vous guider. Il reviendra vers vous pour récupérer les questionnaires **ou** vous pourrez les confier remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra pour vous à votre agent recenseur **ou** les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour toute information complémentaire vous pouvez aller sur le site <http://le-recensement-et-moi.fr>.

**Dans notre commune, le recensement débutera auprès de la population à compter du jeudi 17 janvier 2014 et se terminera le 16 février 2014.**

**Nous vous demandons et vous remercions de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.**

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.

*Texte de Claudette Berthommé*

## Le Personnel Communal

La Municipalité emploie onze personnes qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Marylène CAVEL, Fabrice DIDIER et Christian MANCEAU. Ils sont secondés par du personnel en contrats aidés (Alexandre GABIROT, Michel LOUEDEC, Patrick RIDOUIN et Françoise RIDOUIN).

A la mairie, deux secrétaires, Florence MAYET et Gwénaëlle HEDOUIN, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par Elodie GEAY qui est en contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- ♦ A l'école, Marie SAULNIER seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections et assure la garderie du matin.
- ♦ Emilie ARTUS, en contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir.
- ♦ Les repas sont préparés sur place par Virginie MIGNOT, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire.

La surveillance de la récréation de l'après repas est assurée par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte).



*Elodie GEAY, Gwénaëlle HEDOUIN et  
Florence MAYET*



*Marylène CAVEL et Virginie MIGNOT*



*Marie SAULNIER*



*Christian MANCEAU*



*Brigitte ROCHAIS*



*Fabrice DIDIER*

## Etat civil

### Naissances

|                   |             |                   |
|-------------------|-------------|-------------------|
| 13 septembre 2012 | : Lola      | LHOMMEAU          |
| 29 janvier 2013   | : Alexandre | MILLET PELTIER    |
| 01 février 2013   | : Grégoire  | HENRY             |
| 13 février 2013   | : Axel      | DEVONSHIRE        |
| 02 avril 2013     | : Mathis    | PRÉ               |
| 02 mai 2013       | : Lili-Rose | HENEULT           |
| 15 juin 2013      | : Kouam     | DEMEZIL           |
| 02 juillet 2013   | : Julia     | NARSAMA POLEYA    |
| 15 juillet 2013   | : Ayden     | BRIANCEAU         |
| 05 août 2013      | : Mayan     | LAROCHE NECER     |
| 07 août 2013      | : Sacha     | MILLET            |
| 27 août 2013      | : Orianne   | FRETIER           |
| 05 septembre 2013 | : Gabrielle | LAFOND PAYET      |
| 18 septembre 2013 | : Augustine | BRECHELIERE MOREL |
| 05 octobre 2013   | : Kimi      | DEPIENNE          |
| 10 novembre 2013  | : Ezechiel  | SOUIL NOËL        |



La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 60 € pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

### Mariages

|                 |  |
|-----------------|--|
| 12 janvier 2013 | : Christine REFAUVELET et Laurent ROUHAULT |
| 03 août 2013    | : Sandrine FRETIER et Thomas FIRMINHAC     |
| 03 août 2013    | : Clémence TEXIER et Guillaume DUJOUR      |
| 12 octobre 2013 | : Dorothee ROGEON et Judicaël BOUGOUIN     |



### Décès

|                   |  |
|-------------------|--|
| 27 décembre 2012  | : Robert JALLADEAU à Poitiers                  |
| 29 janvier 2013   | : Marie-Louise GARREAU née BONNIN à Poitiers   |
| 04 mars 2013      | : François BÉDUCHAUD à Champagné-Saint-Hilaire |
| 19 mars 2013      | : Albert BÉGUIER à Poitiers                    |
| 27 avril 2013     | : Auguste MASSÉ à Champagné-Saint-Hilaire      |
| 02 mai 2013       | : Clément TABUTEAU à Poitiers                  |
| 10 juin 2013      | : Michel DESCHAMPS à Poitiers                  |
| 28 juin 2013      | : Raymonde ÉCALLE née ARDOUIN à Poitiers       |
| 27 juillet 2013   | : René ASTIER à Poitiers                       |
| 20 août 2013      | : Odette LAMARCHE née CORDIER à Poitiers       |
| 07 septembre 2013 | : Anne-Marie BONNIN née GAUVREAU à Poitiers    |
| 14 octobre 2013   | : Odile COLON née MILLET à Poitiers            |
| 17 octobre 2013   | : Michel BAUDON à Poitiers                     |
| 17 octobre 2013   | : Joël AUDEBRAND à Poitiers                    |
| 09 novembre 2013  | : Jeannine ARTUS née MELIN à Poitiers          |



## FONCTIONNEMENT

| <b>DEPENSES</b>                                |                   |
|--|-------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>    |
| Charges à caractère général                    | 208 730.00        |
| Charges de personnel et frais assimilés        | 294 200.00        |
| Atténuations de produits                       | 2 105.00          |
| Autres charges de gestion courante             | 42 000.00         |
| Charges financières                            | 26 800.00         |
| Charges exceptionnelles                        | 330.00            |
| Dépenses imprévues                             | 27 800.00         |
| Virement à la section d'investissement         | 100 799.91        |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 087.00          |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>703 851.91</b> |

| <b>RECETTES</b>                                   |                   |
|---|-------------------|
| <i>Désignation</i>                                | <i>Montant</i>    |
| Atténuations de charges                           | 3 000.00          |
| Produits des services, domaine et ventes diverses | 67 901.00         |
| Impôts et taxes                                   | 189 596.00        |
| Dotations, subventions et participations          | 344 312.00        |
| Autres produits de gestion courante               | 30 500.00         |
| Produits financiers                               | 100.00            |
| Produits exceptionnels                            | 120.00            |
| Excédent de fonctionnement reporté                | 58 322.91         |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections    | 10 000.00         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                             | <b>703 851.91</b> |

## INVESTISSEMENT

| <b>DEPENSES</b>                                |                   |
|--|-------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>    |
| Emprunts et dettes assimilés                   | 48 000.00         |
| Immobilisations corporelles                    | 70 612.78         |
| Immobilisations en cours                       | 444 510.84        |
| Déficit d'investissement reporté               | 66 220.03         |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 10 000.00         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>639 343.65</b> |

| <b>RECETTES</b>                                |                   |
|--|-------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>    |
| Virement de la section de fonctionnement       | 100 799.91        |
| Produits des cessions d'immobilisations        | 18 000.00         |
| Dotations, fonds divers et réserves            | 204 603.74        |
| Subventions d'investissement reçues            | 107 853.00        |
| Emprunts et dettes assimilés                   | 207 000.00        |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 087.00          |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                          | <b>639 343.65</b> |

# BUDGET ASSAINISSEMENT 2013

## FONCTIONNEMENT

| <b>Dépenses</b>                                |                  |
|--|------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>   |
| Charges à caractère général                    | 30 678.00        |
| Atténuations de produits                       | 4 050.00         |
| Autres charges de gestion courante             | 1 000.00         |
| Charges financières                            | 6 189.00         |
| Charges exceptionnelles                        | 790.00           |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 21 921.00        |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>64 628.00</b> |

| <b>Recettes</b>                                   |                  |
|---|------------------|
| <i>Désignation</i>                                | <i>Montant</i>   |
| Vente de produits finis, prestations de services, | 51 550.00        |
| Subventions d'exploitation                        | 5 500.00         |
| Produits exceptionnels                            | 1.28             |
| Excédent de fonctionnement reporté                | 2 126.72         |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections    | 5 450.00         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                             | <b>64 628.00</b> |

## INVESTISSEMENT

| <b>Dépenses</b>                                |                  |
|--|------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>   |
| Emprunts et dettes assimilés                   | 7 112.00         |
| Immobilisations en cours                       | 54 439.00        |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5 450.00         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                          | <b>67 001.00</b> |

| <b>Recettes</b>                                |                  |
|--|------------------|
| <i>Désignation</i>                             | <i>Montant</i>   |
| Dotations, fonds divers et réserves            | 0.83             |
| Excédent d'investissement reporté              | 45 079.17        |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 21 921.00        |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                          | <b>67 001.00</b> |

# Les réalisations et les projets

## 🌀 Inauguration de l'Hortense le 30 mars 2013 🌀

L'ouverture à Champagné-Saint-Hilaire du bar restaurant pizzeria « L'Hortense » (avec plats à emporter), a fait la Une. Les médias ont couvert largement cet événement. Le 30 mars 2013, c'était l'inauguration, avec environ 400 personnes présentes, et beaucoup d'officiels : Le Sénateur Alain Foucher, le Conseiller Général Arnaud Lepercq, le Président de la Communauté de Communes du Gencéen Moïse Baudiffier, les Conseillers Généraux et Présidents des Communautés de Communes voisines ; Jean Olivier Geoffroy, Yves Gargouil, Francis Gargouil, les maires : Jean Crespin, Rémy Coopman, Martine Mousserion, Jean-Jacques Deschamps, les membres du Conseil Municipal de notre commune, des représentants de maires, des présidents d'associations, des représentants des corps constitués, de l'ancienne propriétaire, Christine Acévédó née Viaud et son mari Jean-Pierre, et bien entendu les exploitants du restaurant l'Hortense Delphine et Halim Bouderaoui. L'événement était couvert par la radio France Bleu Poitou. Le lendemain, France 3 Poitou-Charentes est venue faire un reportage pour l'ouverture ; ce reportage a été diffusé le 31 mars à 19 heures.

Dans le cadre de son émission SOS Villages, TF1 était venue faire un reportage le 20 février 2013, pour un passage au JT de 13 heures de Jean-Pierre Pernaut.

Bien entendu, notre presse locale a relayé largement cette réalisation ; merci à Centre Presse et à la Nouvelle République, et merci à notre correspondant Jacky Liège. Mais nous avons aussi eu la visite d'un correspondant Hollandais « Van onze correspondent **Ariejan-Korteweg champagné-saint-hilaire** (L'Hortense in Champagné-Saint-Hilaire) » qui a écrit un article dans le « **DE VOLKSKRANT le WOENSDAG 12 JUNI 2013** », cet article a été traduit en français sur le mensuel, le courrier international du mois d'août 2013.



*Journalistes TFI*



*Inauguration du Bar-Restaurant*

Beaucoup de monde pour cette inauguration avec un temps très incertain, mais qui a été relativement clément à partir de 11 heures au moment où les officiels, notamment les représentants des financeurs coupèrent le ruban. Puis deuxième inauguration, moins officielle celle-là quand Christine Acévédó, née Viaud, découvrit la plaque restaurée de l'enseigne de son père Raymond qui fut coiffeur pendant quelques mois ; c'est une Christine émue qui a coupé les ficelles. Celles et ceux qui rentreront dans le bar pour se faire couper les cheveux, pourront en ressortir sans coupe de cheveux, mais ils pourront s'offrir une « coupe » de Champagne ou une autre boisson, et ils feront connaissance avec l'établissement et les exploitants qui sont charmants.

Puis tout le monde prit la direction de la salle à manger et visita les toilettes, les cuisines, le bar. Quelle surprise pour tous ceux qui avaient vu l'établissement avant les travaux!

Les discours se succédèrent avec en premier celui du maire, Gilles Bosseboeuf, puis ce fut la remise des clefs par l'adjoint responsable des bâtiments, Michel Russeil. Ensuite, Delphine Bouderaoui remercia la population de son accueil chaleureux et Louis Vibrac nous retraça l'histoire de cet établissement. Suivirent les discours du Président de la Communauté de Communes du Pays Gencéen, d'Arnaud Lepercq Conseiller Général, et le mot de la fin fut pour Alain Foucher, Sénateur ; tous les trois exprimèrent avec force leur attachement à la ruralité, force indispensable à l'équilibre de notre pays.

Vous trouverez ci-après les discours du maire Gilles Bosseboeuf, du 3<sup>ème</sup> adjoint Michel Russeil et la page d'histoire de Louis Vibrac.

Ensuite, nous avons partagé le verre de l'amitié offert par la commune, avec un buffet offert et préparé par Delphine et Halim.

### • **Discours de Gilles Bosseboeuf, maire :**

« Merci d'être venus nombreux à cette inauguration, c'est une très grande journée pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire, la naissance d'un commerce et d'une entreprise.

Il y a maintenant 18 mois que Gisèle Lucas, exploitante, et Christine et Jean-Pierre Acévédó, propriétaires, m'ont demandé de les aider pour trouver des repreneurs, c'était en septembre 2011.

Les premières actions furent médiatiques, et je remercie France Bleu Poitou et France 3 qui ont immédiatement répondu à mon appel, en informant leurs auditeurs aux heures de grande écoute. Je remercie aussi La Nouvelle République / Centre Presse, avec notre correspondant local Jacky Liège qui est toujours à notre écoute.

C'est par TF1 et son émission SOS villages qu'en décembre 2011, Delphine et Halim m'ont contacté. Notre première rencontre a eu lieu début janvier 2012. J'ai lu leur déception après leur visite, point de cuisine... Mais le courant a dû passer, c'était le début d'une aventure.

Cette aventure n'aurait pas abouti sans la volonté de Christine Acévédo de voir revivre ce restaurant que tenait sa grand-mère, Berthe Viaud. Au nom de la commune, je la remercie sincèrement ; pour elle, nous vendre le bâtiment n'était pas une affaire d'argent mais de cœur.

Dès janvier, nous avons lancé une étude avec la chambre de commerce ; je remercie plus particulièrement Madame Bonnet Vias, car, même si l'étude ne démontrait pas une rentabilité évidente, (on sait bien que tout dépend de l'entrepreneur), elle a demandé à Monsieur Andrieux de la CCI de venir nous conseiller. Je remercie le Conseil Municipal qui n'a pas hésité un seul instant à se lancer dans ce nouveau projet, qui ne peut être qu'un plus pour notre commune.



*Les officiels découpant le ruban*

Merci aussi à Roland Debais, maire de Pressac et Conseiller Général, ainsi qu'à Jean-Michel Métayer, maire de Saint Macoux, qui nous ont ouvert leur porte pour nous aider dans le montage de notre dossier.

Dès le mois d'avril 2011, avec l'accord de Christine, nous avons commencé les travaux alors que nous n'étions pas propriétaires. Des travaux d'envergure puisqu'il a fallu faire des ouvertures dans un mur de plus d'un mètre d'épaisseur, c'était le mur du château. Merci à nos employés municipaux à qui je demande beaucoup ; aucun corps de métier n'a plus de secret pour eux.

C'est le cabinet d'architecte Moreau qui a été retenu pour faire l'étude de ce bar restaurant, les travaux ont commencé en septembre 2012, et se sont terminés hier. C'est du juste à temps ! mêmes les collectivités locales se mettent au flux tendu... Merci à tous les entrepreneurs.

Ce bâtiment est constitué de 2 niveaux, plus un grenier ; l'aménagement du bar restaurant ne concerne que le rez-de-chaussée.

A ce jour, l'ensemble des dépenses, avec l'achat des murs et de la licence IV, ainsi que la réfection de la toiture représentent 262000 euros, hors récupération de la TVA.

Nous sommes aidés dans ce projet par :

- Le Conseil Régional à hauteur de 40000 euros
- La Communauté de Communes pour 40000 euros
- Le Conseil Général pour 25000 euros, ce qui représente un total de 105000 euros accordés.

Nous avons aussi déposé 2 demandes de subvention pour lesquelles nous sommes en attente :

- L'une de l'Etat ( FISAC : Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) de 57000 euros
- L'autre de l'Europe (FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural) qui est liée à l'obtention du FISAC de 25000 euros .

Nous espérons, bien entendu, une réponse positive rapide.

Merci aux financeurs, merci au Conseil Régional, au Conseil Général , à la Communauté de Communes qui ont pris des décisions rapides pour soutenir ce projet. Le monde rural n'est pas mort, merci à vous qui en êtes les défenseurs. Un internaute écrivait sur Centre Presse le 22 février 2013: « 280000 euros d'argent public pour un bistrot à Champagné, la France profonde a des moyens financiers insoupçonnés ». Quel mépris pour une terre qui le nourrit, pour une terre qui est traversée par des routes, des lignes électriques, téléphoniques, des réseaux hertziens qui lui servent, de l'eau qu'il sera certainement content de s'accaparer. De plus, tout est faux dans cette phrase réductrice ; oui, nous avons l'ambition de faire vivre nos territoires ruraux avec une rentabilité en résultat, et du travail pour nos entreprises locales.



*Espace Bar*

Je voudrais aussi remercier Albert Boisnard qui a refait l'enseigne du coiffeur de l'époque. Bien que Raymond Viaud ait exercé ce métier très peu de temps, il a été aussi propriétaire des lieux. Faire revivre un peu de mémoire permet aussi de regarder nos racines. C'est une enseigne qui existait, nous n'avons pas demandé la permission pour la rénover. Pour les enseignes récentes, il y a eu beaucoup de modifications à prendre en compte. Toutes ces contraintes sont lourdes, il faudrait faire une activité sans faire de publicité... sous prétexte que l'on est dans le périmètre des bâtiments de France, on marche sur la tête ; il est grand temps de diviser par 3 le nombre de normes.

Notre projet ne s'arrête pas là ; nous avons commandé une étude pour le 1<sup>er</sup> étage et pour le 2<sup>ème</sup> étage, au cabinet d'architecte Moreau pour un lieu d'accueil type hôtel qui serait un complément au gîte communal situé juste en face. Tout naturellement, je me tournerai vers nos soutiens habituels pour le financement d'un inves-

tissement qui sera bénéfique pour le Gencéen et le Sud Vienne. Je voudrais dire ici à nos parlementaires qu'il est important et indispensable de ne pas couper le Gencéen en deux par la redéfinition des cantons ; le Gencéen progresse, il ne faut pas freiner cette progression.

Champagné-Saint-Hilaire continuera à saisir les opportunités ; en 2012, j'espérais l'installation d'un médecin qui était volontaire pour venir à Champagné, hélas des freins que l'on ne soupçonne pas se sont mis en travers du projet. On nous parle de désert médical ; quand il y a désert, on laisse pousser la première herbe folle ; si on la détruit, ce ne peut être que pour des intérêts particuliers et corporatistes.....

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à Delphine et Halim dans notre belle commune, ils arrivent de La Rochelle. Chez nous, il n'y a pas la mer, mais des espaces naturels de toute beauté, il y fait bon vivre. Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leur projet, Halim travaillait en cuisine, Delphine était hôtesse d'accueil dans un hôtel ; un accueil chaleureux et de la bonne cuisine sont les ingrédients qu'il faut pour qu'un restaurant fonctionne. Je vous remercie.

Je demande à Michel Russeil adjoint et responsable des bâtiments de leur remettre les clefs. »

**Gilles BOSSEBOEUF**

### • **Remise des clefs à Delphine et Halim Bouderaoui par Michel Russeil, 3<sup>ème</sup> adjoint:**

« En janvier 2012 lors de notre première rencontre, je n'imaginai pas que l'on me confierait la mission de vous remettre cette clé.

L'élaboration de ce projet nous a permis de nous connaître et de nous apprécier.

Aujourd'hui, une autre phase débute, Champagnois et visiteurs découvrent ce lieu qui revit, s'anime et va se développer.

Merci, en ayant choisi de vous installer dans notre Commune, de contribuer à sa vie et à son rayonnement.

Je vous souhaite bonne réussite. »

*Michel Russeil*



*Remise de la Clé à Delphine et Halim Bouderaoui par Michel Russeil*

### • **Page d'histoire par Louis Vibrac:**

« L'HORTENSE – HISTOIRE

Au moment où cette maison commence une nouvelle vie, on peut passer trois minutes à tenter de donner quelques indications sur le passé de son site. Les sarcophages mis au jour et les vestiges d'un mur épais et d'une tour sont des preuves d'une occupation ancienne. Les sarcophages de forme trapézoïdale, monolithiques et portant parfois une croix en légère saillie, sont une preuve qu'il y avait là, dès l'époque mérovingienne, entre 500 et 750, un cimetière. Cette nécropole s'est développée surtout au nord de l'église et a fonctionné sans doute jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, avec des inhumations sans sarcophages.

On n'a pas jusqu'alors découvert de matériel permettant de dater les inhumations, sans doute parce que cette zone a été bouleversée, au début du XV<sup>e</sup> siècle, pour former une légère butte sur laquelle édifier une maison forte, avec tribunal et prison..

Propriété des Chanoines de Saint-Hilaire le Grand, ce château est vendu comme bien national en avril 1791 au sieur Barbat de La Fontenille, avec ce qu'on appelle alors la grande maison, dont le château sert de dépendance. En 1796, cette grande maison est devenue un débit de boissons puisque un certain Courrier est recensé comme cabaretier. Des plaintes se sont d'ailleurs exprimées à propos de sa proximité par rapport à l'église; Selon Amédée Brouillet de Civray en 1865, le château : « C'est un bâtiment carré flanqué aux angles de tours rondes... [il] n'a rien de remarquable »

Ce qui lui vaut d'être démoli en 1896, lorsque Louis Bobin fait construire la maison voisine. On garde seulement des éléments du mur et de la tour Nord-Ouest sur lesquels s'appuie cette grande pièce devenue la salle à manger.

La grande époque de cet établissement, me semble-t-il, est celle de Madame Berthe Viaud.

En 1940, les murs du Café résonnent de mots comme Ausweis ou Achtung, car il sert de siège à la Kommandantur, c'est-à-dire le bureau de commandement militaire allemand.

Durant trente ans, le Café Viaud est un haut lieu de la convivialité des Jeunes comme des Anciens : dans le café, discussions, belotes, arrosage des victoires au foot. Dans une petite salle voisine, salon de coiffure. Dans la grande salle, spectacles, banquets, lotos

Grand événement en 1966 : il devient le QG de Philippe Ducrest, maître des dramatiques à la télé, et de son équipe de tournage. Parmi les comédiens, excusez du peu, il y a Murielle Baptiste, vedette du feuilleton à succès « *les Rois maudits* », Paulette Dubost, Alfred Adam. Le téléfilm qui s'intitule « *Par mesure de silence* » est policier, mais c'est la vraie police qui expulse du Café, l'équipe des jeunes comédiens qui se signale par des sarcasmes à l'égard des Champagnois sortant de la messe dominicale.

Le « Café des sports » de Claude et Elise Poupard, le café « Chez Gisèle et Daniel » devient aujourd'hui l'Hortense. Rien à voir avec Hortense, la mère de Napoléon III, mais nul doute qu'on pourra dire pour l'un comme pour l'autre : son Excellence »

*Louis Vibrac*

**BILAN FINANCIER FIN OCTOBRE 2013 de l'ensemble du bâtiment :**

|   |                     |
|---|---------------------|
| Dépenses d'investissement (hors murs)       | <b>211 483.33 €</b> |
| Murs 40 % (la part attribuée au restaurant) | 28 000 €            |
| <b>TOTAL TTC avec murs à 40 %</b>           | <b>239 483.33 €</b> |
| Murs 100 %                                  | 70 000 €            |
| <b>TOTAL TTC avec murs à 100 %</b>          | <b>272 755.46 €</b> |

|                                      |                         |                     |
|--------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| Recettes<br>(subventions acquises) : | Communauté de Communes  | 40 000 €            |
|                                      | Région Poitou-Charentes | 40 000 €            |
|                                      | Département             | 25 000 €            |
|                                      | Etat (FISAC)            | 34 026 €            |
| Recettes de TVA                      |                         | 30 670.32 €         |
| <b>TOTAL</b>                         |                         | <b>169 696.32 €</b> |
| Attente de subventions               | FEADER                  | 47 974 €            |
|                                      | SOREGIES                | 1 000 €             |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                 |                         | <b>218 670.32 €</b> |

|                                    |                          |         |
|------------------------------------|--------------------------|---------|
| Loyers annuels<br>du restaurant HT | Avec un CA* de 100 000 € | 3 000 € |
|                                    | Avec un CA* de 200 000 € | 6 000 € |

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Loyers annuels du logement | 2 500 € |
|----------------------------|---------|

\* CA : Chiffre d'Affaire

|  | Coût à la charge de la<br>commune | Retour Sur<br>Investissement<br>CA* 100000 €<br>(en nombre<br>d'années) | Retour Sur<br>Investissement<br>avec CA* 200000 €<br>(en nombre<br>d'années) |
|--|-----------------------------------|---|--|
| murs 0 % -subv.<br>acquises                          | 41 787,01 €                       | 7,6   | 4,9  |
| murs 40% - subv.<br>acquises                         | 69 787,01 €                       | 12,7  | 8,2  |
| murs 40% - subv.<br>acquises + FEADER<br>+ SOREGIES  | 20 813,01 €                       | 3,8   | 2,4  |
| Murs 100% - subv.<br>acquises                        | 103 059,14 €                      | 18,7  | 12,1   |
| Murs 100% - subv.<br>acquises + FEADER<br>+ SOREGIES | 54 085,14 €                       | 9,8   | 6,4  |

Pour mémoire Emprunt de 28000 € au Crédit Agricole

# ✎ Projet éolien ✎



Des perspectives durables



Mise à jour : 30 septembre 2013

## Projet éolien de Champagné St Hilaire

### Situation administrative

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Département            | Vienne                  |
| Communauté de communes | Pays Gencéen            |
| Communes               | Champagné Saint Hilaire |

### Porteur du projet

|         |  |
|---------|--|
| Société | energieTEAM SAS  |
| Contact | Ludovic LEBLANC<br>11, avenue de la Vertonne<br>44120 Vertou<br>06 19 36 55 29<br>ludovic.leblanc@energieteam.fr |

### Contexte du projet

|   |  |
|---|--|
| Le projet                                 | <p>Projet initié en 2008 par SORGENIA France, puis interrompu par la mise en place du dossier ZDE porté par la communauté de communes du Pays Gencéen jusqu'en 2011. Le conseil municipal a délibéré chaque étape, validant les grandes décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• décembre 2008 : autorisation donnée à la société pour le lancement des études en vue d'obtenir un permis de construire pour l'implantation d'un projet éolien sur la commune de Champagné Saint Hilaire dans le cadre de la ZDE</li> <li>• 2011, reprise du dossier avec le nouveau dépôt de la ZDE, point étape ZDE en conseil municipal</li> <li>• 2012, édification d'un mât de mesure</li> <li>• 2013, nouvelle délibération favorable du conseil municipal pour la société energieTEAM qui reprend les projets développés par SORGENIA France</li> </ul> <p>Le projet porté par energieTEAM comptera 6 éoliennes, d'une puissance unitaire de 3 mégawatts (MW), soit une puissance installée de 18 MW.</p> |
| Concertation                              | Communication sur le projet dans la presse, bulletins municipaux notamment celui du 27 mai 2011, sur le site internet de la mairie   |
| Etat de la maîtrise foncière              | Les propriétaires et exploitants concernés ont donné leur accord au développement du projet éolien   |
| Consultation des services<br>JUILLET 2013 | <ul style="list-style-type: none"> <li>– DRAC, ARS, Aviation civile, Chambre d'agriculture, DRAF, CRPF, INAO</li> <li>– Office National de la chasse et de la faune sauvage, ONEMA, RTE, TDF</li> </ul>  |
| Schéma Régional Eolien (SRE)              | Le projet de parc éolien se trouve à l'intérieur de la zone favorable du Schéma Régional Eolien validé 29 septembre 2012 par le Préfet de Région   |
| Etudes en cours                           | <p>Avant d'obtenir les autorisations de construire et d'exploiter, energieTEAM pilote une étude d'impact, réalisée sur plusieurs volets par différents bureaux d'études spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- volet naturaliste ; AXECO et EQS</li> <li>- partie acoustique ; Alhyange</li> <li>- composante paysage ; ABIES</li> <li>- étude d'impact ; ABIES</li> </ul> <p>Dépôt des demandes d'autorisation prévu pour décembre 2013, suivi d'un an d'instruction par les services de l'Etat</p>   |

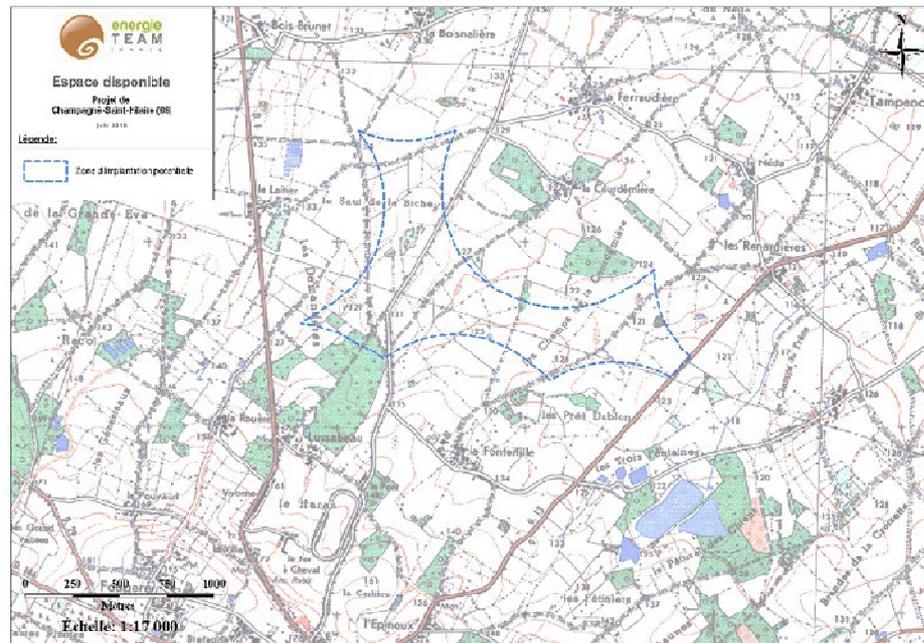
## Synthèse – communiqué de presse

La démarche de développement initiée par SORGENIA France, puis reprise par energieTEAM sur le territoire de Champagné Saint Hilaire, a été approuvée par le conseil municipal. energieTEAM a aussi reçu l'accord des propriétaires et exploitants des terrains.

Un mât de mesure du vent a été érigé au cœur du site et permet à energieTEAM de mesurer le vent depuis décembre 2012. Les études écologiques se sont déroulées sur 12 mois et ont fait l'objet de 28 sorties de terrain.

Un dossier de demande d'autorisation de construire et d'exploiter est en cours de réalisation, sur des aspects naturalistes, paysagers et acoustiques pour un dépôt 1<sup>er</sup> Trimestre 2014, suivi d'un an d'instruction.

La construction et l'exploitation du parc éolien de Champagné Saint Hilaire seront ensuite confiées à energieTEAM Exploitation.



**ENERGIE TEAM FRANCE**  
**AgenceOuest**  
 ZA de la Vertonne  
 F -49120 Vertou

Tél. :  
 Fax : 02 41 61 23 37  
[agence.ouest@energieteam.fr](mailto:agence.ouest@energieteam.fr)  
[www.energieteam.fr](http://www.energieteam.fr)

SAS au capital de 50 000€  
 SIREN : 442 888 012  
 APE : 7112B

## Lotissement Le Goupillaud



Il ne reste plus que 2 lots disponibles sur les 11 viabilisés proposés, 6 maisons sont construites, 1 demande de permis de construire est acceptée, 1 permis de construire déposé et 1 autre lot est réservé.

Pour les 2 lots encore disponibles, les superficies sont de 753 m<sup>2</sup> et 758 m<sup>2</sup>. Le prix de vente TTC est de 28 € le m<sup>2</sup>.

La situation géographique de notre commune par rapport à Poitiers et la proximité de la 4 voies (13 kms) qui facilite l'accès aux grands axes, sont des atouts à prendre en compte pour le choix des nouveaux arrivants. Champagné-Saint-Hilaire est aussi un carrefour vers les chefs-lieux de canton de proximité : Couhé, Gençay, Vivonne, Civray.

Par ailleurs, les mesures prises en 2012 et reconduites en 2013 pour faciliter l'accession à la propriété sont encore valables en 2014 par décision du Conseil Municipal du 9 octobre 2013.

Ainsi, un acquéreur sans enfant aura une réduction de 4000 € par rapport au prix initial. Avec deux enfants ou plus, il aura une réduction de 5000 €. Pour le lot de 753 m<sup>2</sup>, le prix se situera donc entre 16084 € et 17084 €.

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour avoir de plus amples renseignements et faites connaître ces informations autour de vous.

## 🌀 Etudes, achats, réalisations 2013 🌀

### • **Achat et vente de terrains :**

Nous avons acheté, ou sommes en train d'acheter les terrains suivants :

- Le terrain des antennes appartenant à l'Etat cadastré AC339 et d'une contenance de 6458m<sup>2</sup>.
- Le terrain situé derrière les écoles, appartenant à Madame Vidal cadastré AB262 et une partie D684 et d'une contenance de 11967m<sup>2</sup>. Ce terrain permettra de faire un accès pour les écoliers par l'arrière des écoles.
- Monsieur le Maire explique que la commune occupe un espace privé (ateliers municipaux) qui appartient à Madame Catherine PAILLET et à Monsieur Gérard PAILLET en indivision. C'est une partie de la parcelle AB142. Ils sont d'accord pour vendre une partie de cette parcelle (AB142) à la commune au prix de 10,00 € net vendeur le m<sup>2</sup>, à la condition que la commune concède un droit de passage pour accéder à leur jardin avec un engin. Ce droit de passage doit pouvoir être cédé si la maison est vendue. Cette partie de parcelle représente environ 390 m<sup>2</sup>.

Nous vendons 3 petites parcelles situées à La Grande Grange :

| Parcelle cadastrée | Contenance        |
|--------------------|-------------------|
| E825               | 84m <sup>2</sup>  |
| E826               | 14m <sup>2</sup>  |
| E827               | 131m <sup>2</sup> |

### • **Etudes :**

- **AU 3 RUE DE L'EGLISE**, au-dessus du restaurant « L'Hortense », le cabinet d'architecture Moreau nous a fait des plans pour aménager 4 chambres dans cet espace, nous étudions actuellement quelle serait la meilleure formule pour rentabiliser cet investissement.
- **RUE ETIENNE SABY : Le SIMER** réalise une étude sur l'ensemble de la rue pour remettre en état les trottoirs, sécuriser les cheminements et ralentir les automobilistes pour que nos enfants soient en sécurité quand ils se rendent à l'école.
- **RYTHMES SCOLAIRES :**
  - ⇒ **Les grands principes des nouveaux rythmes scolaires** qui seront à appliquer à la rentrée 2014 sont :
    - 24 heures hebdomadaires d'enseignement (classe entière) auxquelles s'ajoute une heure d'activités pédagogiques complémentaires (APC) avec des groupes d'élèves restreints.
    - 9 demi-journées d'enseignement (classe entière), les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée et les mercredis matins.
    - Durée maximale de la journée d'enseignement : 5 heures 30
    - Durée maximale de la ½ journée d'enseignement : 3 heures 30
    - Durée minimale de la pause méridienne : 1 heure 30
    - Pour les communes qui en ont les moyens, mise en place des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport.....) avec des obligations d'encadrement : 1 personne pour 14 enfants de moins de 6 ans, et 1 personne pour 18 enfants pour les plus de 6 ans dans le cadre d'un PEDT (projet d'éducation territoriale). Obligation d'avoir un directeur.
  - ⇒ **Le planning :**
    - Septembre à novembre 2013 : travail sur les projets d'organisation du temps scolaire.
    - 11 décembre 2013 : envoi du projet par le maire à l'inspecteur de l'Education Nationale qui, après avis, le transmettra au directeur académique
    - 19 décembre 2013 : présentation des projets au Conseil Départemental de l'Education Nationale
    - 1<sup>er</sup> trimestre 2014 : élaboration du PEDT (Plan Educatif Territorial), s'il y en a un.

Au moment où cet article est écrit, aucune décision n'a été prise, les enseignants, les parents d'élèves, peut-être les associations, les élus seront concertés.

- **ASSAINISSEMENT POSTE DE RELÈVEMENT DE LA ROUTE DE COUHÉ** : Le SIVEER chiffre actuellement le remplacement de ce poste qui est vétuste, ainsi que la mise en séparatif des réseaux route de Couhé et rue Etienne SABY (à partir de la mairie jusqu'à la rue de la Carlière).

### • **Autres études, réalisations et décisions :**

#### ➢ **TRAVAUX À L'ÉCOLE**

##### ⇒ **Classe Maternelle**

Des fissures importantes sont apparues dans les murs suite à la sécheresse de 2011. Une déclaration de sinistre avait été faite auprès de notre compagnie d'assurance qui a mandaté un expert. L'assureur prendra en charge le coût des travaux, nous financerons le montant de la franchise prévue au contrat.

Les travaux ont débuté pendant l'été, une géomembrane a été mise en place et permettra la régulation de l'hygrométrie du sol. Les fissures extérieures et intérieures ont été rebouchées et le chaînage métallique de l'ensemble du bâtiment réalisé.

Après un temps d'évaluation, une seconde phase de travaux pour la peinture intérieure et le sol de la classe se fera en 2014.

⇒ **Accès cours et cantine**

Pour la sécurité d'accès, l'installation d'un interphone vidéo relié à une salle de classe a été installé en novembre 2013.

L'entrée de la cantine pour les fournisseurs se fera dorénavant par la porte arrière. Une sonnette a été installée.

Le remplacement de la porte de la cantine par une porte en acier isolante et un panneau alu sur la porte du préau fermé sont en cours.

➤ **TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX**

Une dernière phase de remplacement des fenêtres des logements contigus au groupe scolaire est réalisée, 7 fenêtres en menuiserie PVC double vitrage, pour un montant de 4607,63 € TTC, ont été installées.

➤ **PARTENARIAT SUR LA TÉLÉASSISTANCE AVEC PRÉSENCE VERTE SERVICES**

Avec le CCAS, nous avons décidé un partenariat sur la téléassistance avec l'association présence verte services.

Tout d'abord, la téléassistance permet d'apporter une amélioration des conditions de vie et de favoriser le maintien à domicile de toute personne isolée ou en perte d'autonomie. Elle consiste à équiper une personne à domicile d'un déclencheur et d'un transmetteur lui permettant d'alerter une centrale d'écoute par une simple pression exercée sur un bouton. A ce jour, il y a 3 téléassistances et 3 portages de repas sur Champagné Saint-Hilaire. La convention engage le partenaire (la commune) à promouvoir la prestation de téléassistance Présence Verte auprès de ses administrés.

Depuis la signature de la convention entre le CCAS et Présence Verte Services, chaque nouvel abonné bénéficie d'un abonnement à 31€ au lieu de 34€, de la gratuité de l'installation ainsi que d'une participation de 3€ mensuel du CCAS.



➤ **COLUMBARIUM :**

Un columbarium de 10 cases (possibilité de mettre 3 urnes), ainsi qu'un puits de dispersion ont été installés dans le cimetière communal. Les tarifs et les durées des concessions sont sur ce même bulletin municipal. Un règlement est établi (arrêté N°94/2013), il sera mis en ligne sur notre site internet.



➤ **CANTINE :**

⇒ **Préparation des repas :** Suite au départ de notre cantinière, Eliette Robin, nous avons étudié la possibilité de sous-traiter cette activité car, pour une petite commune comme la nôtre, la gestion des absences est un problème. Après concertation avec les parents d'élèves, nous avons décidé de continuer à faire nous-mêmes, c'est Virginie Mignot qui assure cette prestation avec brio.

⇒ **Organisation :** Avec l'augmentation du nombre d'élèves, 112 pour cette rentrée 2013, il n'était plus possible d'effectuer un service correct dans des conditions normales; nous avons donc décidé, en collaboration avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, de faire 2 services, avec les petits qui passent au premier.

⇒ **Règlement :** Afin de responsabiliser les enfants, un règlement a été mis en place courant novembre, après validation par les représentants des parents d'élèves et du Conseil Municipal. Chaque parent sera informé et devra signer ce règlement.

➤ **DÉMATÉRIALISATION DES ACTES :**

Courant 2013, la commune de Champagné-Saint-Hilaire a fait le choix de dématérialiser les actes soumis au contrôle de légalité. Cela lui permet de télétransmettre instantanément à la préfecture les arrêtés et délibérations à tout moment de la journée et de recevoir en temps réel, l'accusé de réception qui rend l'acte exécutoire, ce qui représente un gain de temps d'environ une semaine. Les données électorales et d'Etat civil sont également envoyées par voie électronique vers l'INSEE.

*Article et photos de Gilles Bosseboeuf et Michel Russeil*



## Schéma de Cohérence Territoriale



### • **RAPPEL : Un SCoT, c'est quoi?**

- **Document d'urbanisme** qui se substitue aux anciens schémas directeurs, et qui s'impose aux PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- **Il fixe les grandes orientations du développement et de l'organisation du territoire** dans une perspective de développement durable.
- **Outil de mise en cohérence** des politiques d'aménagement du territoire en matière d'infrastructures, d'habitat, de déplacements, de développement économique, commercial, d'environnement, d'organisation et de gestion de l'espace et des ressources.
- **Projet pour 15 à 20 ans**, avec une réévaluation tous les 6 ans.

### Le contenu du SCoT

| RAPPORT DE PRESENTATION  | PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)   | DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)   |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic</li> <li>• Etat Initial de l'Environnement</li> <li>• Explication des choix retenus pour le PADD et le DOO</li> <li>• Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation dans le DOO</li> <li>• Evaluation environnementale (impacts et mesures)</li> <li>• ...</li> </ul> <p>(art. L.122-1-2)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix stratégiques retenus en matière d'aménagement du territoire               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture</li> <li>• Services publics</li> <li>• Habitat</li> <li>• Déplacements</li> <li>• Equipements commerciaux</li> <li>• ...</li> </ul> </li> </ul> <p>(art. L.122-1-3)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientations, prescriptions et recommandations mettant en œuvre le PADD               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'espace</li> <li>• Grands équilibres entre espaces urbains, espaces à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers</li> <li>• Développement urbain maîtrisé</li> <li>• Revitalisation des centres urbains et ruraux</li> <li>• Mise en valeur des entrées de ville</li> <li>• Valorisation des paysages</li> <li>• Prévention des risques</li> <li>• ...</li> </ul> </li> </ul> <p>(art. L.122-1-4)</p> |
| DOCUMENTS NON OPPOSABLES   |   | DOCUMENT OPPOSABLE   |

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable  
DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

### • **Pourquoi un SCoT Sud Vienne ?**

- **Pour assurer la cohérence des politiques** publiques dans un objectif d'aménagement durable du territoire au service des hommes et des femmes qui y vivent
- **Pour affirmer le projet politique du territoire, s'organiser et être reconnu auprès des territoires de SCoT voisins**
- **Pour conforter les relations entre tous les acteurs sur le territoire** : les collectivités territoriales, l'Etat, les chambres consulaires, la société civile...
- **Pour lever des contraintes d'ordre juridique** (application de la constructibilité limitée en l'absence de SCoT)

### SCoT Sud Vienne : les chiffres clés

- 61 973 habitants (RGP 2010) (*1/7<sup>ème</sup> de la population du département*)
- 260 900 hectares (*plus du 1/3 de la superficie du département*)
- 24 habitants/km<sup>2</sup> (*département de la Vienne = 60,9 hab/km<sup>2</sup>*)
- 87 communes, 10 cantons
- 6 communautés de communes (*au 1<sup>er</sup> janvier 2013*)



### Échéance réglementaire de 2017 :

- Pas d'obligation mais une incitation à aller vers le SCoT
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, en l'absence de SCoT :
  - Pas d'ouverture de nouvelle zone à l'urbanisation
  - Pas d'autorisation d'équipement commercial ou cinématographique dans les zones ouvertes à l'urbanisation depuis le 3 juillet 2003
- Compte-tenu des délais d'élaboration d'un SCoT, des dérogations seront possibles :
  - *Autorisation préfectorale donnée à l'établissement public de SCoT ; sauf si les inconvénients pour les communes voisines, l'environnement ou les activités agricoles sont excessifs par rapport à l'intérêt du projet pour la commune*

### Les 5 commissions thématiques

- ⇒ **N° 1 : La dynamique et l'attractivité du territoire** (le développement économique : industrie, commerce, artisanat, agriculture, tourisme)
- ⇒ **N°2 : Les transports, les déplacements et les TIC** (Technologies de l'Information et de la Communication)
- ⇒ **N°3 : L'organisation et l'accès de la population a ux services, y compris habitat**
- ⇒ **N°4 : Agriculture, protection de l'environnement, patrimoine, préservation des paysages et des ressources naturelles, notamment l'eau**
- ⇒ **N° 5 : Une problématique transversale** : l'utilisation et le partage de l'espace rural, relations extérieures avec les SCoT voisins, finances.

### Rôle des commissions

- Appréhender le territoire dans sa globalité
  - Relever ses atouts, faiblesses, opportunités et menaces
- Les commissions s'appuieront sur un travail d'analyse statistique produit par différents partenaires.***
- La réflexion servira de base à la construction du cahier des charges pour le bureau d'études chargé de la réalisation des études de SCoT***

### Démarche SCoT : les étapes prévisionnelles

| Échéances            | Objets  |
|----------------------|---|
| Juin à octobre 2013  | Délibérations des EPCI* pour l'approbation du périmètre d'étude du SCoT Sud Vienne et l'adhésion au syndicat mixte porteur du SCoT.   |
| Octobre / nov 2013   | Arrêté préfectoral de reconnaissance du périmètre du SCoT<br>Arrêté préfectoral de création du syndicat mixte fermé porteur du SCoT   |
| Sept 2013 à déc 2013 | Travaux des commissions thématiques sur un état des lieux du territoire, et enjeux<br>Réunion du syndicat mixte du SCoT Sud Vienne (mise en place, élections, fonctionnement du SM) |
| Déc 2013 à fév 2014  | Construction du cahier des charges de consultation du(des) bureau(x) d'études<br>Finalisation des travaux d'état des lieux.   |
| Fév 2014             | Délibération du syndicat mixte du SCoT Sud Vienne sur les modalités de concertation   |
| Sept 2014            | Procédure de désignation du(des) Bureau(x) d'études   |
| Déc 2014             | Début des études de SCoT et des travaux des nouvelles commissions   |
| 2015 -2016           | Rapport de présentation - PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)  |
| 2017                 | DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)  |
| 2018                 | Approbation du projet de SCOT   |

\*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

## Les réalisations 2013 par les agents

Nos agents communaux sont des acteurs importants des progrès réalisés sur notre commune, sans parler de leurs tâches quotidiennes d'entretien ; ils ont réalisé les travaux d'investissement et d'amélioration suivants :

### • Voirie :

- ⇒ **Maunis** : réalisation d'un fossé et pose de grilles avaloirs pour les eaux de pluie, ce qui diminuera l'érosion du chemin en calcaire quand il y a de fortes pluies, et nous avons été servis, cette année... Cette érosion était importante et occasionnait de très profondes ornières.
- ⇒ **Route de La Fontenille** : début de réalisation de fossés, ce qui permettra en 2014, de refaire une partie de la route, bien endommagée.
- ⇒ **Route des Vallées** : dérasage des accotements, dépose de calcaire dans les trous et sur les côtés puis goudronnage en bi-couches avec la Communauté de Communes, et pose de buses sur la route du Bugé pour canaliser les eaux de pluie. Cette route était fortement dégradée par les pluies diluviennes que nous avons eues cette année.
- ⇒ **Route de Lussabeau/ Haras** : réalisation de fossés pour l'écoulement des eaux sur le côté du chemin en calcaire, dérasage, et gravillonnage en bi-couches.
- ⇒ **Route de La Berthonnerie** : dérasage et réalisation d'un monocouche, partie faite en commun avec les employés de la commune de Sommières.
- ⇒ **Centre bourg, autour de l'Hortense** : réalisation en béton désactivé de trottoirs aux normes pour l'accessibilité, d'une rampe d'accès au restaurant, pose de barrières et de poteaux, avec la réalisation d'un passage piétons avec des bandes podotactiles.
- ⇒ **Allée Alfred Doux** : cette allée a été entièrement réalisée par nos agents, sans aucune aide financière d'aucune collectivité.



*Travaux à Lussabeau*



*Travaux à Lussabeau*

### • Travaux dans les bâtiments :

- ⇒ **Eglise** : remise en état et peinture (lasure...) de tous les bancs et de toutes les boiseries.
- ⇒ **Logement, route de Sommières** : réalisation de toutes les cloisons en placoplâtre, pose de parquet, de carrelage, de faïence et réalisation de toutes les peintures.
- ⇒ **Logement 16, rue Etienne Saby** : réfection de l'ensemble de la salle de bains, pour la rendre accessible à partir de toutes les chambres, et réfection de la cuisine.
- ⇒ **Ecole** : Installation de 3 urinoirs à la maternelle
- ⇒ **Restaurant l'Hortense** : réalisation de toutes les peintures, de la cour extérieure, (le gros œuvre avait été fait en 2012).
- ⇒ **Cimetière** : réfection des murs, réalisation d'un espace poubelles, amélioration de l'écoulement des eaux pluviales.



*Travaux autour de l'Hortense*

*Article et photos de Gilles Bosseboeuf*

## Trois départs à la retraite en 2013

Trois personnes titulaires sur huit sont parties en retraite cette année ; c'est donc un grand bouleversement pour la commune ; il fallait faire des choix difficiles pour les remplacer :

Yves Colon effectuait l'entretien des routes, des chemins, des espaces verts et le petit entretien. Il n'a pas été remplacé par un titulaire car les mutations entre communes et communauté de communes demandent une certaine prudence. Nous avons pris un emploi d'avenir, Alexandre Gabirot, pour effectuer une partie de ces tâches.

Eliette Robin préparait les repas pour nos écoliers, elle a été remplacée par Virginie Mignot.

Annie Boilledieu, secrétaire de mairie à Champagné depuis 1981 a été remplacée par Gwénaëlle Hédouin depuis le 1<sup>er</sup> août 2013. Après un passage d'environ un an à Champagné-Saint-Hilaire en 2011, Gwénaëlle a été embauchée à Marigny-Chémereau, et est arrivée à Champagné mi-juin 2013.



Yves, pour des raisons personnelles, n'a pas souhaité fêter cet événement.

Ci-dessous, vous trouverez le détail du parcours de chacun, ainsi qu'un résumé du moment convivial que nous avons eu pour fêter le départ d'Eliette et d'Annie.

**Yves Colon :** Yves a été recruté, en CDD dans un premier temps, en décembre 1995, suite aux départs en retraite de MM. Michel FILLON et Gaston GUIGNARD. Il était chargé de conduire le minibus de transport scolaire, de l'entretien du bourg et de l'élagage. Il a été titularisé dans son poste en 1997.



**Eliette Robin :**

Le 8 mars 2013, un rassemblement amical organisé par le Conseil Municipal a réuni autour d'Éliette ROBIN sa famille, ses amis, ses collègues, les enseignants.

Ce fut l'occasion d'évoquer son parcours professionnel. La Commune de Champagné a recruté Éliette comme agent d'entretien contractuel le 27 août 1998 à temps partiel pour remplacer Mme Renée Gourdeau, qui faisait valoir ses droits à la retraite.

Titularisée cantinière le 1<sup>er</sup> septembre 2000, de nombreuses formations ( l'hygiène alimentaire, les menus en restauration scolaire, l'équilibre alimentaire, les allergies alimentaires, les plats cuisinés et en sauce, bien manger dans ma petite cantine) ont jalonné son

parcours professionnel. Un niveau de professionnalisme fort souligné par M. le Maire absent, mais dans le message qu'il a adressé, il souligne les qualités et les compétences au service de la restauration scolaire.

Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe en décembre 1998 pour terminer sa carrière d'agent de maîtrise en septembre 2012, elle a pris sa retraite le 28 février 2013 et Virginie Mignot, recrutée le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'a remplacée.

*Article de Michel Russeil*

Ci-dessous le discours de Gilles Bosseboeuf lu par Michel Russeil :

« Eliette, tout d'abord accepte mes excuses, de ne pas être parmi vous ce soir, c'est vraiment contre ma volonté...ou bien cette grippe qui m'empêche d'être là, est-elle l'expression de mon peu d'envie de te voir nous quitter. C'était tellement facile de travailler avec toi, on s'habitue au luxe.

Eliette, prénom d'origine hébraïque, qui veut dire sauveur, en quelque sorte, oui, tu l'as été pendant toute ta présence à la cantine. Eliette, ça rime avec Violette ; la violette est l'emblème de la modestie, symbole de douceur et de sensualité, toutes ces qualités qu'il te fallait pour exercer ton métier.

Tu as assumé ton métier sans aucune complaisance, ni pour les autres, ni pour toi, tes menus appréciés par tous étaient réalisés avec amour, c'est sûr, mais aussi en pensant à chaque instant au

*coût pour la commune; c'était vraiment de la qualité au meilleur prix. Tu tenais les cordons de la bourse comme si c'était la tienne, et ça, c'est une grande qualité, car trop souvent, on gère la bourse publique comme si c'était une bourse sans limites.*

*Compétence, fiabilité, amour de ton métier, rigueur, amour des enfants, respect des autres, toutes ces qualités sont les tiennes, et je les ai appréciées, crois-le bien, à leurs justes valeurs.*

*Les enfants t'appréciaient, tu leur donnais de l'amour au travers de tes repas et aussi dans ta façon d'être, et tu leur apprenais les vraies valeurs de la vie et en particulier le respect d'autrui, le respect du travail de chacun, tu étais une véritable éducatrice.*

*Ces mots écrits dans un état fébrile, ne donnent pas une prose très cohérente, mais elle est sincère, et c'est parce que je n'ai trouvé que des qualités dans ton travail, dans les relations que nous avons eues, que ce n'est pas évident de tout dire en si peu de lignes.*

*Eliette, je te dis un grand merci pour ton professionnalisme, un grand merci au nom de la commune. Tu nous quittes pour un repos bien mérité. D'autres vont profiter de ton temps libre, quelle chance...*

*Bonne et douce retraite »*

**Annie Boilledieu** est partie en retraite le 31 juillet 2013 ; nous avons fêté cet événement le 6 septembre 2013 en présence de ses collègues, de sa famille, de Madame Florence Guignard représentant le corps enseignant, et de 4 maires : Maurice Gourdeau,



Bernard Marot, Françoise Pasquay, Gilles Bosseboeuf.

Chaque maire a fait l'éloge des qualités d'accueil d'Annie. Après la remise des cadeaux (ordinateur, soins...), Annie a remercié l'assistance et dit sa satisfaction de pouvoir goûter ce moment de repos qu'est la retraite, puis nous avons partagé un moment convivial fort agréable.

Ci-dessous le discours du maire Gilles Bosseboeuf :

*« Merci à toutes et à tous d'être venus ce soir pour ce moment important qu'est un départ en retraite. Aujourd'hui, c'est le départ à la retraite d'Annie qui est la 3<sup>ème</sup> employée de la commune à quitter le monde du travail cette année, pour une vie plus paisible, je l'espère.*

*Annie est une enfant du pays puisqu'elle est née le 28 octobre 1952 à Vaux-en-Couhé, elle travaille depuis l'âge de 18 ans, a débuté en 1970 comme Employée de banque au Crédit Lyonnais à Levallois-Perret, le 18 décembre 1971, Annie se marie avec Joël à Sommières du Clain.*

*En 1972, Annie travaille au Crédit Agricole de Poitiers, et rejoint la fonction publique comme auxiliaire de bureau à la mairie de Champagné, de Magné, et à la direction des services fiscaux en 1981.*

*A Champagné, elle débute sa carrière avec le secrétaire de mairie, Monsieur Alain Boussarie, puis assume complètement la fonction de secrétaire de mairie au départ en retraite de ce dernier. Au cours de sa carrière, Annie a été aidée par Ghislaine ROGEON, actuellement à la Communauté de Communes, Christelle PAUMARD, actuellement à la mairie de Gençay, puis par Florence MAYET.*

*Les secrétaires de mairie changent souvent de patron puisque, tous les 6 ans, il y a de nouvelles élections. Elle a travaillé successivement avec les maires suivants : Marcel VERGNAUD, Maurice GOURDEAU, Jean GAGNAIRE, Bernard MAROT, Françoise PASQUAY et moi-même depuis 2008. Le travail de secrétaire de mairie est certes très intéressant, surtout dans une petite commune où il n'y a pas de spécialisations, mais où il faut tout savoir faire; l'accueil, la compta, l'urbanisme, l'état civil, etc, etc..., mais il doit être aussi usant. Il faut d'énormes qualités pour tenir ce poste. Il faut aussi savoir s'adapter à chaque maire et adjoint qui ont bien sûr des fonctionnements différents. Je voudrais ici dire merci à Annie pour avoir su s'adapter à toutes ces nouvelles situations. Je voudrais en profiter pour saluer le travail de toutes les secrétaires et vraiment leur dire bravo pour cette adaptation en toute circonstance, cette abnégation et cette disponibilité.*

*Annie, tu as surmonté les énormes soucis que tu as eus dans ta vie, et ceci sans que ton travail en soit affecté. Les habitants n'hésitaient pas à venir à la mairie pour te demander des renseignements ou des conseils, ils appréciaient ta gentillesse. »*

*Tu es depuis le 1<sup>er</sup> août 2013 dans une nouvelle vie; je souhaite qu'elle t'apporte beaucoup de bonheur et beaucoup de sérénité, beaucoup de partage aussi avec ta famille, tes proches et tes amis. Profite surtout profite de ces moments pour partager tes savoir-faire, pour les améliorer, pour partager avec les autres.*

*Annie, je te souhaite une longue retraite avec du bonheur et du partage, après toutes ces années de travail au service de notre collectivité, c'est une nouvelle vie bien méritée que tu vas goûter. »*

## Repas des Aînés



Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 10 avril 2013 pour partager ce moment convivial. Ils ont pu goûter et apprécier divers plats préparés par Halim et Delphine (exploitants du bar-restaurant l'HORTENSE). Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres du CCAS ont accueilli les Aînés et assuré le service.

Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant pas assister au repas pour raisons de santé.

Nous remercions les participants qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.

Le prochain Repas des Aînés aura lieu le mercredi 15 janvier 2014 pour les personnes âgées de plus de 70 ans de notre commune.

*Texte de Claudette Berthommé  
Photo de Gilles Bosseboeuf*

## Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



Le 6 décembre 2012 fut adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La commémoration, avec les nombreux porte-drapeaux, débuta par un dépôt de gerbes par le Maire et Gilbert Rouhault, puis le Maire lut le message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants :

*« .... C'est le 19 mars que fut adopté le cessez-le feu de l'un des conflits les plus douloureux de l'histoire de notre pays.....*

*Aujourd'hui, la France rend hommage à toutes les victimes. A ces jeunes engagés ou appelés, projetés brutalement dans la guerre. Beaucoup y perdirent la vie. Les autres en revinrent marqués, dans leur chair et plus encore dans leur esprit..... Plus de 50 ans après la fin de cette guerre, c'est désormais une mémoire apaisée qui doit être recherchée. Respect, solidarité, rassemblement, telle est la perspective dans laquelle doivent se placer les acteurs et témoins de cette période, et l'ensemble des Français avec eux.....Pour que l'avenir soit celui de la réconciliation et de la paix, rendons hommage aux victimes. Nous ne les oublions pas. »*

Après la lecture du manifeste national par les AFN, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. La cérémonie se termina par le verre de l'amitié dans la salle du conseil de la mairie.



*Texte et photo de Gilles Bosseboeuf*

## Ouverture de la pêche



Cette année, l'ouverture a eu lieu le 06 avril avec un lâcher de truites. Malgré un temps maussade, la journée fut réussie ; les pêcheurs étaient au rendez-vous. Un empoissonnement de carpes et gardons a été réalisé début 2013.

Avec des tarifs attractifs (les moins chers de la région et nul besoin de carte fédérale car l'étang est communal) et malgré un solde négatif de 421,11€, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs en 2014.

Cette activité communale permet de faire connaître la base de loisirs et de la faire vivre. N'hésitez donc pas à faire connaître et à vous approprier ce lieu de détente et de loisirs.

En 2014, l'ouverture aura lieu le samedi 5 avril et la fermeture le dimanche 28 septembre. Venez nombreux!

*Texte de Laurent Mayet*

## 8 mai 2013 : Commémoration de l'armistice de 1945



La commémoration, sous la conduite du maire Gilles Bosseboeuf, et de 5 porte-drapeaux, en présence de nombreux élus et habitants commença par le dépôt, par les enfants et le maire, d'une gerbe, au pied du monument aux morts.

Après la sonnerie aux morts puis la minute de silence à la mémoire des morts et de ceux qui ont souffert pendant cette guerre 1939/1945, nous fîmes honneur à la Marseillaise.

Après ce recueillement, Garance fit la lecture, avec brio, du texte envoyé par l'UDAF, puis le maire lut le discours de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants.

Le maire, suivi du Conseil Municipal, remercia les porte-drapeaux.

Nous nous retrouvâmes ensuite dans la salle du Conseil Municipal ; le maire fit le point sur les actions en cours, suivi du verre de l'amitié.

Louis Vibrac dédicença son livre « Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire », et nous étions honorés, pour la première fois, de la présence d'un maquisard venu de Bordeaux qui a participé à la bataille du 13 août 1944 à Champagné-Saint-Hilaire. D'origine polonaise, il arriva en France à l'âge de 5 ans, il s'appelle **Vladimir Byk, et son nom de maquisard était Jean Cartier**. Il a gardé le prénom de Jean. Son récit est très important, car il nous raconta qu'ils étaient 6 en avant-garde avec le lieutenant Fricaut, et qu'il était dans une cour, il a entendu les pas d'un Allemand, reconnaissable facilement, selon ses dires, par ce bruit unique de bottes. Il a demandé au lieutenant Fricaut ce qu'il devait faire, l'ordre a été de tirer. Par deux fois, l'Allemand a été protégé par une selle de cheval qu'il portait sur son bras. S'en suivirent des échanges de feu, et notre maquisard frôla la mort puisqu'une balle passa à quelques centimètres de sa joue. Ce témoignage est important car personne jusqu'à ce jour ne savait d'où venait ce premier tir, alors que le début de l'attaque était prévu un peu plus tard.



*Article et photos faits le 8 mai 2013: Gilles Bosseboeuf*

## 21 juin 2013 : Fête de la musique

La fête de la musique 2013 s'est déroulée le 21 juin de 18 heures à 23 heures sur la place du Puits et la rue de l'Eglise, avec plus de 30 musiciens ou chanteurs qui nous ont offert un spectacle de très grande qualité. Beaucoup de spectateurs (et de consommateurs au restaurant « L'hortense ») ont apprécié la prestation de nos artistes, malgré un temps légèrement pluvieux, mais plus clément en fin de programme.



*L'ensemble vocal de Champagné*

**Le spectacle commença par la prestation de l'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire** sous la direction de **Chantal MESSINEO**.

L'ensemble vocal de Champagné rassemble toutes les semaines des choristes adultes amateurs, venant de Champagné même ou des communes environnantes.

Depuis octobre 2012, Chantal Messineo dirige cet ensemble qui travaille un répertoire varié et a le plaisir de pratiquer le chant en groupe comme un loisir accessible à tous, et cela dans la bonne humeur!

La chorale se produit régulièrement dans l'année en concert, seule, ou bien souvent à l'occasion de rencontres avec d'autres chorales.

Puis les groupes suivants nous ont tous enchantés avec chacun dans leur domaine, une interprétation de qualité :

- **Karine et Emmanuel**, de la Tuilerie, au piano et violon
- **Déborah et Alexandre**. Ces deux jeunes musiciens poursuivent actuellement leurs études à l'école de musique INTERVALLES : Alexandre fréquente la classe de guitare de Manon Paredes-Nunez, guitariste et coordinatrice de l'école de musique intercommunale INTERVALLES. Déborah est dans la classe de chant d'Henry Runey, célèbre chanteur d'opéra. Ayant acquis une solide autonomie musicale, ce duo s'est formé il y a quelques mois, encadré par leurs 2 professeurs respectifs. Déborah et Alexandre nous ont interprété un répertoire de chansons de variétés françaises et anglaises, avec leur propre style et leurs propres arrangements.
- **Los Sapinos** Musiques actuelles avec Enola, Lucas, Matthis et Raul.
- **Triptuk** Variétés, jazz-blues avec Christian, Eric, Matthis et Raul : Ces 2 groupes font partie de l'école de musique **Vienne et Moulière** et sont sous la direction de **Raul GALVAN-CONTRERAS**, professeur de guitare.



*Déborah et Alexandre*

- « Quatuor à cordes en famille » : **Marie ROUQUIE**, **Gabriel GROSBARD** et leurs invités **Tomoko KATSURA** et **Guillaume GROSBARD**. Arrivés à Champagné-Saint-Hilaire cette année, Marie Rouquié et Gabriel Grosbard proposent une animation pour la fête de la musique. Jouant du violon tous les deux, ils ont choisi de s'entourer de musiciens de leur famille : le violoncelliste Guillaume Grosbard et la violoniste Tomoko Katsura, tous deux musiciens du prestigieux Nederlandse Kammerorkest d'Amsterdam. Ainsi, en formation de quatuor à cordes, ils proposeront deux moments de musique au bar de Champagné, l'occasion rêvée de découvrir, dans une ambiance décontractée et conviviale, des œuvres musicales de grande qualité. Seront proposées des pièces de compositeurs connus ou inconnus, comme Francesco Geminiani, Johann Schop, Pietro Nardini, Josef Haydn, Astor Piazzola...

Violons/alto : Tomoko Katsura, Marie Rouquié, Gabriel Grosbard  
Violoncelle : Guillaume Grosbard



*Los Sapinos*



*Quatuor à cordes en famille*

### Biographie en quelques mots...

Violonistes spécialisés dans l'interprétation de la musique ancienne (des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles), Marie et Gabriel évoluent au sein des plus grands ensembles baroques français et européens comme Les Talens Lyriques (dir. C.Rousset), Les Arts Florissants (dir. William Christie), Le Concert Spirituel (dir. Hervé Niquet), Ricercar Consort (dir. Philippe Pierlot).

Depuis 2009, Marie enseigne le violon ancien au CESMD Poitou-Charentes (Centre d'Etudes Supérieures de Musique et Danse), à Poitiers.

Au même titre qu'on se transmet les recettes d'un bon plat gastronomique, ils ont à cœur de partager avec d'autres le plaisir que procure l'écoute des musiques des siècles passés, en donnant aux auditeurs les clés permettant une lecture simple mais de qualité.

- Isabelle, Delphine, Stéphane, Thierry..., habitants à Champagné-Saint-Hilaire et Magné : violons, accordéons diatoniques...
- Chantal MESSINEO et Xavier PROTIN, trombone et piano. Originaire du Loir et Cher, Chantal Messineo a suivi un cursus de piano et solfège au conservatoire de Blois. Elle poursuit ses études à la fac de musicologie de Tours, où elle obtient une Licence en 2003.



Isabelle, Delphine, Stéphane et Thierry

C'est une formation de 2 ans au Cfmi qui l'a amenée à Poitiers, afin d'obtenir en 2009 le diplôme de musicien intervenant. Chantal joue également dans différents ensembles amateurs de Poitiers, en tant que percussionniste.

Actuellement, elle travaille dans deux écoles de musique dans les environs de Poitiers, et dirige, depuis cette année, la chorale de Champagné.

Pianiste de formation, Xavier Protin a suivi un cursus classique au conservatoire et à la faculté de musicologie de Bordeaux. Il poursuit ensuite ses études à Poitiers où il obtient le diplôme de musicien intervenant.

Xavier est également tromboniste et joue dans différentes formations amateurs de la Vienne. Il enseigne actuellement dans les écoles de musique de Melle et Ménégoût.

Cette fête de la musique fut un enchantement, nous espérons renouveler cette expérience en 2014, mais il sera très difficile de faire mieux, voire aussi bien ; les auditeurs étaient unanimes sur la qualité de cette soirée, mais aussi sur le bonheur de retrouver une véritable fête de la musique sans les décibels actuellement en vogue.

*Texte et photos de Gilles Bosseboeuf (et des responsables de chaque groupe).*

*Suite à la bonne réception de leur première prestation à Champagné-Saint-Hilaire, Marie et Gabriel présenteront, en partenariat avec l'association « Murmures et Cultures à Champagné » et la commune, une grande journée autour du peintre Lorrin Junec le week-end des 3 et 4 mai 2014, ponctuée par un concert en compagnie d'Emmanuelle Ayrton, chanteuse et petite-fille du peintre.*

## 7 Juillet 2013 : Randonnée et animation à la Base de Loisirs

### 30 ans après...

En 1983 déjà, à Champagné, on commençait à penser aux bienfaits de la randonnée à pied, occasion de découvrir les nombreux chemins qui sillonnent notre commune et de profiter de cette belle nature qui nous entoure.

René Bibault, alors premier adjoint du maire, Maurice Gourdeau, lança l'idée. Le Conseil Municipal de l'époque se mobilisa autour de ce projet. Ce fut l'occasion de faire découvrir des lieux plus ou moins connus : le chêne Généreux, Chante-Coucou, Rocheveille, la magnifique Vallée du Clain...

Après une pause-déjeuner très conviviale dans le bois de M. Orlu à la Baudonnière et une mémorable partie de « saute-mouton », on reprit la randonnée. Avec la chaleur de l'après-midi, des arrêts

« fraîcheur » chez Mme Senellier à la Combaudière puis chez M. Raymond Gourdeau à Tringalet furent les bienvenus et, pour terminer, ceux qui en redemandaient, se retrouvèrent dans la piscine de M. et Mme Couturier. La journée se termina dans le pré de la cure.



Depuis cette date, la randonnée organisée par la commune a lieu le premier dimanche de juillet. On peut d'ailleurs retrouver sur le site de Champagné-Saint-Hilaire les circuits faits depuis 2003.

C'est donc **le 7 juillet 2013 qu'on a fêté le trentième anniversaire** de cette randonnée désormais inscrite dans le programme des Gencéennes.



A 9 h, **cent vingt randonneurs et une dizaine de vététistes** étaient au rendez-vous à la Base de Loisirs des Trois Fontaines et ont pris le départ donné par M. le Maire, par un temps ensoleillé. Afin qu'un grand nombre puisse participer, **3 circuits** ont été proposés avec la mise en place d'une **navette à Percejaud** pour le retour.

**Le circuit court de 7 km** a permis de rejoindre Bégaudré, les Vallées puis la Baudonnière en suivant la voie romaine au-dessus de la grotte de Rocheveille et d'aller jusqu'à Percejaud.

**Le circuit moyen de 12,5 km** a conduit les randonneurs jusqu'au Clain, au-dessous de Pied Baugé, en suivant un très beau sentier en sous-bois agrémenté par le gazouillis des oiseaux et de l'eau. Avant d'arriver au bois de la Cueille, les marcheurs sont remontés par le Battu pour rejoindre le Bugé et retrouver le Clain avant le pont de Commenjard. C'est alors qu'ils ont rejoint le premier circuit par la voie romaine et les groupes se sont étirés jusqu'à Percejaud où la navette a été la bienvenue.

**Les plus sportifs** sont rentrés à la Base de Loisirs à pied, en passant par la Croix de Bois Vert, Tringalet, le bourg et Lîmes, parcourant ainsi **17,5 km**.

Au cours de cette randonnée, **deux points de ravitaillement** installés à Bégaudré et à Rocheveille, ont permis à chacun de reprendre des forces.

Simultanément, **les cyclistes** se sont défoulés, sous la conduite de Michel, sur **2 circuits de 25 et 40 km**, sur le vaste territoire de la commune et parfois au-delà.

Vers midi, tout le monde s'est retrouvé à la Base de Loisirs autour d'un punch offert par la commune. Ensuite, chacun s'est installé en famille à l'ombre des grands arbres pour pique-niquer sur les tables mises à disposition par la commune.

L'association des Trois Fontaines a aussi proposé des repas, des boissons et des glaces à ceux qui n'avaient pas eu le temps de préparer leur panier.

Un bon moment de convivialité et de partage avant l'après-midi récréatif animé par des artistes professionnels!

Le Conseil Général aide financièrement les communes qui proposent des animations dans le cadre des programmes de diffusion culturelle, ce qui nous a permis de proposer deux spectacles pour ce trentième anniversaire :



A partir de 14 h 30, le plus grand des cirques miniatures, **Circo Pirulo**, a installé son chapiteau devant un public nombreux et chaleureux. Le clown Pirulo et sa compagne, avec leurs petits jouets en bois et leurs peluches, ont dévoilé leurs numéros en créant du suspense et de la magie. Un spectacle loufoque et drôle qui a emporté enfants et adultes dans l'intimité du cirque !

Ensuite, **les Polis sont acoustiques** ont ravi le public installé dans le théâtre de verdure, avec leur spectacle « Restons polis ». Les trois artistes nous ont offert des reprises de grands

chanteurs tels que Brassens, Brel, Gainsbourg, Moustaki, Nougaro et bien d'autres après y avoir apporté des arrangements très personnels.

Nous remercions **France Bleu Poitou** pour son partenariat. Une journée parfaitement réussie, agréable et conviviale dans le cadre magnifique de notre Base de Loisirs !

*Texte d'Annette Bosseboeuf et photos de Gilles Bosseboeuf*

## 8 Août 2013 : Nuit Romane et marché des arts et des producteurs

Cet été 2013, pour la Région Poitou-Charentes, c'était la **neuvième édition des Nuits Romanes** : 164 soirées inédites, qui ont permis la mise en valeur du Patrimoine Roman de notre région par la mise en lumière de nos plus belles églises. Un véritable succès avec une programmation artistique de qualité !

**Le 8 août, la commune de Champagné-Saint-Hilaire** y a participé pour la seconde fois en proposant des spectacles et une animation portés par de nombreux bénévoles (95 personnes se sont mobilisées pour cette réussite).

A partir de 15 h, l'**exposition « l'art roman en Poitou-Charentes »** réalisée en 2013 par la Région Poitou-Charentes et le **film « Quatre histoires de l'art roman : une approche sensible du patrimoine roman en Poitou-Charentes »**, agrémentés par une **décoration végétale réalisée gracieusement par Lisa Castagna**, ont vu défiler dans l'église une



*Visite guidée de l'Eglise*

centaine de visiteurs, curieux de découvrir notre patrimoine culturel régional. Pendant ce temps, **13 producteurs locaux et 14 artisans d'art** installaient leur stand sur la place du 13 août 1944 par un temps menaçant, décourageant quelques exposants. **Le bar restaurant « l'Hortense »** et **l'épicerie** se préparaient également dans l'attente de nombreux visiteurs ; des bénévoles s'affairaient dans la salle des fêtes pour préparer le buffet du moment de convivialité pendant que d'autres allumaient les barbecues, place de la mairie où de longues tables étaient alignées pour le repas du soir.

Avant de prêter son chevet aux spectacles de nuit, l'église a accueilli en deux vagues, **une centaine de personnes** venues découvrir « **le roman de l'église Saint-Gervais-Saint Protais** ». Avec les risques de pluie, et en raison de la présence de matériel à l'extérieur, c'est sur un grand écran installé au cœur des murs séculaires, que les visiteurs ont pu suivre en images, les péripéties qui ont émaillé ses dix siècles d'existence. A la fin d'une heure d'exposé, ils ne pouvaient plus envisager la vénérable église comme avant.

Comme pour l'homme, son aspect et sa personnalité sont le résultat de son histoire. Et connaître les rudiments de celle-ci, rend plus enrichissant son contact. Ainsi, le gros sarcophage, en démonstration près de l'endroit où il a été trouvé, renvoie à une période où le christianisme victorieux du paganisme, veut préserver les corps, en prévision de la résurrection, laquelle est le principal soutien spirituel contre la dureté des temps, remplacé aujourd'hui par le souci du bien-être terrestre.

Ainsi, les sculptures de la façade d'entrée, avec ses monstres, ses fleurs et ses personnages, traduisent la pensée d'une époque où l'homme se croyait dans un monde naturel et surnaturel à la fois.

Ainsi, les traces sur les murs, de rajouts ou de modifications, s'expliquent par l'usure du temps, mais aussi par les conflits armés, politiques entre les Anglais et les Français, puis religieux entre catholiques et protestants, conflits impensables aujourd'hui !

Ainsi, le haut clocher latéral qui a remplacé le massif clocher sur nef, témoigne de la volonté des hommes d'après la Révolution, de conserver le symbole visible de la culture chrétienne.

Ainsi, la richesse des couleurs des vitraux de Louis Mazetier confrontée à l'austérité du chœur, signifie qu'en ce lieu sacré, règnent des valeurs mises en péril aujourd'hui, comme l'espoir soutenu par un idéal, le primat de « l'être » sur « l'avoir » et la nécessaire idée de communauté, fondue dans les aspirations individuelles.



**Nuits Romanes** REGION POITOU-CHARENTES

Vers 18 h, les nuages s'étant dissipés pour laisser place au soleil, les amateurs de produits locaux ont commencé à affluer pour faire leurs achats afin de manger sur place avec leurs proches et leurs amis. C'est dans la bonne humeur que chacun a ensuite fait griller sa viande et s'est attablé avant le spectacle.

Suite aux remarques de l'année précédente, il a été décidé de présenter les deux spectacles en extérieur et une scène légèrement surélevée a été montée pour que tout le monde voie bien. Assis sur des bancs prêtés par la commune de Romagne ou des chaises de la Communauté de Communes du Pays Gencéen, plus d'un millier de spectateurs ont pris place au chevet de l'église magnifiquement illuminé et sonorisé par la Compagnie « **le Champ des Toiles** », afin de profiter pleinement des deux spectacles proposés.



« Vagabonde »

Portée par des musiciens virtuoses et une mise en scène délicate, la mystérieuse « **Vagabonde** » envoûte le public attentif. Sous une apparence tour à tour excessive et retenue, mélancolique et exaltée, elle chante les femmes de la Méditerranée, d'hier et d'aujourd'hui. Ces chants traditionnels et contemporains, ces poèmes mis en musique et interprétés dans la langue d'origine, évoquent les femmes de Corse, d'Italie et de Grèce.

La vagabonde disparaît alors pour laisser place aux gracieux artistes de **Manda Lights** à la découverte de Sûrya, feu originel.

Cette création met en scène une multitude de flammes plongées au cœur d'une atmosphère électrisante, à la fois féerique et contemporaine. Flammes impressionnantes ou sensuelles, pluie de braises et danses enivrantes, jonglerie graphique, illusions, chorégraphies enflammées et manipulation de feux d'artifices, tout est mis en œuvre pour traduire la magie du plus puissant des éléments.

Après la féerie du spectacle de feu, les spectateurs émerveillés ont pu admirer la mise en lumière de l'église, et se sont dirigés vers le pré de la cure, balisé par des photophores, pour aller déguster les spécialités locales offertes par des producteurs et des commerçants ou préparées par des bénévoles et très convoitées par les visiteurs. Pas facile de se frayer un passage au milieu de la foule dense mais c'est l'occasion d'échanger ses impressions dans ce cadre bucolique!



Compagnie « Manda Lights »

Cette journée a été très réussie, avec des spectacles de qualité et de grands moments de solidarité et de convivialité. Les nombreux visiteurs (sans doute plus de 1200) ont aussi apprécié la qualité de l'organisation et l'accueil, comme l'attestent quelques témoignages écrits envoyés à la mairie :

*« ...Nous tenons à vous témoigner de notre très grande satisfaction de cette soirée fort réussie. Tout était parfait, l'accueil, la convivialité, le repas partagé, le marché et surtout les spectacles. Enfin, quelle bonne idée que de suivre à la fin le chemin des photophores et goûter aux toasts aux goûts de Région.*

*BRAVO à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette réussite..... »*

*« Il est souvent tellement plus facile et plus naturel de réclamer ou de critiquer les choses qui ne vont pas, il est beaucoup moins évident de souligner les choses positives, qui semblent évidentes ou dues, ou de remercier... »*

*Pouvez-vous avoir la gentillesse de transmettre le message suivant à toutes les personnes concernées ? Je ne connais pas tous les acteurs de la soirée d'hier, et je m'en voudrais de rater une telle occasion !*

*Un grand merci et de chaleureuses et méritées félicitations pour cette belle soirée.*

*Comme l'an dernier, et malgré les aléas de la météo d'hier matin qui n'ont certainement pas aidé l'installation, l'organisation était sans faille et sans fausse note, le marché très agréable, le repas convivial, l'ambiance festive et détendue, les spectacles de qualité (surprenant et dépaysant pour le premier, époustoufflant et extraordinaire pour le deuxième)...*

*Je ne suis restée que peu de temps au "moment de convivialité" ..., mais le peu que j'en ai vu semblait bien appétissant et était servi avec gentillesse malgré la foule... !*

*Et ce matin, il ne reste déjà aucune trace ou presque de tout cela dans le village, tout est déjà démonté, rangé, nettoyé.... Je suis très admirative de toutes les personnes qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour mener à bien ce projet.*



Mise en lumière

**TOUTES MES FELICITATIONS ET MES REMERCIEMENTS !**

*A l'année prochaine ?!! »*

Cette nuit romane est pour Champagné-Saint-Hilaire une occasion (parmi les nombreuses autres manifestations municipales ou associatives) de montrer le dynamisme dont fait preuve notre commune. Organisateurs et bénévoles sont très satisfaits de cette réussite et prêts à participer au dixième anniversaire des Nuits Romanes en 2014.

Bravo à tous les bénévoles et merci pour tous les dons et les encouragements!

*Texte de Annette Bosseboeuf, Michel Russeil et Louis Vibrac*

## 13 Août 2013 : Commémoration de la bataille du 13 août 1944 à Champagné-Saint-Hilaire et inauguration allée Alfred DOUX.

A 10 heures 30, la cérémonie commence par la messe officiee par notre abbé Claude Moussolo, il en profite pour remercier les politiques qui sont les acteurs de la conservation de la mémoire en maintenant nos bâtiments et notre patrimoine en état. C'était un remerciement aussi pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire qui, cette année, a remis en état tous les bancs de l'église.

Puis, nous allons au monument aux morts à 11 heures 30 où deux gerbes ont été déposées, l'une par notre Conseiller Général, Arnaud Lepercq, et l'autre par le Maire de la commune, accompagné d'enfants.

Après la sonnerie aux morts, puis la minute de silence, monsieur Pierre Bonvalet interprète, à capella, le « Chant des Partisans ».

Ensuite, le Maire, puis le Conseiller Général ont pris la parole, vous trouverez ci-dessous le discours du maire :

« 13 août 2013, 69<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire, cette bataille qui a marqué notre commune ; du sang a été versé, la mairie, les écoles ont été brûlées, le temps passe, mais nous n'oublions pas.

Cette commémoration est pour nous le moment d'honorer les morts de cette terrible journée du 13 Août 1944, mais aussi tous ceux qui ont combattu pour que nous retrouvions notre démocratie et notre liberté, et aussi d'honorer tous ceux qui ont souffert pendant cette guerre. Cette année est particulière car nous allons rendre hommage au maire de l'époque, Alfred Doux, en inaugurant une allée portant son nom. Elle est aussi particulière car, habituellement, je parle des maquisards morts. Cette année, nous avons rencontré, le 8 mai 2013, Monsieur Vladimir Byk, habitant Bordeaux ; c'est le maquisard qui a tiré le premier coup de feu, sur ordre de son chef après qu'il ait entendu des Allemands marchant tout près de lui. Il est parmi nous aujourd'hui, c'est donc une nouvelle donnée historique, cette histoire que nous devons absolument transmettre à nos enfants pour que jamais plus les horreurs de cette guerre se renouvellent dans notre pays.



*Dépôt de gerbe au monument aux morts*



*M. Pierre Bonvalet à capella*

C'est la 6<sup>ème</sup> fois que je préside cette commémoration, et je suis fier que des documents historiques aient vu le jour pendant ce mandat. Madame Vaneuville, décédée, m'écrivait le 7 février 2010 qu'elle était très heureuse que nous ayons le projet d'écrire une partie de l'histoire, et en juillet 2013, j'ai reçu un courrier de Francette Lafond, petite-fille de monsieur Texereau abattu par les Allemands le 25 août 1944 à La Millière, qui nous félicite. Je cite ; « ...je voulais juste vous féliciter pour cet hommage à la mémoire de toutes ces « vraies personnes », actrices et acteurs de l'ombre en cette période si particulière, si troublante, si imprévisible mais si cruciale pour NOTRE LIBERTE. Tous ces noms de familles, ces noms de lieux que j'avais entendus, imprimés dans ma mémoire telles les pièces en vrac d'un puzzle, se sont maintenant replacés..... » et elle cite les documents suivants :

- Le DVD Champagné-Saint-Hilaire, la vie sous l'occupation
- Le livre « Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire », ces 2 documents ont été réalisés par l'association Murmures et Cultures à Champagné.
- Le recueil témoignage d'Yvette Ponsonnet à la mémoire de son père Georges, et des autres maquisards.

Et Francette rajoute ; « Bravo, à toi Gilles, en tant que maire d'avoir encouragé cette recherche, d'avoir fait libérer les « non-dits » de cette terrible période qui n'est pas si éloignée ! ....Nous avons eu la chance inouïe de naître un peu plus tard..... »

Oui, c'est la plus grande fierté de mon mandat d'avoir vu naître ces documents, nos enfants se souviendront.

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire.

**Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix »**

**Gilles Bosseboeuf le 13 août 2013**

Puis, en présence de Madame Madeleine Valade, fille d'Alfred Doux, de Jean-Luc et Philippe Blanc, fils de Colette, son autre fille et de toute l'assistance avec les porte-drapeaux, nous inaugurons l'Allée Alfred Doux, avec la découverte du panneau de rue par Madeleine, Jean Luc et Philippe. Ensuite honneur est rendu à ce Monsieur en écoutant la Marseillaise, puis les élus coupent le ruban donnant l'accès à cette allée. C'est un grand moment d'émotions.

Cette inauguration se termine par les discours du Maire qui regrette l'absence des représentants de l'Etat, et du Conseiller Général.



Mme Madeleine VALADE et ses neveux Jean-Luc et Philippe BLANC

Ci-dessous le discours du maire :

« Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur qu'aujourd'hui, je préside l'inauguration de l'Allée Alfred Doux. Il est des hommes qui ont servi la France sans faire d'éclats, tout en subissant des blessures personnelles et familiales ; Alfred Doux était de ces hommes. Au travers de sa famille présente aujourd'hui, sa fille Madame Madeleine Valade, et ses petits-enfants Jean Luc et Philippe Blanc, fils de Colette, son autre fille, je voudrais lui rendre l'hommage qui lui revient.

Alfred Doux est né le 25 mai 1896 à Say, village de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, canton de Gençay, arrondissement de Civray dans la Vienne, il est le fils d'Alexandre Doux et de Marie Bertrand, cultivateurs.

Il conte dans un livret écrit de sa main son parcours pendant la guerre 14/18.

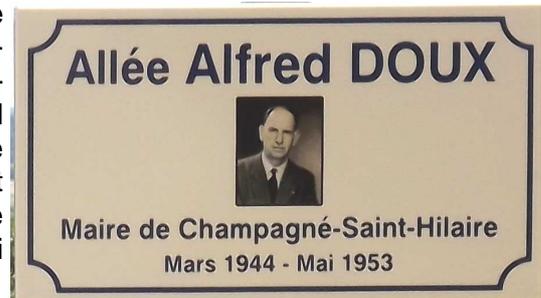
« A l'âge de 19 ans, il rentre au 32<sup>ème</sup> d'Infanterie le 10 avril 1915 à Châtellerault Vienne. Parti en cantonnement le 8 juin à St Nicolas de Bourgueil, Indre et Loire, le 3 juillet j'ai changé de cantonnement à Benais Indre et Loire..... »

Puis c'est un long parcours de ville en ville :

« Le 28 novembre, parti de Benais pour aller s'habiller à Châtellerault et versé au 66<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie, parti de Châtellerault le 8 Décembre à 5 h du soir pour aller à Saulchoy Pas de Calais après 27 heures de chemin de fer en passant par Tours, Blois à 10 heures, Les Aubrais ou Orléans à minuit, Etampes à 3 heures du matin, Brétigny 5 heures. Juvisy 7 heures. Changé de ligne pour aller vers le Nord, Versailles à 8 heures, Saint-Germain en Laye à 8h1/2. Epluches 10 heures, Beaumont 10h1/2, Creil midi, Saint Just 2 heures 20, Amiens 3 heures ¼, Longpré 4 heures, Abbeville 5 heures, Montreuil 7 heures et Maresquel 8 heures. Parti à 10h de Maresquel pour Gouy-Saint-André, arrivé à Gouy à minuit. Nous nous sommes couchés dans une petite chambre tapissée, sur la paille. Le lendemain, nous sommes partis de Gouy pour aller à Solchoy, petit bourg 4km plus loin. Ici, nous couchons dans une écurie sur la paille..... »

Puis le récit continue avec le combat dans les tranchées, puis c'est la blessure ; « nous remontons en ligne, mon caporal est nommé Sergent et nous avons un nouveau Caporal qui est rien que nommé. Nous prenons les petits et 4 jours après, le 10 août à 2 heures du matin, je suis blessé de 3 éclats de torpille à la cuisse gauche ; aussitôt je reçois un pansement sommaire par mes camarades pendant que l'un d'eux, Petillon, court chercher les brancardiers qui dans un brancard me transporte au poste de secours. Ici, je reçois un pansement et on m'emporte au médecin chef qui m'envoie à l'ambulance après m'avoir extrait un éclat. »

Puis, il raconte son long parcours hospitalier ; « Suippes, Châlons sur Marne, je suis soigné



Panneau de l'Allée Alfred DOUX

à la méthode du Docteur Carrel 20 fois par jour. Le 20<sup>ème</sup> jour, comme cela n'allait pas bien, on m'endort pour désinfecter les plaies. Puis, je suis évacué à Mesgrigny (Aube); ici nous sommes mal couchés dans des baraques en planches.

Le Major Rive m'ayant trouvé un anévrisme des suites de mes blessures, juge à propos de me renvoyer à Châlons pour me faire opérer de nouveau. Donc le 29 octobre, je retourne à Châlons. Ici, le Major m'a opéré le 25 novembre. L'opération a été très longue, je commence à me lever 20 jours après et le 17 janvier, je suis évacué vers l'intérieur, je suis hospitalisé à Cosne (Nièvre). Après quelque temps, je suis évacué à Nevers afin de passer la visite de réforme où je suis inapte au service armé à Nevers le 3 avril 1917. Je suis réformé n°1 avec pension permanente de 30% et renvoyé dans mes foyers, mais après un an, ma jambe ne va pas mieux, elle pourrit sur moi, abcès sur abcès et phlébite de sorte que je suis obligé de me faire réhospitalisé à l'hôpital militaire de Poitiers N°39 (nouvelle porte) ; là, cela traîne en longueur et sans soins car je n'en ai pas besoin, sauf l'amputation, seul remède à mon mal. Pendant ce temps, j'ai attrapé la fameuse grippe espagnole et j'ai failli en crever car j'avais été versé à l'hôpital de l'Hôtel Dieu et mis dans le pavillon des inguérissables dans une petite salle à 3 lits. Dans la nuit et sans soin, sauf la visite d'une sœur qui vient voir toutes les 2 ou 3 heures si nous sommes finis. Mes 2 camarades de lit que je n'ai jamais connus sont morts et moi, un saignement de nez comme jamais je n'en ai eu me prend, du sang noir coagulé, plein le lit, enfin, une inondation de sang. Après plusieurs appels infructueux, une sœur vient quand même. En me voyant ainsi, elle court chercher un interne qui dit en me voyant : celui-là est sauvé, mais les 2 autres sont morts. L'on me change de linge et de salle, un peu plus d'égards et de soins, enfin après guérison de cette fameuse grippe, je retourne à l'Hôpital N°39. Nouvelle porte où la l'armistice du 11 novembre 1918 me prend..... Mais hélas pour moi, la fin des douleurs n'était pas terminée, il a fallu me couper la jambe. Cette grave opération a été faite au mois de décembre 1918. Hélas, que de douleurs impossibles à décrire, après 23 jours de douleurs affreuses et de gémissements j'ai commencé à pouvoir sommeiller et à me lever un peu avec des béquilles. Ensuite, j'ai été évacué à l'hôpital Pont Achard ; ici, très mal nourri et cloîtré, aussi aspirons-nous à nous en aller le plus tôt possible ; enfin ce jour arrive où je suis envoyé à Joué-Lès-Tours au centre d'appareillage ».

Que de souffrances, et pourtant à aucun moment dans ce recueil, Monsieur Alfred Doux n'exprime la moindre plainte.

Puis, il apprendra le métier de bourrelier et le 17 avril 1923, il se marie avec Madame Raymonde Albertine, Armande Bonnin née le 1<sup>er</sup> Octobre 1896, en Indre et Loire à Mettray.

**Ils eurent deux filles, Colette Marie Joseph DOUX,** née le 10 mars 1929 à Champagné-Saint-Hilaire.

**Et Madeleine Raymonde DOUX,** née le 30 octobre 1932 à Champagné-Saint-Hilaire.

Monsieur Alfred DOUX a été élu au Conseil Municipal le 5 mai 1931 avec 15 autres conseillers.

Son épouse Raymonde décède à l'âge de 46 ans à Poitiers le 10 janvier 1943 ; il se retrouve seul avec ses 2 filles de 14 et 11 ans, il est le premier adjoint de Monsieur Chauvineau maire. Monsieur Chauvineau démissionne en mars 1944, Alfred Doux est nommé maire par le préfet.

Pendant la guerre 39/45, sa fille Colette est la marraine de Kinda André, un « Sénégalais » prisonnier des Allemands au haras.

Dans l'après-midi de la bataille du 13 août 1944, il est convoqué par les Allemands, il est avec ses filles dans les côteaux des Vallées/ La Roche, il dit au revoir à ses filles en pensant que c'est un adieu. Le lendemain, il est salué par les troupes allemandes qui sont sur le départ. Beaucoup pensent que c'est grâce à son courage que Champagné-Saint-Hilaire n'a pas été brûlée complètement.

Le premier Conseil Municipal après cette bataille a lieu le dimanche 20 août 1944 dans le café Viaud, actuellement l'Hortense. Il demande d'observer 5 minutes de silence à la mémoire des morts de cette douloureuse bataille, il fait un triste bilan de cette journée : 12 morts (le bilan complet n'est pas encore fait), dont 3 de la commune, le groupe scolaire et la mairie avec ses archives sont brûlés. Puis il fait prendre les premières mesures d'urgence.

En juillet 1951, il inaugure les écoles actuelles en présence de nombreuses personnalités. Il ne se représente pas pour les élections de 1953 ; ses fonctions de Maire ont pris fin lors du conseil



Colette et Madeleine DOUX

municipal du 8 mai 1953, il fait un discours sur les réalisations effectuées ainsi que sur les études en cours, notamment la réalisation de l'adduction d'eau avec la commune de Romagne. Il demande aussi que le nouveau Conseil Municipal se mette au travail dans un esprit démocratique, je le cite : « Maintenant que la campagne électorale est close, et que les électeurs se sont prononcés, les petites divergences de vues doivent s'effacer devant les intérêts de tous et le bien de tous. En démocratie, l'opposition est nécessaire, mais il faut qu'elle reste constructive et qu'elle ne paralyse pas les efforts des gens de bonne volonté.... »

Toujours des conseils de bon sens. Je me souviens, étant adolescent, venant acheter des chaussures chez les enfants de ce monsieur qui était à l'entrée, vendant du tabac ; il était impressionnant pour l'enfant que j'étais, je lui trouvais un regard sévère ; en réalité, ce n'était pas de la sévérité, mais le visage d'un homme marqué par les deux guerres et par les responsabilités qu'il avait assumées.

Merci Monsieur Alfred Doux, beaucoup d'officiels se sont excusés, je regrette l'absence de l'Etat, ce n'est pas normal..., mais nous, à Champagné, nous ne vous oublierons pas et nos enfants se souviendront de vous.

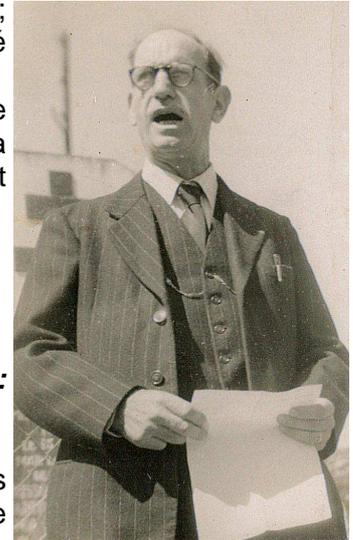
Monsieur Alfred Doux est décédé le 18 juin 1985 à Saint-Benoit

Durant sa vie, il a reçu les médailles suivantes :

- **Citation ordre Régiment : 14 septembre 1916**
- **Chevalier Légion d'Honneur : 23 novembre 1937**
- **Officier Académie pour service rendu à sa Commune : 10 décembre 1952**
- **Rosette Officier de la Légion d'Honneur : 8 décembre 1955**

Cette allée Alfred Doux a été entièrement réalisée par les employés communaux que je remercie pour leur compétence, elle a été financée entièrement par la commune.

Je vous remercie de votre écoute. »



Monsieur Alfred DOUX

### **Le 13 août 2013 Gilles Bosseboeuf, Maire de Champagné-saint-Hilaire**

Après un court discours d'Arnaud Lepercq, les élus remercièrent les porte-drapeaux, puis nous nous rendîmes sur chacune des stèles à la mémoire des morts de cette terrible journée du 13 août 1944 :

- Celle de Georges Ponsonnet, route de Sommières.
- Celle de Louis Roy et Jean Pierron, route de Gençay.
- Celle du haras, où eut lieu le plus gros de la bataille ; la gerbe fut déposée par Monsieur Vladimir Byk maquisard. Moment difficile, beaucoup d'émotion pendant la minute de silence !...

Puis moment d'échange à l'école, autour du verre de l'amitié, et pour certains, repas à « l'Hortense » où Madeleine Valade a fait un discours de remerciements ;

### **Discours de Madame Madeleine Valade, fille d'Alfred Doux le 13 août 2013 au restaurant l'Hortense.**

« Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Amis ici présents, C'est avec beaucoup d'émotion que ma famille et moi-même vous remercions de nous avoir conviés à cette cérémonie de commémoration du 13 août 1944, honorant cette année, la mémoire de mon Père, Alfred Doux.

Nous sommes heureux de partager avec vous cette date historique « locale » où son action reconnue, et sans doute sa diplomatie ont évité à sa commune et ses habitants, un second « Oradour ». Pour cet honneur rendu, j'adresse un merci tout particulier à monsieur le Maire et ses conseillers pour cette délicate intention. Sans oublier la présence de vous tous, nous vous présentons l'expression de notre reconnaissance et profonde gratitude. »

La commune n'oubliera jamais le 13 août 1944 et la mort des maquisards venus libérer des prisonniers africains retenus au Haras. Cette journée a laissé une blessure inguérissable au sein de la population, faisons en sorte que nos enfants se souviennent.

Texte et photos de Gilles Bosseboeuf

## 13 et 14 Septembre 2013 : Journées Européennes du Patrimoine

Le patrimoine, ce sont les biens que nous ont légués nos « pères » et que nous laisserons à nos descendants. Quelle que soit sa nature (des bâtiments et espaces publics, des paysages, des techniques, ou des us et coutumes), le patrimoine collectif est une richesse qui doit être protégée. Les Journées Européennes du Patrimoine 2013 avaient pour mission de rappeler que cette **conservation** est devenue un impératif depuis cent ans.

Une nouvelle fois, Champagné a participé à cette opération de sensibilisation et a fait partie des 16 955 sites visités en France en deux jours. Grâce à la coopération de la Commune, dans le domaine de la communication notamment, de l'Ecole qui a motivé et guidé les élèves dans la réalisation de dessins, des trente créateurs qui ont alimenté l'exposition de peinture et de patchwork, et les membres de l'Association Murmures et Cultures à Champagné qui ont été les maîtres d'œuvre, **quatre animations** ont mis l'accent sur **l'importance de l'eau**, à Champagné comme partout dans le monde. Pour cette science appelée écologie, qui étudie les relations entre l'être humain et son environnement, l'eau fait bien partie du patrimoine naturel qu'il faut préserver.



*Chargement de la tonne au potin - 1937*

### Vendredi soir : exposés

Le premier exposé a montré, images à l'appui, l'importance numérique et pratique des sources, fontaines et lavoirs sur le territoire de Champagné. Le second a évoqué le temps mythique des moulins qui animaient la vallée du Clain jusque dans les années 1950. Depuis huit siècles au moins, sur les 13 km de son cours champagnais, il y eut jusqu'à huit moulins à aubes qui ont broyé le grain, battu le fer ou le drap. Les résumés sont à lire en annexe.

### Samedi : exposition, concours de dessins d'enfants et balade

Dès 10 heures le samedi, les habitués commençaient à venir admirer les 70 tableaux qui composent l'exposition, mise en place dès le mercredi précédent, et qui restera dans le hall de la mairie jusqu'à la fin octobre. Ces tableaux aux techniques diverses évoquent l'eau sous toutes ses formes : rivière, mer, étangs, cascades, faune et flore, ponts, activités...et traduisent la sensibilité de chaque artiste face à cet élément naturel.

La centaine de visiteurs qui se sont succédé jusqu'à 18 heures ont pu aussi s'extasier dans la bibliothèque, devant la fantaisie des dessins d'enfants, et affirmer leur préférence par un vote. Monsieur le Maire, la Présidente de Murmures et les responsables de l'exposition ont, lors du vernissage et de la remise des prix, vanté la qualité et la diversité de l'inspiration créatrice, et félicité chaleureusement les participants à l'exposition. L'accent a été mis sur cet élément vital qu'est l'eau, dont les usages sont multiples, même pour « faire des ricochets », et qu'il faut préserver dans sa pureté naturelle, même quand elle est pluie abondante et malicieuse, comme ce fut le cas l'après-midi du samedi où *la balade sur les rives du gai Clain* a nécessité parapluies et imperméables. Six courageux marcheurs et marcheuses ont tout de même pris plaisir à parcourir les chênaies des coteaux, à admirer l'eau majestueuse de la rivière et à entendre des textes qu'elle a inspirés au peintre Lorris Junec, à l'écrivaine André Léo et au chansonnier Ernest Chebroux.

Plus de 12 millions de Français ont consacré une partie du week-end à visiter avec leurs yeux et leurs oreilles, ces lieux et ces œuvres qui font partie de nos avoirs, de nos richesses... dont 140 à Champagné. Non ! Ils n'ont pas perdu leur temps ! Ils ont gonflé, sans frais, leur porte-monnaie cérébral de beauté et d'optimisme. Et ça aide à vivre !

*Louis Vibrac*

## ANNEXE Journées Européennes du Patrimoine

Les sources, fontaines et lavoirs

Qui, lors de ses promenades dans la campagne Champagnoise n'a pas pris le temps de s'arrêter auprès d'une source ? Personne ne peut résister à l'attirance que procure le clapotis de l'eau fraîche et limpide de nos nombreuses fontaines.

Nous en dénombrons 48 à Champagné, parfois au bord du Clain, parfois au flanc d'un coteau ou cachée au centre d'une mare.

Chaque source aménagée pour en faire un abreuvoir, un lieu de prélèvement de l'eau, prend alors le nom de *fontaine*. Chaque fontaine ayant une structure allant de l'aménagement cimenté à la simple planche inclinée dans le but d'y laver le linge prend le nom de *lavoir*.

Nous dénombrons sur la commune de nombreux lieux où les lavandières, jusqu'à l'arrivée de l'adduction d'eau, venaient chaque semaine rincer le linge préalablement bouilli à la maison.

Ces lieux, plus ou moins proches des villages, au bord du Clain, avaient des noms qui résonnent encore dans l'esprit de nos anciens : la fontaine de la Roche aux Porcs, le lavoir du Bugé, la fontaine d'Anière, le lavoir de Percevent, celui de la Combaudière.

Le plus fréquenté par la population du bourg de Champagné était celui de Croix de Font. En dessous il y avait celui de Says, en aval la fontaine de Chilloc où le village du Bouchaud et du Courtioux faisait la lessive. On y faisait aussi rouir le chanvre pour la confection des draps.

Les autres lieux peuvent comme au village de Fontmort avoir une très belle fontaine aménagée, alimentant un lavoir lors de la magnificence du château. Pourtant cinquante mètres plus bas, le ruisseau disparaît dans un gouffre. Lavoirs de Frojet, des Bourdes, de la Rouère, de l'Épinoux au pied de Champagné, de Limes dans une mare limpide... Impossible de les citer tous ! Il faudrait aussi énumérer les nombreuses sources de la Tenue de Pradelle et du bas de Montlarge.

Dans les années 1950 ces lieux étaient reconnaissables car ponctués par les coups de *battoir* qui faisaient partir le savon du linge. La lavandière à genou dans sa *cassette*, la brosse à portée de main effectuait ce travail pénible. Sans compter la remontée du linge encore mouillé, dans une brouette, jusqu'à sa maison.

Mais c'était aussi un lieu de rencontre, d'entraide, de conseils où les hommes n'étaient guère invités si ce n'est pour, exceptionnellement, transporter avec le chariot la grande lessive bisannuelle des draps qu'on appelait « *la bugée* ». On y rencontrait aussi les paysans avec leur charrette, une grosse barrique et *le potin* dessus pour charger l'eau nécessaire aux animaux quand les mares étaient à sec lors des années de canicule.

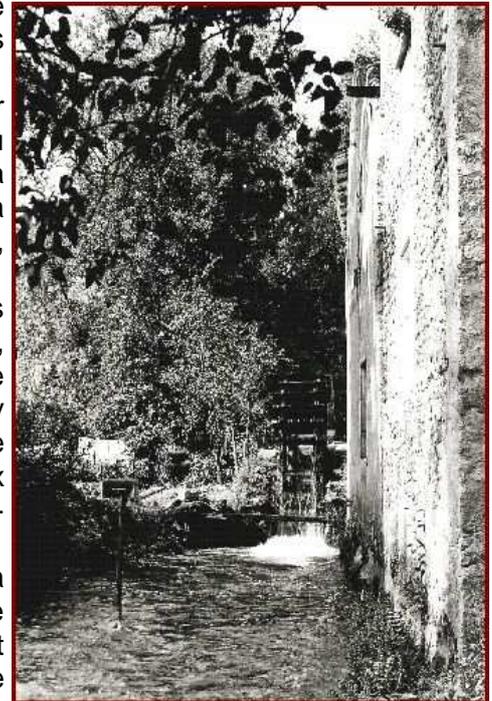
Toutes ces sources dont la géologie de Champagné nous a abondamment pourvus, sont une des richesses principales de notre commune. Le captage du Patural des Chiens nous fournit une eau de très bonne qualité. Il faut cependant protéger ce milieu fragile en respectant l'environnement alentour.

Deux zones, exceptionnelles au niveau des richesses qu'elles abritent, doivent faire l'objet de toute notre attention : ce sont les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) identifiées par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, la plus vaste étant celle du Patural des Chiens et la seconde étant celle de La Cueille.

Cette eau dont l'avenir est fragile, ayant contribué au développement de notre commune a encore un rôle important pour notre futur. Sachons la sauvegarder, et l'apprécier : il ne faut pas hésiter à s'arrêter au bord d'une source, à écouter son chant, à lui confier ses secrets, à imaginer le chemin parcouru par son eau, et laisser divaguer sa pensée au gré des méandres du Clain.

### Le temps des moulins du Clain

Champagné dispose des eaux du Clain sur 13 km même si sur plus d'un quart de ses rives la rivière draine aujourd'hui les communes voisines de Sommières, Romagne et Anché. Durant les siècles où la seule force mécanique venait de l'eau et du vent, la seigneurie de Champagné-Saint-Hilaire englobait la paroisse de Romagne et c'est sept moulins à blé que le cadastre napoléonien situe sur le Clain champagnois.



*Moulin de Says*

Ce grand nombre de moulins à eau s'explique par trois facteurs favorables : les quelque 80 km<sup>2</sup> de sols souvent favorables aux céréales donnaient du grain à moudre ; le chapitre de Saint-Hilaire le Grand de Poitiers, seigneur banal de Champagné, avait les moyens d'investir dans des structures onéreuses ; et le Clain qui prend naissance à Hiesse sur un plateau humide, qui reçoit trois petits affluents à Pressac, Payroux et Sommières, plus de nombreuses sources pérennes le long de son cours, n'est perturbé que par les eaux d'écoulement, donnant des crues limitées sur le territoire de la commune.

La vallée du Clain a donc durant neuf siècles, résonné du clapotement des roues à aubes verticales qui faisaient tourner leur axe horizontal. Celui-ci actionnait, par des engrenages en acacia ou en cormier, la meule qui broyait le grain sur *une meule dormante*. Des améliorations apportées par les meuniers ont remplacé les meules par *des cylindres*, fabriqué des engrenages métalliques et confié à l'axe, le soin d'agiter *le blutoir* qui séparait la farine du son.

Mais jusqu'à leur arrêt - dans les années 1960 pour le moulin de Says, le dernier à renoncer face aux minoteries industrielles- la nécessité de réguler la hauteur de la chute d'eau, obligeait à entretenir le barrage ou *déversoir* construit en travers du lit de la rivière, les vannes ou *empellements* qui réglaient le débit dans la dérivation ou *bief*, par où était détournée l'eau allant vers la roue, et les *coursiers* en pierre où cette eau s'engouffrait.

C'est dire si les meuniers exerçaient un métier complexe, dans une ambiance humide et poussiéreuse ; s'ils devaient être travailleurs, adroits en tout, honnêtes, pour garder une bonne clientèle. A ce prix, ils menaient une vie aisée grâce à un système de paiement sans argent, basé sur le volume de la farine plus important que celui du grain. C'est dire également si on pouvait les jalouser et donc les brocarder dans des chansons, ou bien s'ils pouvaient entrer en conflit, notamment quand le voisin en aval était accusé de retenir trop d'eau.

## 11 novembre 2013 : Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France

C'est en présence d'un nombreux public, de 5 portedrapeaux, que le maire Gilles Bosseboeuf commémora ce 11 novembre 2013.

La cérémonie commença par le dépôt de gerbe, de nombreux enfants accompagnèrent le maire au pied du monument aux morts.

Puis ce furent les moments de recueillement avec la sonnerie aux morts, la minute de silence, puis la Marseillaise.

Avant le remerciement des porte-drapeaux, Monsieur le Maire fit la lecture du message de Kader ARIF ministre délégué auprès du ministre de la défense, dans lequel il dit notamment « .....Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, sont désormais disparus. La Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire. Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations..... »

Puis nous nous retrouvâmes dans la salle du Conseil pour partager le verre de l'amitié.

Article et photos: Gilles Bosseboeuf



## 2 – LA VIE PRATIQUE

### La Mairie et l'Agence Postale Communale

#### • Coordonnées

1 Place de la Mairie

86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Fax 05.49.37.20.49

Courriel : [champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr](mailto:champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr)

Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

#### • Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.

Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00.

*La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.  
Services disponibles dans votre Agence Postale Communale*

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

#### Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY                      Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- ⇒ Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier** : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi
- ⇒ **Conseiller Financier** : Madiana MESRINE - Tel. 05.49.36.12.01
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle** : Muriel FER - Tel. 06.43.62.66.67

**Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.**

**Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.**

### La Cantine et la Garderie – voir les tarifs en page 42

☎ 05.49.52.86.33 - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.  
Horaires de la garderie : à partir de 07h30 le matin et de 16h00 à 18h30 le soir.

### Le Ramassage Scolaire

Il est assuré par la Communauté de Communes.

Deux minibus de 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service. Avec la mise en place de l'aide pédagogique complémentaire, des horaires différents ont été mis en place pour l'année scolaire 2013-2014.

Le bus partira :

- à 16h45 les lundis et jeudis du 30 septembre 2013 au 30 mai 2014.
- à 16h les mardis et vendredis pour cette même période.

Pour le reste de l'année, le bus du soir assurera le départ à 16h tous les jours de classe.

## LES FORCES DE LA NATURE



Le 27 juillet dans la nuit, une grosse tempête traversa notre commune ; à 1 heure du matin, la vitesse du vent a été mesurée à 155 km/ heure sur le mât de mesure installé route de Marnay pour l'étude concernant les éoliennes sur notre territoire. Des arbres étaient déracinés, couchés, beaucoup de routes étaient coupées, plus d'électricité, plus de téléphone, plus d'eau pour certains. Au moment où cet article est écrit (octobre 2013), nous voyons encore des branches cassées suspendues aux arbres, elles sont facilement reconnaissables par leur couleur, marron sur vert ; nous voyons aussi des câbles téléphoniques à terre, les réparations ne sont pas terminées. Chaque année, nous subissons ces forces de la nature, l'homme est remis à sa place...



Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour dégager les routes.

*Article et photos de Gilles Bosseboeuf*

## AIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VIENNE

### Evolution de l'aide à l'acquisition et à l'échange de parcelles boisées dans le département de la Vienne



Le 25 janvier dernier, le Conseil Général de la Vienne a modifié les modalités de l'aide à l'acquisition et à l'échange de parcelles boisées. L'indemnisation, qui était forfaitaire au départ, est passée à 80 % du montant réel des frais d'actes.

Les conditions d'accès, ont elles aussi, évolué :

- la parcelle doit se situer dans le département de la Vienne et prioritairement dans les zones de Plans de Développement de Massifs Forestiers.
- L'îlot doit être constitué :
  - soit en acquérant des parcelles contiguës à celles déjà possédées avec une tolérance de 100 mètres ;
  - soit en acquérant un îlot de parcelles à au moins deux propriétaires différents.

L'aide est plafonnée à 3000 € par propriétaire et par an.

Les engagements du bénéficiaire sont restés les mêmes. L'acquéreur doit fournir une garantie de gestion durable, maintenir l'état boisé de ses parcelles pour une durée minimale de 15 ans et ne pas démembrer l'îlot constitué.



**Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter : Mme MERCIER, CRPF Poitou-Charentes, Chargée mission foncier Vienne, aux 05.49.52.23.08/06.15.05.14.79 ou par courriel à [esthelle.mercier@cnpf.fr](mailto:esthelle.mercier@cnpf.fr) ou [poitou-charentes@crpf.fr](mailto:poitou-charentes@crpf.fr).**

## TERRE SUR LA ROUTE : LA RESPONSABILITE DE CHACUN



L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

De son côté, le Maire est investi par la loi de pouvoirs de police qui portent sur la circulation, mais également sur la conservation des voies. Il a le pouvoir de constater et de sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Même si la faute n'est pas volontaire, l'acteur peut voir sa responsabilité engagée pour faute par omission. La responsabilité peut être engagée en sa qualité de « gardien » de la boue ou de toutes substances répandues sur la chaussée. Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.



## INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

**« Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres »**

Chaque propriétaire doit assumer son animal et le garder chez lui. Un chien ne doit ni divaguer sur la voie publique ni chez les voisins ! Le Conseil Municipal a voté une amende de 100 euros (en 2012) si les agents municipaux ont à intervenir ainsi que la refacturation aux propriétaires des frais vétérinaires (en 2013) pour le contrôle nécessaire avant la conduite des animaux au refuge.

Il existe le site internet de la Société Centrale Canine [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr) sur lequel les propriétaires de chiens pourront trouver toutes les informations nécessaires à la bonne éducation de leur animal de compagnie.



## SITE INTERNET COMMUNAL

La commune s'est dotée d'un flash code qui vous dirige vers le site internet communal



« **Flashcode** est une marque désignant un format de données de codes-barres 2D. Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. Se référer à la notice ou au site du constructeur de votre mobile.

La photographie d'un flashcode avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que : se connecter à un site Web pour consulter un article ; envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ; faire un appel téléphonique ; enregistrer une carte de visite dans ses contacts. Le terme de flashcode est parfois utilisé pour désigner tous les systèmes de codes-barres matriciels pour lecture *via mobile* »

*Texte de Laurent Mayet*

**[www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)**

La version mobile du site internet est en ligne :

**[Http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile](http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile)**

**Comment télécharger gratuitement l'application flashcode sur son mobile ?**



|  |  |
|--|--|
|  | Sur Iphone<br>Téléchargez l'application flashcode depuis Appstore                                |
|  | Sur Android<br>Téléchargez l'application flashcode depuis Android Market                         |
|  | Par SMS<br>Envoyez le mot "flashcode" au 30130   |
|  | Depuis votre mobile<br>Connectez-vous sur <a href="http://www.flashcode.fr">www.flashcode.fr</a> |

Une fois que votre téléphone est équipé de l'application, il vous suffit de lancer celle-ci et vous pourrez décoder les flashcodes, ainsi vous accéderez au site internet.

| Famille  | Libellé   | Tarif 2014                            |
|--|---|---------------------------------------|
| PHOTOCOPIES  | Photocopie A4 noir et blanc recto   | 0,30 €                                |
|  | Photocopie A4 noir et blanc recto verso   | 0,50 €                                |
|  | Photocopie A3 noir et blanc recto   | 0,40 €                                |
|  | Photocopie A3 noir et blanc recto verso   | 0,60 €                                |
|  | Photocopies des associations en noir et blanc A4 et A3                            | Gratuit                               |
| CANTINE  | Repas élève   | 2,80 €                                |
| GARDERIE   | Garderie enfants du matin   | 1,30 €                                |
|  | Garderie enfants du soir jusqu'à 18h30  | 2,00 €                                |
|  | Dépassement garderie du soir ¼ d'heure  | 10,00 €                               |
|  | Dépassement garderie du soir au-delà du ¼ d'heure (forfait)                       | 30,00 €                               |
| CIMETIÈRE  | Concession cinquantenaire pour tombe  | 300,00 €                              |
|  | Concession trentenaire pour tombe   | 200,00 €                              |
| COLOMBARIUM  | Concession 1 case 15 ans  | 300,00€                               |
|  | Concession 1 case 30 ans  | 500,00€                               |
|  | Dispersion de cendres par corps   | 50,00€                                |
| ASSAINISSEMENT   | Raccordement à l'égout (remise aux normes)  | sur devis SIVEER                      |
|  | Raccordement à l'égout (neuf )  | sur devis SIVEER                      |
|  | Prime fixe  | 100,00 €                              |
|  | Taxe variable par m3  | 1,12 €                                |
| GÎTE D'ÉTAPE (tous les tarifs du gîte sont disponibles au secrétariat) | Nuitée été (avril à septembre)  | 13,80 €                               |
|  | Nuitée hiver (octobre à mars)   | 14,50 €                               |
|  | Tarif week-end gîte complet (du vendredi 16 h au lundi 10 h) été                  | 690,00 €                              |
|  | Tarif week-end gîte complet (du vendredi 16 h au lundi 10 h) hiver                | 725,00 €                              |
| CAMPING  | Tarif camping par personne et par jour  | 2,50 €                                |
| BULLETIN MUNICIPAL   | Encart publicitaire couleur 1/4 de page   | 50,00 €                               |
| COPIES   | Fax envoi   | 0,80 €                                |
|  | Fax réception   | 0,30 €                                |
|  | Extrait cadastral A4  | 1,20 €                                |
|  | Extrait cadastral A3  | 1,80 €                                |
|  | Relevé de propriété A4  | 0,50 €                                |
|  | Duplication de dossier (en plus du coût des photocopies)                          | 27,00 €/heure                         |
| PÊCHE  | Carte week-end d'ouverture lâcher de truites (1 jour)                             | 10,00 €                               |
|  | Carte journalière (hors lâcher de truites)  | 5,00 €                                |
|  | Carte annuelle adulte   | 40,00 €                               |
|  | Carte annuelle enfant (-10 ans)   | 5,00 €                                |
|  | Carte week-end carliste   | 20,00 €                               |
|  | Carte annuelle carliste (pêche de nuit)   | 70,00 €                               |
| LOCATION MATERIEL  | Tables pliantes 1800 x 750 pour les associations communales                       | Gratuit                               |
|  | Tables pliantes 1800 x 750 pour les habitants de la commune                       | 3,00 € la table<br>Caution de 100€    |
|  | Tables pliantes 1800 x 750, jour supplémentaire, pour les habitants de la commune | 1,00 € la table<br>Caution 100€       |
|  | Tables pliantes 1800 x 750 pour les habitants hors commune                        | Pas de prêt                           |
|  | Friteuse aux associations de la commune   | Gratuit                               |
|  | Friteuse aux habitants  | Pas de prêt                           |
|  | Chaises   | 0,30 € la chaise                      |
|  | Parquet pour les habitants de la commune  | 55 € les 27 éléments<br>Caution 100 € |
|  | Parquet pour les associations communales  | Gratuit                               |
|  | Bancs pour les habitants de la commune  | 1 € le banc                           |
|  | Bancs pour les associations communales  | Gratuit                               |
|  | Sono YAMAHA pour les associations de la commune                                   | 100 €<br>Caution 300€                 |

| Famille | Libellé   | Tarif 2014 |
|---------|---|------------|
| CHIENS  | Recueil et transport des chiens errants à Brion | 100,00 €   |
| TRAVAUX | Buses 2ml sans embouts                          | 180,00 €   |
|         | Buses 2ml avec embouts                          | 300,00 €   |
|         | Pose de buses sans embouts de sécurité 6ml      | 410,00 €   |
|         | Pose de buses avec embouts de sécurité 6ml      | 620,00 €   |
|         | Heure tractopelle (machine)                     | 32,00 €    |
|         | Heure d'agent                                   | 27,00 €    |
|         | Heure de nettoyage salle des fêtes              | 27,00 €    |
|         | Heure de tracteur + remorque (machine)          | 22,00 €    |
|         | Heure de tracteur + balayeuse (machine)         | 25,00 €    |
|         | Heure de tracteur + élagueuse (machine)         | 32,00 €    |

• Grande salle des fêtes

| Tarif  | Habitants |              | Association |              | Pour tous          |                                    |
|--|-----------|--------------|-------------|--------------|--------------------|------------------------------------|
|  | Commune   | Hors commune | Commune     | Hors commune | Location vaisselle | Chauffage (du 1er nov. au 31 mars) |
| REPAS  | 200 €     | 280 €        | 80 €        | 160 €        | 50 €               | 60 €                               |
| MARIAGE<br>(du vendredi après-midi au lundi matin)   | 280 €     | 360 €        | /           | /            | 50 €               | 100 €                              |
| SPECTACLES<br>(loto, concours de belote, théâtre...) | /         | /            | 45 €        | 100 €        | /                  | /                                  |

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.



• Petite salle des fêtes

| Tarif           | Commune | Hors commune | Association | Association hors commune |
|-----------------|---------|--------------|-------------|--------------------------|
| VIN D'HONNEUR   | 50 €    | 90 €         | Gratuit     | 90 €                     |
| REPAS           | 90 €    | 140 €        | Gratuit     | 140 €                    |
| REPAS DE JEUNES | 50 €    | /            | /           | /                        |



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur. Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

# Liste des Artisans et des Commerçants

| Dénomination   | Raison sociale - adresse  |  |
|--|---|---|
| Architecte paysagiste  | Atelier Samuel LANDREAU   | 05.49.18.24.40  |
| Balades à poney  | Sylvie JOUANNO  | 06.72.38.94.52  |
| Bar-Restaurant-Pizzeria  | L'Hortense - 1 Place du Puits   | 06.09.62.72.82  |
| Commerçants non sédentaires  | Bruno FAUSTIN-LEYBACH   | 06.86.84.58.32  |
| Coopérative agricole   | COREA Poitou-Charentes  | 05.49.37.98.72  |
| Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites<br>Haras de Saint Hilaire | Fabrice AUGAN<br>Le Haras   | 05.49.37.33.72<br>05.49.37.28.09  |
| Education canine, pension, élevage canin et félin                    | ANIMO' SOLUTION<br>BOUTIN Frédéric  | 06.66.18.99.93  |
| Electricité - plomberie - chauffage - ramonage                       | Thierry MAYET   | 05.49.37.28.62  |
| Epicerie - Journaux - Tabac - Pain                                   | Carole et Philippe BOUTRON  | 05.49.37.30.96  |
| Esthéticienne  | Escale Bien-Etre Aurore SUEUR   | 06.12.88.27.59  |
| Exploitant forestier - Négociant en bois                             | Frédéric DURIVAUT   | 05.49.37.98.73  |
| Fabrication sur mesure en fer forgé                                  | Vincent GATINEAU  | 05.49.55.35.26  |
| Fleurs et légumes  | Thierry FRETIER   | 05.49.37.32.52  |
| Gâteaux sur mesure, biscuits décorés                                 | Lovely Cakes<br>Mme REAULT Axelle   | 06.25.90.44.58  |
| Gîte d'étape communal<br>« Gîte de France »                          | 1 rue du Presbytère<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                          | 05.49.37.30.91  |
| Gîte d'étape Eric et Julia   | Le Pontreau   | 05.49.42.04.49  |
| Gîte Rural du Moulin de Chaume                                       | Olivier PIN — Chaume  | 05.49.37.30.04  |
| Infirmières  | Mireille MATHIEU - Marylin FOURNIER   | 05.49.37.98.75  |
|  | Emmanuelle TASTET   | 05.49.88.25.70  |
| Location de compositions de plantes en pots<br>pour tout événement.  | Vivat' Vivaces<br>Lisa Castagna   | 06.81.75.46.87  |
| Login-Entreprises : Conseil logistique,<br>commerce de logiciels     | Marc MICHEL   | 06.07.60.29.70  |
| Maçon - Carreleur  | Xavier GABARD   | 06.31.94.77.63  |
| Magasin La ferme des Buissonnets                                     | Vincent PECOT   | 05.49.47.41.59  |
| Maison d'hôtes   | « Le Relais du Haras » au Laitier   | 05.49.11.39.67<br>06.72.45.19.44  |
| Masseurs - Kinésithérapeutes D.E.<br>(Diplômées d'Etat)              | Sylvie MANEUF-GABARD, Lacramiora<br>POPESCU, Audrey NOMBALLIER,<br>Elsa SOUSA | 05.49.37.30.73  |
| Mécanique - Garage - Station service                                 | Vincent RAVEAU  | 05.49.37.30.45  |
| MELI COSMETO : Boutique en ligne de maquillage<br>de marque          | Mme Mélinda JARRY   | 06.59.85.46.00  |
| Négociants en bestiaux   | BONNET Frères   | 05.49.37.31.99  |
| Osthéopathes   | Sylvie MANEUF-GABARD, Assal LAURENT   | 05.49.37.30.73  |
| Parages d'onglons chèvres et moutons                                 | Claude ARTAUT   | 06.25.58.69.13  |
| Peintres en bâtiment   | Jean-Michel PAILLET   | 05.49.52.22.33  |
|  | Philippe ROGEON   | 05.49.37.32.08  |
| Photographe  | Claire MARQUIS  | 06.83.30.29.91  |
| Plomberie - chauffage - couverture                                   | Christian LEGRU   | 05.49.37.96.67  |
| Sage-femme   | Emmanuelle RIOU-CROCE   | 05.49.39.46.38  |
| Salon de coiffure LONLI-LONLA  | Hélène HEBRAS-CHOLET  | 05.49.52.28.70  |
| Travaux agricoles  | S.A.R.L. La Combaudière   | 05.49.37.30.23  |
| Travaux bâtiments, gros et second œuvre, neuf<br>et rénovation       | SARL JADAULT et Fils  | 06.49.44.81.42<br>05.49.37.32.77  |
|  | EARL de la Touche Mergat  | 05.49.37.21.16<br>06.80.89.62.24  |

## L'ÉCOLE

# École de Champagné Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire  
☎ 05-49-37-32-61 ☒ [ce.0860166n@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860166n@ac-poitiers.fr)  
Horaires : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 16h00

Cette année, l'école accueille **112 élèves** répartis entre 4 classes :

- ↪ PS-MS-GS avec Mme GUIGNARD: **29 élèves**. ATSEM: Mme SAULNIER
- ↪ GS-CP avec Mmes CHAIGNEAU et POUPART: **27 élèves**. ATSEM : Mme ARTUS
- ↪ CE1-CE2 avec Mmes BARDET (Directrice) et POUPART: **28 élèves**.
- ↪ CM1-CM2 avec Mme CHAMBARD: **28 élèves**.

### En 2013, tous les élèves de l'école sont partis en classe découverte.

↪ Les PS, MS, GS et CP sont allés à la **Grève sur Mignon** pendant deux jours à la découverte de la nature. Ils ont dormi dans des yourtes !



↪ Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont découvert au centre de plein air de **Lathus** plusieurs activités sportives : le canoë-kayak, la spéléologie, la voile, l'escalade, le tir à l'arc et l'équitation.



*Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2011),  
prendre contact avec l'école au mois d'avril.*

## La Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale entre maintenant dans sa quatrième année de fonctionnement et offre gratuitement ses services à une population toujours plus nombreuse.

En octobre 2013, nous avons **273 personnes inscrites dont 100 enfants de moins de 14 ans, 32 lecteurs ont entre 14 et 24 ans, 91 entre 25 et 59 ans et 50 ont plus de 60 ans.**

**De janvier à octobre 2013, nous avons accueilli 1611 visiteurs, prêté 640 documents adultes et 744 documents enfants.**

Ce service public qui fonctionne grâce à une **équipe de 15 bénévoles**, tous membres de l'association « Murmures et Cultures à Champagné », propose aussi de nombreuses animations.

La bibliothèque municipale est un **lieu de rencontre et d'échange** où l'on peut se documenter, lire, emprunter des livres et des revues, accéder à Internet ou à sa messagerie et trouver de l'information, consulter le Portail de la BDV, faire des réservations...

La bibliothèque municipale travaille en **partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne** (BDV) qui y dépose des documents et apporte son aide pour les animations. Elle assure auprès des bénévoles une **formation permanente**, financée par le Conseil Général. En 2013, la responsable a participé à 3 journées de formation, à une journée rencontre avec l'éditeur Thierry Magnier, à 3 ateliers d'échanges autour d'ouvrages nouveaux à la BDV et à 2 séances de présentation de nouveautés en librairie. **L'association pour la promotion de la lecture dans le département de la Vienne** apporte aussi son soutien à la bibliothèque par le prêt d'expositions et de valises thématiques ou par des subventions pour financer une partie des animations payantes.

### Horaires et tarifs

La bibliothèque municipale est ouverte 3 fois dans la semaine : **le mercredi et le samedi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 18h30.**

**Les élèves de l'école de Champagné et les Loupiots de la Mutuelle Petite Enfance y sont accueillis une à deux fois chaque trimestre en dehors des heures d'ouverture au public.**

**L'inscription gratuite** pour tout le monde sur justification de son identité et de son domicile, est **renouvelée chaque année** et se fait **aux heures d'ouverture auprès des bénévoles.**

Une autorisation parentale est demandée pour les enfants de moins de 14 ans.

### Modalités de prêt

Chaque personne inscrite peut emprunter **2 documents à la fois, pour une durée maximale d'un mois.** Une **prolongation** est **possible** si le document emprunté n'est pas réservé.

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes, suspension du droit de prêt).

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

**On peut aussi demander aux personnes qui assurent la permanence de réserver auprès de la bibliothèque départementale un ouvrage** qui n'est pas dans les rayons ; il est alors apporté par la **navette mensuelle.**

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent faire appel à un **service à domicile.**



La Bibliothèque



Les Loupiots

**Le fonds**

Il comprend **1000 livres** achetés par la commune ou donnés par des habitants. (**Les ouvrages donnés sont sélectionnés** en fonction de leur état, de leur vétusté et du contenu. Les livres de poche ne sont pas acceptés sauf s'ils n'existent pas dans une autre collection ; nous n'acceptons pas non plus les livres jaunis, poussiéreux, abîmés ou trop vieux).

De plus, la Bibliothèque Départementale met à la disposition de la commune **1320 ouvrages** dont **une partie est renouvelée 2 fois par an lors du passage du bibliobus**. Le Conseil Municipal a voté un **budget de 1500 €** pour l'achat de livres et de matériel d'équipement pour les livres. Il sert aussi à financer l'abonnement à « **J'aime lire** ».

*Texte de Annette Bosseboeuf, Responsable de la bibliothèque municipale*

**Les animations proposées par la Bibliothèque Municipale**

Nous essayons d'en proposer régulièrement soit avec des intervenants extérieurs soit avec des bénévoles locaux; si vous souhaitez nous faire partager des expériences intéressantes ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'intervenir bénévolement, n'hésitez pas à nous contacter (tél.05 49 37 48 89 ou E-Mail : [biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr](mailto:biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr) )

**Animations proposées en 2013 :**

**26 janvier** : Dédicace par Louis Vibrac du livre « Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire »

**29 janvier** : Accueil de 2 classes (Maternelle + CP)

**12 février** : Accueil des Loupiots sur le thème de Carnaval

**23 février** : Animation sur la Roumanie

**12 mars** : Atelier informatique avec « le Merveilleux Noël »

**28 mars** : Participation à la Grande Lessive avec l'école

**23-24 mars** : Exposition photos « 100 ans de portraits de famille ».

**2 avril** : Accueil des élèves de CP (Australie, kangourous)

**4 avril** : Accueil des élèves de Maternelle

**30 avril** : Accueil des Loupiots

**8 juin** : Rencontre de lecteurs avec présentation des « coups de cœur ».

**11 juin** : Accueil de 2 classes (CP + Maternelle)

**25 juin** : Accueil des Loupiots

**7 au 14 août** : Exposition « l'Art Roman en Poitou-Charentes ».

**14 septembre** : Journées du Patrimoine : Concours de dessins pour enfants et exposition peinture « Aux plaisirs de l'eau ».

**21 septembre** : Rencontre de lecteurs avec présentation des « coups de cœur »

**1<sup>er</sup> octobre** : Accueil des Loupiots sur le thème de l'eau

**16 octobre** : « Lire en Vienne » : le bar à eau par un animateur de l'Espace Mendes France de Poitiers.

**Novembre** : Accueil des 4 classes de l'école de Champagné.

**15 novembre** : Formation BDV à Champagné avec 15 stagiaires « Animer avec un raconte-tapis »

**23 novembre** : Rencontre de lecteurs avec présentation des « coups de cœur ».

**10 décembre** : Accueil des Loupiots à la bibliothèque.

**12 décembre** : « Une heure, une œuvre » (découverte d'une œuvre contemporaine de Kristina Solomoukha avec FRAC de Linazay).

Le compte rendu des rencontres « coups de cœur » est sur le site de la commune dans la rubrique animations bibliothèque.

*Texte de Annette Bosseboeuf et photos de Gilles Bosseboeuf*



*Les Loupiots*



*Conférence sur la Roumanie*

## ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Général de la Vienne à cette adresse: <http://www.cg86.fr/> ou au ☎ 05 49 55 66 00

Conseil général de la Vienne  
Place Aristide Briand  
BP 319  
86008 Poitiers



## ASSISTANTES SOCIALES

Permanence de l'Assistante Sociale  
intervenant sur Champagné-Saint-Hilaire

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay.**

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

### Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)
- Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00
- Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30



## NUMÉROS D'URGENCE



|  |           |  |
|--|-----------|--|
| <b>POMPIERS</b>                        | <b>18</b> |  |
| <b>GENDARMERIE</b>                     | <b>17</b> | ou 05.49.59.31.16<br>(Gendarmerie de GENÇAY) |
| <b>SAMU</b>                            | <b>15</b> |  |
| <b>URGENCE Médecin de garde :</b>      |           | 05.49.38.50.50                               |
| <b>Ambulances Sud Vienne :</b>         |           | 05.49.87.00.35                               |
| <b>Centre Antipoison de Bordeaux :</b> |           | 05.56.96.40.80                               |

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.



## HORAIRES DES CARS « LIGNES EN VIENNE »

LIGNE 106 POITIERS—GENÇAY—CIVRAY

Pour en savoir plus : Rapides du Poitou ☎ 05.49.46.27.45  
Site Internet du Conseil Général : [www.cg86.fr](http://www.cg86.fr)



## RECENSEMENT

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



Vous pouvez prendre contact  
auprès de nos services

Mail : [bsn-poi.sga@defense.gouv.fr](mailto:bsn-poi.sga@defense.gouv.fr)  
 Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22.81  
 courrier : Centre du Service National de Poitiers  
 Quartier Aboville - BP 647  
 86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet:

**l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers [www.ac-poitiers.fr](http://www.ac-poitiers.fr) – rubrique « espaces jeunes – parcours **citoyen** ».



## URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagné :

[www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :



**Service-Public.fr**

Le site officiel de l'administration française

**Attention une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.**

**Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie.**

**Travaux de terrassement en bordure de voirie :**

**les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie. Cette démarche est gratuite.**



## SIVEER, SYNDICAT DES EAUX DE LA VIENNE

S.I.V.E.E.R Poitiers  
 55 rue Bonneuil Matours  
 86000 POITIERS

Téléphone: 05.49.61.16.90  
 Fax: 05.49.44.14.23



S.I.V.E.E.R Gençay  
 ZA de Verneuil  
 Route de Confolens  
 86160 GENÇAY

Téléphone: 05.49.59.38.83  
 Fax: 05.49.59.90.98

Site internet: [www.siveer.fr](http://www.siveer.fr)

**Urgences 24h/24h**

**05 49 61 16 90**

## PAPIERS D'IDENTITÉ

### ♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 2 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 2 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 2 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 10 ans.

### ♦ Passeport

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gencay. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, 86€ en timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Tout comme la carte nationale d'identité, le passeport est valable 10 ans.



## SORÉGIES, FOURNISSEUR DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA VIENNE



Sorégies Vivonne  
19 rue Portes Rouges  
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50  
Site internet: [www.soregies.fr](http://www.soregies.fr)



## SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP DE LA RÉGION DE ROMAGNE)

Vos délégués : Gilles BOSSEBOEUF, Laurent MAYET, Olivier PIN

### ATTENTION

Surveillez vos canalisations, vos compteurs, protégez-les contre le gel.

Le tarif fuite est progressivement supprimé.

Vos factures risquent d'être douloureuses.

N'oubliez pas de signaler les fuites que vous constateriez sur le réseau.

Appelez le SIVEER au numéro de téléphone que vous avez sur vos factures d'eau.



## LES AIDANTS FAMILIAUX À GENÇAY ET SAVIGNÉ



Les aidants familiaux de personnes dépendantes disposent d'espaces gratuits d'information, d'échange et de convivialité à Gencay et Savigné.

### C'est pour qui ?

**Pour les proches** qui accompagnent au quotidien une personne âgée dépendante.

### On y fait quoi ?

**On échange autour d'un thème** proposé par le groupe pour partager autour de son ressenti et de ses idées autour d'un café.

### Comment cela se passe ?

**Dans le respect de la parole**, chacun est libre de dire ce qu'il pense : il n'y a pas de mauvaises questions ni de mauvaises réponses.

**La confidentialité prime** : ce qui est dit reste au Café des aidants.

### C'est quand et où ?

**A Gencay** (Maison des services) le 1er mardi du mois et **à Savigné** (Agence MSA) le 3ème mardi. Chaque rencontre se déroule de 14 h 30 à 16 h 30.

### Je veux en savoir plus !

Contactez [Mme Delhomme](mailto:Mme.Delhomme) au 05 49 43 86 97. Elle pourra également intervenir en cas de souci de transport ou de garde de la personne aidée.

## MAIS T'ES HAUT A CHAMPAGNE

E  
T  
E  
O

### BILAN MÉTÉO 2013

La préparation du Bulletin Municipal empêche de faire « coller » les résultats météorologiques annuels à l'année du calendrier. En revanche, la période étudiée d'octobre à septembre coïncide assez bien avec le début de l'automne et la fin de l'été : on parlera donc de l'année météo.

#### Impressions humides de Limes

Le dernier trimestre 2012 a bien rempli nos réservoirs avec un total cumulé de 420 mm de pluie. Et quand la feuille d'avril est arrachée des éphémérides, on se dit que le printemps a été « normal » : 150 mm pour sa première moitié ! Et voilà que mai et juin renversent brutalement la tendance, bouleversant les plans (les plants ?) des jardiniers...236 mm...ce n'est plus un printemps, c'est un plein temps d'averses !

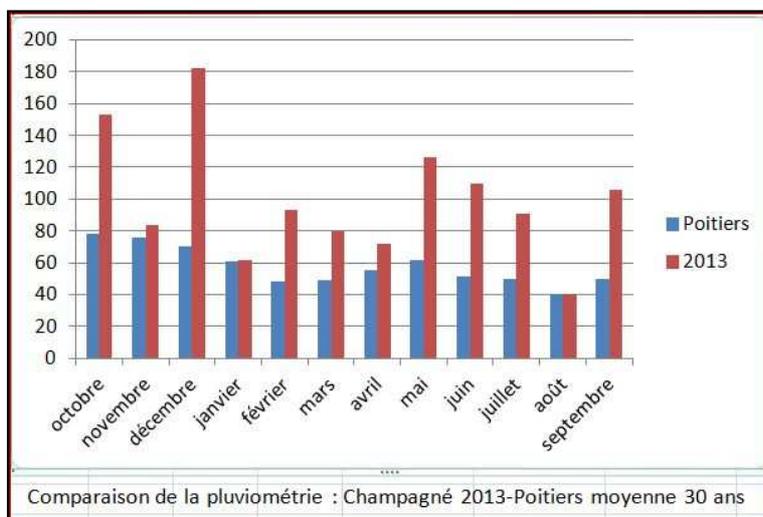
« *L'été va freiner la fantaisie des nuages* », pense-t-on quand les « juilletistes » ont le droit d'aller sous de meilleurs cieux. C'est assez vrai puisqu'il a fallu les trois mois d'été pour donner à un millimètre près, la même eau que les deux mois précédents. Et surtout parce que les 237 mm enregistrés tiennent compte de trois jours de fureur du temps : la nuit qui suit la Sainte Anne (26 juillet) va rester dans les mémoires comme la nuit de l'anémomètre fou, qui note des tornades à 155 km/heure. Mais le pluviomètre lui, n'est pas resté au sec, il a recueilli 37 mm d'eau. Et septembre, qui a été beau dans l'ensemble, déverse tout de même sur Champagné, 51 mm d'eau dans la journée du 14, et 55 mm dans celle du 28. Une vraie pluie tropicale puisque seulement en une heure les nuages ont précipité 45 mm d'eau sur nos toits !

#### Pluie 2013 exceptionnelle ? Oui !

Le pluviomètre est éloquent : durant les douze mois d'octobre 2012 à septembre 2013, il a comptabilisé 1199 mm. Ce qui veut dire que s'il n'y avait ni infiltration, ni évaporation, ni écoulement, c'est une couche de 1,20 mètre qui s'accumulerait sur le sol en un an.

Météo France a établi pour Poitiers une moyenne mensuelle des précipitations sur 30 ans. La comparaison entre la pluviométrie de Champagné et ce modèle moyen de Poitiers est éloquente. Il est tombé presque le double de pluie par rapport à la moyenne, et trois mois seulement ont respecté cette moyenne :

novembre, janvier et août. Tous les autres sont nettement au-dessus, et la « belle saison » a été copieusement arrosée. Résultat, des gazons toujours verts et à tondre souvent.



#### Température 2013 ?... Plutôt ni froid ni chaud

Les potagers n'ont donc guère eu besoin d'arrosage, et de toute façon, les réserves ont été rapidement renouvelées. En revanche, la température, elle, n'a guère commis d'excès. L'hiver n'a pas été rigoureux : Noël s'est passé « au balcon », janvier a fait tomber la neige le 16 et le 18, mais elle n'a blanchi la campagne que très peu de temps, les nuits de février ont fait descendre le mercure en dessous de zéro, mais au pire jusqu'à -4°C. Donc l'hiver 2012/2013 n'a pas imposé à Champagné de grands froids, mais il a été suivi d'un printemps généreux en nuages et évidemment trop peu en degrés centigrades. Si bien que les jardins ont pris deux semaines de retard, et que les insectes pollinisateurs ont été discrets. Certaines tomates en ont pâti !

En été, le thermomètre a eu quelques bouffées de chaleur : notamment le 22 juillet où son mercure a fait une poussée jusqu'à 35°C et le 1er août où il est monté jusqu'à 33°C.

Au total, la météo champagnoise 2013 a été copieusement arrosée, « printanièrement » tardive, et violemment « dépressive » durant des séquences courtes. La première décennie d'octobre nous a prolongé les beaux jours, mais sans hirondelles, et l'automne n'a pas encore coloré les forêts.

Texte de Jacqueline Vibrac

# ENVIRONNEMENT

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral (Impression couleur)

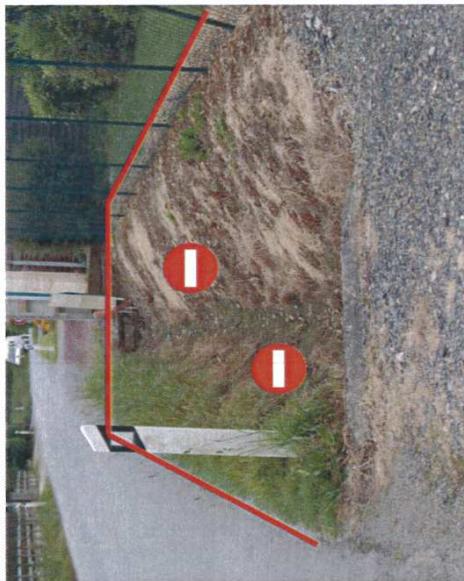
## Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

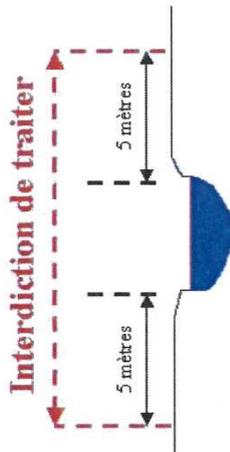
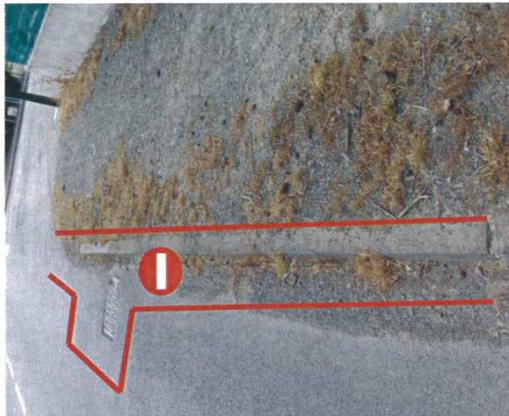
**A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU** figurant sur les cartes IGN 1/25 000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



**DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES** ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



**SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.**



**TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.**

**EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.**

# LE CENTRE DE SECOURS DE SOMMIÈRES DU CLAIN

En 2012, 111 interventions ont été assurées, sur la commune et sur une partie des communes de Romagne, Château Garnier et Champagné St Hilaire



|                      |    |                    |    |
|----------------------|----|--------------------|----|
| Sommières            | 41 | La Ferrière Airoux | 3  |
| Romagne              | 24 | St Romain          | 5  |
| Château Garnier      | 5  | Autres             | 25 |
| Champagné st Hilaire | 8  |                    |    |

### Interventions en quelques chiffres :

54% concernent les secours à la personne

28% les accidents de la circulation

12 % les feux

6 % les interventions de protection et opérations diverses

**Pour porter secours dans tout le département, les sapeurs-pompiers ont besoin de vous.**

**Rejoignez-les et vivez un engagement citoyen au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études.**

Cet engagement vous permettra de participer aux différentes missions que sont le secours à la personne, la lutte contre les incendies, la protection des biens, la préservation de l'environnement...

Au-delà des interventions, cet engagement vous apportera :

- une intégration renforcée dans la vie locale
- une valeur ajoutée au sein de l'entreprise qui vous emploie
- une adhésion à un groupe, une équipe, une famille
- la possibilité de participer à de nombreuses manifestations amicales et sportives
- la reconnaissance de votre entourage...

### Conditions (quelle que soit votre nationalité)

- Etre âgé de 16 ans minimum (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)
- Remplir des conditions d'aptitude médicale et physique

Le Centre de secours de Sommières du Clain est composé de 13 Sapeurs-pompiers dont 2 femmes : 1 médecin capitaine, 4 Caporaux, 1 Adjudant/chef, 6 Sapeurs et 1 Sergent chef

Le centre de secours est équipé à ce jour : 1 VSAB (ambulance), 1 VTUL (véhicule toute utilité) et 1 VPI (véhicule incendie).

Notre secteur de première intervention inclut Sommières du clain ainsi qu'une partie des communes de Champagné St Hilaire, Romagne, Saint Romain, Château Garnier et La Ferrière-Ayroux.

Le recrutement de sapeur pompier n'est pas réservé à la commune de Sommières (sous réserve que le système d'alerte fonctionne).



Si vous souhaitez des renseignements pour devenir pompier, n'hésitez pas à contacter le chef de centre ou son Adjoint au **05 49 87 70 08** ou le **05 49 87 22 34**.

**24 h / 24**  
**Les sapeurs-pompiers**  
**sont près de vous**  
**pour porter secours**

**Pour en savoir plus:**  
**Les sapeurs-pompiers de la Vienne**  
**Bureau du volontariat**  
**Tél: 05 49 49 18 40 ou 44**  
**(9h-12h / 14h -17h)**

## ASSOCIATION ELAN

Une Epicerie Solidaire à Gençay pour les habitants de la communauté de communes du pays gençéen et de la commune de Usson-du-Poitou.

### Sous quelles conditions puis-je bénéficier de l'aide?

- Résider sur les communes de Brion, Champagné-Saint-Hilaire, Château Garnier, Gençay, La Ferrière-Ayroux, Magné, Saint Maurice la Clouère, Saint-Secondin, Sommières du Clain ou Usson-du-Poitou.
- Remplir les conditions de ressources définies par l'association.

### Produits et prix

Les familles peuvent se procurer tous les produits de consommation courante vendus entre 10% et 50% du prix du commerce local. Tels que des produits d'épicerie, des boissons (à l'exception de l'alcool), des produits frais et surgelés, ainsi que des produits d'entretien et d'hygiène.

Les quantités peuvent être limitées selon arrivages.

### Quelles démarches dois-je faire?

Si vous voulez vous inscrire pour l'épicerie solidaire, veuillez prendre contact avec M. Laborde au 06.63.39.30.68 ou M. Ingrand au 06.87.22.98.41. Ils vous présenteront le fonctionnement de l'épicerie et les documents nécessaires à votre inscription.

### Qui instruit et examine mon dossier?

Il est instruit par 2 responsables de l'association à la demande de la personne. Pour des raisons de confidentialité c'est l'association qui identifie et habilite les ayant-droit de l'épicerie solidaire.

### Fonctionnement

Le budget d'achat est calculé en fonction de la composition familiale. La carte d'accès à l'épicerie comporte l'identité du bénéficiaire, sa composition familiale et le budget d'achat à ne pas dépasser. Seul, le bénéficiaire peut entrer dans l'épicerie.

Les bénéficiaires sont de tous les âges et milieux sociaux car personne n'est à l'abri d'un accident de vie. Chaque personne devra s'acquitter de l'adhésion pour accéder à l'épicerie.

### Jours et Horaires d'ouverture

2 jeudis par mois de 13h30 à 18h30

### Accès

L'épicerie se situe sur la commune de Gençay, sur la place du champ de foire à côté du château d'eau.

3 place du champ de foire

86160 GENÇAY

☎ 05.49.59.40.37



## Le RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE

Un réseau au service des personnes âgées et des professionnels de santé

Depuis sa création (en 2000), le réseau gérontologique participe à la prise en charge des personnes âgées en difficulté au domicile ; il nous semble intéressant de rappeler les actions pour lesquels le réseau intervient.

### Le réseau Gérontologique :

- peut répondre à toute demande d'information ou de conseil en matière de prise en charge gériatrique médico-sociale au domicile.
- Peut évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales et proposer un plan d'aide au domicile.
- Surveiller l'évolution de ce plan d'aide et en coordination avec les différents professionnels médico-sociaux, l'adapter et le faire évoluer dans un but de qualité de soins et de confort pour la personne suivie.
- En cas de difficultés importantes (sanitaires, familiales, précarité...), il peut organiser une réunion de concertation avec l'ensemble des intervenants ainsi que le patient et sa famille de manière à élaborer une prise en charge consensuelle.
- Pour toute sortie ou entrée à l'hôpital ou autre établissement de soins, le réseau peut être l'intermédiaire privilégié de manière à raccourcir une hospitalisation ou pour établir une programmation d'admission dans le service le plus adapté.
- Il peut effectuer des tests (troubles cognitifs, basse vision, dépression, troubles de l'équilibre, malnutrition) qui peuvent alerter le Médecin généraliste et anticiper la prise en charge médicale.

Par son travail d'équipe qui met en relation les différents intervenants, le réseau assure continuité des soins, optimisation de l'aide (médicale, financière, sociale) dans le but de décloisonner les secteurs publics et privés, d'améliorer la qualité du soin et le confort de la personne âgée.

Le Réseau de santé s'est étendu aux cantons de Gençay et Couhé en mars 2013.

Vous pouvez nous joindre au 05 49 54 38 62.

**Réseau Gérontologique du Val de Vonne :**

**29, rue de Chypre**

**86600 LUSIGNAN**

## ADMR - La référence du service à la personne



Les premières associations ADMR ont vu le jour il y a plus de 65 ans. Elles sont aujourd'hui 3.350 réparties sur 94 fédérations départementales, elles forment aujourd'hui le 1<sup>er</sup> réseau français des services à la personne. L'ADMR, titulaire de l'agrément qualité, met à votre disposition des professionnels expérimentés, diplômés et à votre écoute.

En 2012, 29 familles de Champagné-Saint-Hilaire ont eu recours à l'association locale ADMR de Gençay.

Quelle que soit votre situation, L'ADMR a une solution à vous proposer :

**GAMME FAMILLE :**

- Garde d'enfants à domicile
- ménage, repassage...

**GAMME AUTONOMIE :**

- ménage, entretien du linge, préparation des repas
- Aide aux courses, transport accompagné
- Aide à la toilette
- Téléassistance Filien ADMR...

Cette gamme permet aux personnes accidentées, âgées ou handicapées d'être certaines que leur quotidien est assuré.

Nos bénévoles établiront les devis, vous conseilleront et vous aideront dans vos démarches pour obtenir une aide financière. Nos prestations peuvent être, en partie prises en charge par :

- la Caisse D'allocations familiales
- Les Mutuelles
- Les caisses de retraites
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les Sorties d'hospitalisation

**Association ADMR de GENÇAY**

1 bis rue de la Roche  
86160 GENÇAY  
05 43 53 48 28



## FAMILLES RURALES - APEF



L'association « **APEF FAMILLES RURALES** », SERVICE D'AIDE A DOMICILE apporte une aide aux familles et aux personnes âgées et handicapées, pour l'entretien du logement et du linge, l'aide à la préparation des repas, les courses et l'aide à la toilette. Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Le secteur d'intervention de l'APEF est le suivant : cantons de Gençay, Civray, Charroux, Couhé, Vivonne, Lusignan, La Villedieu du Clain, Poitiers CAP.

Notre service vous oriente également vers les organismes pouvant vous apporter un soutien dans la constitution des dossiers de demande d'aide et porte le projet de « la Pause -Café des Aidants », un point de rencontre, d'expression et d'informations, sur Gençay et Savigné, destiné aux Aidants Familiaux qui assurent le quotidien d'une personne dépendante.

Pour répondre à vos questions, un numéro : 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h00 – Site internet : [www.famillesrurales86.fr](http://www.famillesrurales86.fr)

Pour nous rencontrer, 1 adresse : 1 Bis Cité de la Roche  
86160 GENÇAY  
(Maison des Services Publics, située à côté du foyer logement de Gençay)

## PLURISERVICES

**PLURISERVICES, association intermédiaire**  
17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY  
05 49 87 41 45



● **Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?**

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE** :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives



Les services à la personne :

- **Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation de repas, couture ...**
- **Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...**
- Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- Soutien scolaire à domicile
- Promenade d'animaux de compagnie, etc

**Avantage : 50%** du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts

Autres services :



- **Travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose de placo, couverture, montage de meuble ...**
- Aide aux déménagements
- Manutentions diverses
- Autres activités sur demande et relevant de notre agrément

- **Vous êtes une association, une collectivité, un agriculteur ou une entreprise :** vous pouvez aussi faire appel à Pluriservices.
- Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles,...

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.**

Site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr)  
✉ [pluricivray@wanadoo.fr](mailto:pluricivray@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 14h00-18h00  
Le Vendredi: 8h30-12h30 14h00-17h30



Agrément n°1-POI-137 délivré par l'Etat



## MISSION LOCALE RURALE



**La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne accompagne les jeunes de moins de 26 ans dans leur recherche de formation et d'emploi**

● **Missions générales**

Accueillir individuellement les personnes, procéder à un bilan de leur situation et par un accompagnement adapté, les aider à s'insérer socialement et professionnellement. Proposer des solutions aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification en s'appuyant sur les dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales.

● **Public concerné**

Jeunes 16/25 ans.

● **Adresse Postale**

Maison des Services - 1 bis cité de la Roche  
86160 GENCAY  
Tél. :05 49 03 04 35  
Site : <http://www.mlrcsv.fr>

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE « LA CENDILLE »

Créée en 2003, l'école de musique La Cendille est un service de la communauté de communes du pays gencéen. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacle ou de concert pour ses élèves, et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique « à l'oreille » et en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 7 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la communauté de communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière, la harpe celtique...et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche d'avantage technique.

Tout au long de l'année scolaire les élèves participent à différents évènements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

*Pour l'école de musique La Cendille.  
Le directeur, Jef Grosbras*

## PRÉSENCE VERTE SERVICES



L'association Présence Verte Services a été créée en novembre 1993. C'est à cette date que le 1er circuit en portage de repas est né! Aujourd'hui, l'association emploie 35 salariés à votre service : pour livrer 260 000 repas par an via les 15 circuits qui sillonnent tout le département ; compte plus de 1200 abonnés en téléassistance et une activité de petits travaux de jardinage et bricolage qui satisfait de plus en plus de clients.

### PORTAGE DE REPAS

#### **Nouveau concepteur depuis septembre 2012 !**

Livraison de repas à domicile dans tout le département :

- Repas préparés à Poitiers et prêts à être réchauffés
- Respect des régimes alimentaires,
- Repas élaborés par une diététicienne,
- Engagement flexible, contrat d'une semaine reconductible.



### TELE ASSISTANCE

Vous êtes relié à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7.

- Pour votre sécurité,
- Rassurant pour la famille et pour l'abonné,
- Système rapide et efficace,
- Réseau de solidarité



L'association dispose de l'agrément simple « services à la personne ». Toutes les prestations ouvrent droit à **un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50%** des sommes engagées.

**Aides financières possibles pour les services de portage de repas et de téléassistance, contactez la MSA, le Conseil général ou votre caisse de retraite.**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos services.

**Tél : 05 49 44 59 99**

**[www.presenceverteservices.com](http://www.presenceverteservices.com)**

# LES LOUPIOTS



## JOUER...RIGOLER...PARTAGER... RENCONTRER...

Voilà ce que vous propose entre autres sur votre commune  
**le Lieu d'Accueil Enfants-Parents des Loupiots.**

En effet, une fois par mois, la petite salle des fêtes de Champagné se transforme en un véritable espace dédié à la petite enfance afin d'accueillir vos enfants, de la naissance à l'entrée à l'école maternelle, et vous, parents, pour passer de bons moments et vivre des instants de complicité avec vos petits. Les futurs parents sont aussi les bienvenus !

L'accueillante, Céline Louail, aménage ce lieu propice aux échanges, qui favorise la relation parent-enfant et vous accueille en toute convivialité **entre 9h30 et 11h30** en libre fréquentation, **sur Champagné**, mais également sur les autres communes du Pays Gencéen si vous le souhaitez, puisque 2 accueils par semaine en itinérance vous sont proposés sur le territoire.

Depuis cette année, un accueil à la Maison de la Petite Enfance à **Gençay** est également proposé **chaque lundi après-midi entre 14h et 16h.**

Un partenariat avec la Bibliothèque de Champagné permet ponctuellement des accueils autour du livre dans la bibliothèque de votre commune et c'est un réel plaisir pour les petits comme pour les grands d'être accueillis dans un espace différent par Annette et Grenouillette!



Si vos enfants ont plus de 2 ans et moins de 6 ans, ils peuvent également participer avec vous aux « Ateliers du Mercredi », 2 fois par mois à Gençay. Toujours dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, petits et grands se retrouvent autour d'une activité ludique ou manuelle et d'un goûter entre 16h et 17h30.

Les plannings du Lieu d'Accueil Enfants-Parents sont disponibles dans votre mairie mais vous pouvez vous adresser à l'accueillante pour tous renseignements :

☎ : 06.26.41.31.06

Mail : [laepgencay@orange.fr](mailto:laepgencay@orange.fr)

« Les Loupiots », association gérée par des parents et des assistantes maternelles bénévoles, projette de fusionner avec le Centre de Loisirs Colin Maillard de St Maurice-la-Clouère en janvier 2014 afin de créer sur le territoire gencéen un véritable pôle enfance jeunesse et de développer encore plus d'actions pour répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire. Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, n'hésitez pas à vous faire connaître.

La structure est située à : la Maison de la Petite Enfance -26 Ter Rue de l'Aumônerie - 86160 Gençay - 05.49.53.48.16)

Elle propose également:

- Le Relais Assistantes Maternelles- Parents : Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistantes maternelles Renseignements auprès de l'animatrice Cécile Bayoux ([gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr](mailto:gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr)) / 05.16.39.71.35
- La Ludothèque : Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place. Renseignements auprès de la responsable Laurie Aubugeau ([laludodesloupiots@gmail.com](mailto:laludodesloupiots@gmail.com)) / 05.16.39.71.32

Les bourses aux vêtements, à la puériculture et aux jouets : déposez et achetez à petits prix ! ([boursesvetementsjouets@gmail.com](mailto:boursesvetementsjouets@gmail.com)) / 06.82.16.93.57 ou 06.88.57.02.12

A noter: Un spectacle "la Marelle des souvenirs" vous sera proposé le vendredi 29 Novembre à 20h à la salle des fêtes de Gençay. One woman show théâtralisé où émotions et humour nous feront revisiter les mots entendus, les mots dits pendant notre enfance...Suivi d'échanges avec le public. Création de Catherine Drouot, comédienne et éducatrice de jeunes enfants du Bassin d'Arcachon. Tout public à partir de 7 ans/ 2€ la place

## LA LUDOTHEQUE

La Mutuelle Petite Enfance "les loupiots", en plus de ses services de Relais assistantes maternelles/parents et Lieu d'Accueil Enfants/Parents propose également un service de ludothèque :

ouvert à toutes et à tous publics enfants/adultes la ludothèque est un espace de jeu sur place et offre un service de prêt de jeu (cotisation annuelle de 22€ permettant l'emprunt de trois jeux pour trois semaines), les familles, structures, écoles et municipales peuvent bénéficier de ses services (5 jeux pour trois semaines).

La confection de malles ressources (sports, jonglage, scrapbooking, 5 sens, loto, motricité...) est en cours d'acquisition afin de permettre aux structures et collectivités d'animer des ateliers jeux avec un groupe d'enfants.

Les adhérents et autres personnes sont invitées à venir le samedi 30 novembre 2013 entre 10h00 et 12h00 afin de créer une commission ludothèque, l'objectif premier est de mettre en place des soirées et/ou après midi jeux dans les différentes communes.

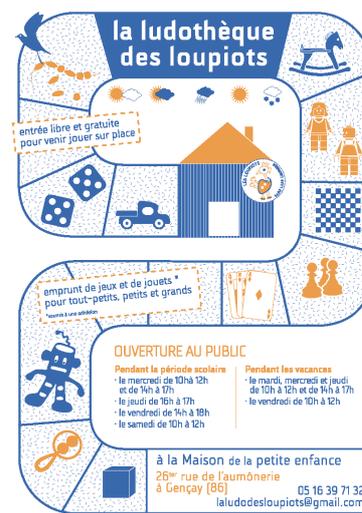
La ludothèque des loupiots est ouverte hors vacances scolaires :

- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le jeudi de 16 h à 17 h,
- le vendredi de 14 h à 18 h,
- le samedi de 10 h à 12 h.

et pendant les vacances scolaires :

- le mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- le vendredi de 10h à 12h.

La Ludothèque des Loupiots  
26 ter, rue de l'aumônerie  
86160 Gençay  
05-16-39-71-32



## OFFICE DE TOURISME DE GENÇAY

### Il fait bon vivre dans le Gencéen

Sentiers balisés pour les randonnées pédestres ou à bicyclette, baignades sur les bases de loisirs de Saint Secondin, Champagné Saint-Hilaire ou dans la piscine chauffée de Gençay, pêche le long des rivières et sur les plans d'eau notamment à Château-Garnier, balades insolites comme le Parc de la Belle à Magné qui s'étend sur 6ha, le long de la Belle, avec ses cabanes dans les arbres, la Vallée des Singes à Romagne, un centre d'enseignement nordique KOLYMA sur la commune de Brion qui propose des promenades avec des chiens d'attelage, des visites guidées avec baptême en sulky au Haras Saint Hilaire de Champagné Saint Hilaire, comme on peut le constater le Pays Gencéen offre de nombreuses possibilités de détente aux touristes et aux habitants locaux.

La principale mission de l'Office de tourisme de Gençay est d'assurer la promotion du Canton Gencéen. Il ne se cantonne pas seulement à diffuser l'information grâce à un large éventail de documents mis à la disposition des visiteurs locaux ou de passage, mais il est intégré dans la vie locale et apporte son soutien aux associations et aux communes du Canton en assurant traditionnellement et gratuitement la billetterie, l'insertion des manifestations locales sur son site Internet et la promotion des activités touristiques de notre territoire.

#### 1) Bilan estival 2013

Un Printemps catastrophique, les gros orages en juillet, l'absence de « grand pont » et la crise économique justifient un début de saison très morose mais nous nous sommes rattrapés en août et septembre et au final nous ne nous en sortons pas trop mal. **L'Office a accueilli en juillet, août, septembre 3.213 visiteurs** (dont 517 étrangers, pour la plupart anglais) **soit une augmentation de 30%**.

**Notre site Internet ([www.ot-gencay.fr](http://www.ot-gencay.fr)) a reçu à ce jour, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 3445 visiteurs et 9.753 pages ont été consultées** (contre 3122 visiteurs et 8799 pages consultées pour la même période en 2012).

**Les ventes en boutique** ont également progressé avec pour preuve une rupture de cartes postales et objets souvenirs. L'un de nos projets 2014 consiste au renouvellement du stock mais avec cette fois des effigies de Gençay (à la demande de nombreux touristes)

#### 2) Billetterie

Nous avons constaté que le touriste est de plus en plus chasseur de promotion, que beaucoup de réservations se font à la dernière minute et qu'Internet devient l'outil de communication et de commercialisation par excellence. Aussi **l'achat de billetterie en ligne** auprès du conseiller en séjour malgré les offres promotionnelles (jusqu'à 30%) **est en baisse**, les touristes recherchant en priorité des spectacles gratuits ce qui fait le succès des Nuits Romanes.



### 3) Hébergements

Nous ne disposons à ce jour que de peu d'éléments nous permettant d'analyser le taux de fréquentation des hébergements, restaurants et hôtels pour la saison, mais d'après les premiers indices il serait relativement stable par rapport à 2012, avec toutefois une nouveauté concernant les campings et hébergements de haut de gamme (4 et 5 étoiles) qui ne connaissent pas la crise grâce en grande partie à une clientèle étrangère exigeante.

### 4) Bilan des manifestations estivales pour le Gencéen

Le nombre de manifestations estivales s'élève à **31 pour environ 14.000 spectateurs** ou visiteurs dont le grand succès des Nuits Romanes de Champagné-Saint-Hilaire, la Ferrière Airoux et Usson du Poitou, ce qui démontre que les associations locales sont toujours très actives et que l'offre est variée pour le plus grand plaisir des habitants locaux et des touristes.

Comme d'habitude, la presse locale s'est largement fait l'écho des principales manifestations et nous remercions chaleureusement leurs correspondants locaux de leur collaboration.

Nous présenterons le détail de toutes ces manifestations lors de notre prochaine assemblée générale en février 2014. Néanmoins, les incontournables demeurent :

↳ **Les 9 Randonnées Gencéennes**, grâce à l'investissement humain et convivial des bénévoles de chaque commune, et à Monsieur Pierre TERRASSON notre délégué, connaissent une bonne fréquentation avec une moyenne de 70 randonneurs à chaque sortie sur les neuf communes participantes. Champagné-Saint-Hilaire est l'exception avec trente ans d'expérience et rassemble environ 200 marcheurs.

Les randonnées gencéennes sont reconduites en 2014 avec la joie d'accueillir la commune d'Usson qui souhaite s'y associer.

**Ce succès est l'œuvre de tous les bénévoles qui s'investissent sans compter et nous les en remercions chaleureusement.**

#### ↳ Concours des peintres amateurs organisé par l'Office (16 Juin 2013)

Très bonne fréquentation (environ 350 visiteurs) et très bon accueil des artisans d'art invités à montrer aux visiteurs leur savoir faire et quelques unes de leurs œuvres : sculptures en fer, création de bijoux, poterie et raku, graveur-enlumineur. Ce partenariat sera renouvelé l'année prochaine.

#### ↳ Festival de l'accordéon avec 1100 danseurs (petite baisse par rapport aux années précédentes)

↳ **Marché des Producteurs** (organisé par la chambre d'agriculture et en partenariat avec l'Office de tourisme, la commune de Gençay et la FAE) **avec 21 exposants producteurs** et 1100 visiteurs dont environ **600 sont restés diner sur place.**

L'Office de tourisme a également participé à la **brocante de Gençay, au Forum des Associations et aux Journées du Patrimoine** (lesquelles ont connu une baisse sensible de fréquentation due à la fermeture d'un certain nombre de sites pour cause de dégâts lors de la tempête de juillet : Parc de la Belle etc....).

#### A venir le Marché de Noël (15 décembre)

#### ↳ Expositions

L'Office de tourisme accueille, depuis le début de l'année, des artistes locaux souhaitant se faire connaître en exposant leurs œuvres et leur savoir-faire (peintures, collages, gravures, miniatures, travaux d'aiguilles, photographies etc...). Ces expositions (d'une durée chacune d'un mois et demi moyennant une simple adhésion à l'Office) rencontrent un très beau succès (Abécédaires, coiffes du Poitou, Maisons de poupées miniatures actuellement). Le planning est complet jusqu'à novembre 2014 mais si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous [gencay@wanadoo.fr](mailto:gencay@wanadoo.fr) ou venez nous retrouver sur place, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

#### ↳ Autres réalisations de l'Office

- **Edition d'un nouveau Plan Guide de Gençay et son Canton** mis à la disposition de tous sur simple demande à l'Office de Tourisme

- **Conception d'un diaporama** (en cours de réalisation) pour promouvoir les principaux sites de notre territoire et qui sera diffusé avec celui des sites du Département sur la TV interne de l'Office.

Nous préparons dès maintenant la saison 2014 et à ce sujet nous vous contacterons prochainement pour valider les informations à transmettre à nos partenaires (Conseil Général, Pays Civraisien) et la mise à jour de notre site Internet. Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir répondre à nos demandes (mails ou courriers) le plus rapidement possible.

Notre souci permanent est de nous associer à tous les acteurs qu'ils soient bénévoles, commerçants, entrepreneurs, communes, associations, et je tiens à les remercier pour leur disponibilité, leur investissement contribuant à donner une image positive, conviviale, dynamique de notre territoire.

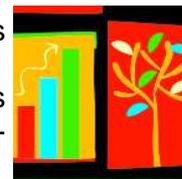
*Marie Josée RICHARD*

*Présidente de l'Office de Tourisme de Gençay et son Canton*

OFFICE de TOURISME de GENÇAY et son CANTON  
 Place du Marché 86160 GENÇAY  
 ☎/📠 : 05.49.59.47.37  
 Internet : <http://www.ot-gencay.fr> Mail : [gencay@wanadoo.fr](mailto:gencay@wanadoo.fr)  
 Association loi 1901 - N° de Siret 78152456600010 - APE 7990 Z

## CENTRE DE LOISIRS « COLIN MAILLARD »

Le centre de loisirs intercommunal COLIN MAILLARD est ouvert tous les mercredis de 9h à 17h avec une possibilité de garderie de 7h45 à 9h00 et de 17h à 18h. Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, le centre de loisirs propose de nombreuses animations selon différents thèmes à la semaine (cirque, nature, activités artistiques...), ainsi que des sorties (cinéma, bois de S t Pierre, piscine...). Un service de ramassage fonctionne matin et soir sur l'ensemble des communes du Pays Gencéen.



### Le mercredi

Inscription à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

Les enfants pratiquant des activités sportives ou culturelles sur Gençay peuvent être conduits par le véhicule du centre de loisirs sur les lieux d'activités jusqu'à 17h.

### Les vacances scolaires

Inscription à la journée seulement

Activités selon des thèmes de semaine. Sorties à la journée

Possibilité de mini-camps de 2 à 5 jours sur les vacances d'été.



### Pour toute inscription, informations et renseignements :

Centre de loisirs COLIN MAILLARD  
Salle des sports Rue Désirée Bienvenue  
86160 St Maurice-la-Clouère  
☎ 05.49.53.38.58  
loisirscolin.maillard@wanadoo.fr

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENCÉEN

### Construction de huit bâtiments photovoltaïques en collaboration avec SERGIES

Dans le cadre du partenariat avec SERGIES pour la mise en place de huit bâtiments photovoltaïques sur le territoire, différentes démarches ont été réalisées depuis la fin de l'année dernière.

Pour que SERGIES puisse bénéficier du tarif de rachat de l'électricité intéressant, il fallait que l'ensemble des huit bâtiments soit montés et raccordés au réseau électrique avant le 30 juin 2013.

Fin 2012, nous lançons un premier programme pour aménager les plateformes pour les trois bâtiments de la déchetterie.

Les travaux pour les cinq autres plateformes ont débuté début février. Parallèlement, SERGIES et sa filiale SUN POITOU ont commencé le montage des structures et la pose des panneaux photovoltaïques. Au 30 juin, l'ensemble des huit bâtiments étaient opérationnels et raccordés au réseau électrique.

Coût de l'aménagement des huit plateformes pour la Communauté (y compris le raccordement aux différents réseaux) : 550 000 € HT.

A ce jour, quatre bâtiments ont une destination précise : les trois bâtiments de la déchetterie (voir ci-dessous) et un pour la commune de St-Maurice.

Pour les quatre autres, nous avons des contacts assez avancés pour des installations d'entreprises.

L'ensemble des différentes dépenses (aménagement des plateformes et aménagement des bâtiments) sera compensé par des subventions (suivant les différents projets) et les loyers des différents utilisateurs.



Bâtiments SERGIES

## Les trois bâtiments de la déchetterie

1 - Un bâtiment a été aménagé en garage communal pour stocker notamment le matériel de voirie et le podium. Un espace sera également réservé pour améliorer le tri du tout-venant et des déchets.

Les travaux d'aménagement du bâtiment sont achevés depuis fin octobre.

Dépenses : 228 000 € HT

Recettes :

- Subventions (Conseils Régional et Général) : 108 000 €
- Communauté de Communes : 120 000 € (emprunt)



*Garage communal*

2 - Les deux autres bâtiments sont réservés pour le projet de valorisation des déchets en granulés combustibles. Les dépenses (aménagement bâtiment et matériel) sont estimées à 850 000 €. Les subventions accordées à ce jour sont de 540 000 € (dont 160 000 € d'avance remboursable à taux 0). La différence sera payée par un loyer versé par le futur utilisateur.

Les différents appels d'offres (aménagement bâtiment et acquisition matériel) sont en cours de finalisation tout comme les conventions d'utilisation avec le futur partenaire.

Les travaux devraient débuter en début d'année 2014.

## Epicerie sociale à Gençay

Les travaux sont achevés depuis mars. Le coût de l'opération (achat et travaux) est de 65 000 € HT, financés par la Communauté de Communes.

Les locaux sont utilisés, depuis fin mai 2013, par l'association ELAN où l'épicerie sociale est ouverte un jeudi sur deux. A partir de décembre 2013, ce sont les Restos du Cœur qui prennent le relais jusqu'au printemps 2014.



*Epicerie sociale*

## Projet en cours ou à l'étude

Boulangerie de Sommières du Clain : réhabilitation et remise aux normes des locaux commerciaux (estimation des travaux réalisée, préparation des dossiers de subvention en cours).

ZA Verneuil à Gençay : travaux d'extension de la zone (1,5 ha) le long de la RD 741 (étude et estimation des travaux en cours, dossier de subvention déposé auprès du Conseil Général, projet d'installation d'un espace médical sur 3 000 m<sup>2</sup>).

## Mini-Déchetteries

Les mini-déchetteries de Champagné St-Hilaire, Château-Garnier et St-Secondin ont été installées par la Communauté de Communes pour rendre service aux habitants de ces communes éloignées de la déchetterie principale de Gençay.

Depuis plusieurs temps, les déchets sont jetés en vrac, compliquant fortement le travail des agents de collecte. Aussi une nouvelle signalétique va être installée sur chaque site.

**Pour le bien de tous (usagers et employés) nous vous demandons de bien vouloir respecter ces consignes et de faire preuve de civisme.**

Dans le cas contraire, la Communauté de Communes, en accord avec les communes, se réserve le droit de fermer momentanément, voir définitivement le site.

*Texte et photos de Christophe Desbancs*

## PLAN D'ACCES



## Comment se rendre à la préfecture

 En bus :

arrêts rue Victor Hugo, boulevard de Verdun,  
rue des Ecossois

 En voiture :

Places de stationnement payant à proximité de  
la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ;  
Théâtre-Auditorium

 Personnes à mobilité réduite :

Places de stationnement situées rue Victor  
Hugo, rue des Ecossois et place Aristide Briand

### Coordonnées postales

**Préfecture de la Vienne**

7, place Aristide Briand

BP 589

86021 POITIERS CEDEX

 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

### Accueil du public

**Bâtiment HAUSSMANN**

Impasse des Ecossois

86000 POITIERS

**Accueil général :**

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00 sans  
interruption

**Guichets pour les permis de conduire :**

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

 05 49 55 70 83

**Guichets pour les certificats  
d'immatriculation :**

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15 sans  
interruption

**Guichets pour l'accueil des étrangers :**

uniquement sur rendez-vous du lundi au  
vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

 05 49 55 69 11 : prise de rendez-vous du  
lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15  
à 16h30

## LA PREFECTURE EN LIGNE

Site Internet

www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel

pref-courrier@vienne.gouv.fr

**Pour toute suggestion, réclamation ou question  
à destination d'un service de l'Etat dans la  
Vienne:**

Adresse courriel

traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

# CALENDRIER DES FÊTES, MANIFESTATIONS COMMUNALES, ET COMMÉMORATIONS 2014

| JANVIER  | FÉVRIER  | MARS  |
|--|--|---|
| <p><u>Vendredi 3</u><br/>Concours de belote des AINES RURAUX</p> <p><u>Samedi 11</u><br/>Vœux du Maire à 11h</p> <p><u>Dimanche 12</u><br/>Chasse à courre au renard</p> <p><u>Mercredi 15</u><br/>Repas des AINES</p> <p><u>Vendredi 24</u><br/>Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p>                         | <p><u>Vendredi 7</u><br/>Galette des rois AFN</p> <p><u>Samedi 8</u><br/>Loto des DSB</p> <p><u>Samedi 22</u><br/>Repas du Foot</p>  | <p><u>Mardi 11</u><br/>Mardi Gras de l'APE</p> <p><u>Samedi 15</u><br/>Chasse à courre au sanglier</p> <p><u>Mardi 18</u><br/>Don du sang</p> <p><u>Mercredi 19</u><br/>Commémoration fin de la guerre d'Algérie et Banquet des AFN</p> <p><u>Samedi 22</u><br/>Bal APE soirée à thème</p> <p><u>Dimanche 23 et dimanche 30</u><br/>Elections municipales</p> <p><u>Samedi 29</u><br/>Théâtre des DSB</p> |
| AVRIL  | MAI  | JUIN  |
| <p><u>Samedi 5</u><br/>Soirée dansante de la GYM VOLONTAIRE</p> <p><u>Samedi 12</u><br/>Repas de l'ACCA</p> <p><u>Samedi 12 et Dimanche 13</u><br/>Exposition photos Murmures et Cultures<br/>« Souvenirs de voyages en groupe »</p>   | <p><u>Week-end du 3 et 4</u><br/>Journée autour de Lorris Junec<br/>-Exposition<br/>-Concert Baroque</p> <p><u>Jeudi 8</u><br/>Commémoration armistice 1945</p> <p><u>Samedi 24</u><br/>Voyage des DSB</p> <p><u>Dimanche 25</u><br/>Elections européennes</p> | <p><u>Dimanche 1</u><br/>AG de l'ACCA</p> <p><u>Samedi 7 et dimanche 8</u><br/>Enduro pêche à la Base de Loisirs par le Foot</p> <p><u>Samedi 14 et dimanche 15</u><br/>Saint Gervais</p> <p><u>Samedi 21</u><br/>Fête de la musique</p> <p><u>Samedi 28</u><br/>Repas du jumelage Saint Romphaire</p>  |
| JUILLET  | AOÛT   | SEPTEMBRE   |
| <p>Heures Vagabondes : date à déterminer</p> <p><u>Jeudi 3</u><br/>Repas annuel des AINES RURAUX</p> <p><u>Vendredi 4</u><br/>AG de la GYMNASIQUE VOLONTAIRE</p> <p><u>Dimanche 6</u><br/>Randonnée pédestre, VTT et spectacle l'après-midi à la base de loisirs</p> <p><u>Dimanche 20</u><br/>Méchoui des DSB</p> | <p><u>Jeudi 7</u><br/>Nuit Romane (Cette date est à confirmer par la Région début 2014)</p> <p><u>Mercredi 13</u><br/>Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p>  | <p><u>Dimanche 7</u><br/>Barbecue des AFN</p> <p><u>Vendredi 19 et samedi 20</u><br/>Journées européennes du Patrimoine<br/>Et exposition peinture</p>  |
| OCTOBRE  | NOVEMBRE   | DÉCEMBRE  |
| <p><u>Samedi 11</u><br/>Brocante des AFN</p> <p><u>Mercredi 15</u><br/>AG du Comité des Fêtes</p> <p><u>Samedi 18 à 10h</u><br/>AG de « MURMURES ET CULTURES »</p>   | <p><u>Vendredi 7</u><br/>AG des AFN</p> <p><u>Mardi 11</u><br/>Commémoration armistice 1918</p> <p><u>Samedi 15</u><br/>AG des DSB</p> <p><u>Dimanche 30</u><br/>Porte ouverte MERVEILLEUX NOËL</p>  | <p><u>Samedi 6</u><br/>« MURMURES ET CULTURES »<br/>lancement du livre « Le Horst »</p> <p><u>Samedi 6</u><br/>Loto du Comité des Fêtes</p> <p><u>Mardi 9</u><br/>Don du sang</p> <p><u>Mardi 16</u><br/>Spectacle Noël de l'Ecole</p>  |

# 3 – LA VIE ASSOCIATIVE

## Les Associations de Champagné-Saint-Hilaire

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>Bibliothèque Municipale</b>          | BOSSEBOEUF Annette — 05.49.37.30.91 (mairie)<br>05.49.37.48.89 (biblio) — 05.49.37.32.03 (perso)<br><a href="mailto:biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr">biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr</a>                  | 1 place de la Mairie<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                 |
| <b>ADEPEN</b>                           | TAMAGNAUD Yves — 06.43.77.30.30<br><a href="mailto:yves.tamagnaud@wanadoo.fr">yves.tamagnaud@wanadoo.fr</a>   | Says<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire   |
| <b>AMAC</b>                             | PIN Olivier — 05.49.37.30.04<br><a href="mailto:pinolivier@orange.fr">pinolivier@orange.fr</a>  | Le Moulin de Chaume<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                  |
| <b>Anciens d'Afrique du Nord</b>        | ROUHAULT Gilbert — 05.49.37.31.12<br><a href="mailto:cecilerouhault@hotmail.com">cecilerouhault@hotmail.com</a><br><a href="mailto:claudequillaud@orange.fr">claudequillaud@orange.fr</a>                               | La Petite Grange<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                     |
| <b>André Léo</b>                        | ROSSIGNOL Pierre — 05.49.47.13.96<br><a href="mailto:cprosignol@free.fr">cprosignol@free.fr</a>   | 2 Bois Vert<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire  |
| <b>Association Communale de Chasse</b>  | VUZE Jean-François — 05.49.37.31.21<br>BIGEAU Jean-Paul<br><a href="mailto:jean-paul.bigeau@orange.fr">jean-paul.bigeau@orange.fr</a>   | Limes<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire  |
| <b>Association des Parents d'Elèves</b> | FABA Sylvie — 05.49.55.17.34<br><a href="mailto:jose.faba@orange.fr">jose.faba@orange.fr</a>  | 2 Allée des Moulins - Limes<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                          |
| <b>Boule de neige</b>                   | VIBRAC Jacqueline — 05.49.37.30.30<br><a href="mailto:louis.vibrac@wanadoo.fr">louis.vibrac@wanadoo.fr</a>  | Place de l'Eglise<br>86160 Sommières-du-Clain   |
| <b>Club des Aînés Ruraux</b>            | GAGNAIRE Josette — 05.49.37.21.07<br><a href="mailto:josettegagnaire@orange.fr">josettegagnaire@orange.fr</a>   | 3 rue des Ormeaux<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                    |
| <b>Club Sportif « Les Montagnards »</b> | Laurent BRECHELIERE — 06.22.01.40.02<br><a href="mailto:laurentbrecheliere@wanadoo.fr">laurentbrecheliere@wanadoo.fr</a>  | La Ferraudière<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                       |
| <b>Comité des Fêtes</b>                 | MINGOT Michel — 05.49.37.31.10<br><a href="mailto:michel.mingot@wanadoo.fr">michel.mingot@wanadoo.fr</a>  | Bégaudré<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire   |
| <b>Déléguées Pastorales</b>             | BLAUDEAU Henriette — 05.49.37.30.05<br><a href="mailto:francois.blaudeau@gmail.com">francois.blaudeau@gmail.com</a><br>CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13<br><a href="mailto:micha10@wanadoo.fr">micha10@wanadoo.fr</a> | Chaume<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire<br>Montlarge<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire |
| <b>Donneurs de Sang</b>                 | SQUINABOL Stéphane — 05 49 37 27 98<br><a href="mailto:stephane.squinabol@orange.fr">stephane.squinabol@orange.fr</a>   | Rue de la Garenne<br>86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE                                    |
| <b>Gymnastique Volontaire</b>           | LEGOUEZIGOU Laurence — 05 49 37 96 70<br><a href="mailto:llegouezigou@laposte.net">llegouezigou@laposte.net</a>   | Says<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire   |
| <b>Jumelage Saint-Romphaire</b>         | MINGOT Michel — 05.49.37.31.10<br><a href="mailto:michel.mingot@wanadoo.fr">michel.mingot@wanadoo.fr</a>  | Bégaudré<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire   |
| <b>Le Merveilleux Noël</b>              | CHAMBON Anne-Marie — 05.49.37.34.01<br><a href="mailto:jpam.chambon@wanadoo.fr">jpam.chambon@wanadoo.fr</a>   | Les Moisnières<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                       |
| <b>Les Bidouilles de Cagouille</b>      | CANON Candice — 05.49.55.36.04<br><a href="mailto:candice.canon@sfr.fr">candice.canon@sfr.fr</a>  | 9 place du 13 août 1944<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                              |
| <b>Marche Athlétique</b>                | TEXIER Clémence — 06.75.47.01.41<br><a href="mailto:clemtextier@gmail.com">clemtextier@gmail.com</a>  | Le Petit Bois Brault<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                 |
| <b>Murmures et Cultures à Champagné</b> | PASQUAY Françoise — 06.76.26.48.26<br><a href="mailto:francoise.pasquay@laposte.net">francoise.pasquay@laposte.net</a>  | 1 place de la Mairie<br>86160 Champagné Saint-Hilaire                                 |
| <b>Ensemble Vocal</b>                   | CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13<br><a href="mailto:micha10@wanadoo.fr">micha10@wanadoo.fr</a>  | Montlarge<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire  |
| <b>Sport et Santé</b>                   | MORILLE Jacques — 05.49.55.16.79  | 6 Route de Limes<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                     |
| <b>Trot 86</b>                          | Fabrice AUGAN<br><a href="mailto:fabrice.augan@gmail.com">fabrice.augan@gmail.com</a><br><a href="mailto:ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr">ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr</a>   | Ecurie Saint Hilaire<br>86160 Champagné-Saint-Hilaire                                 |
| <b>U S E P</b>                          | CHAMBARD Sandrine — 05.49.37.32.61<br><a href="mailto:ce.0860166n@ac-poitiers.fr">ce.0860166n@ac-poitiers.fr</a>  | Pigerolle<br>86150 QUEAUX   |

## Gymnastique Volontaire

Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire, de septembre 2013 à fin juin 2014.

Sylvie Plumereau nous propose à chaque séance, pour cette saison :

- échauffement, cardio,**
- coordination en musique, aérobic,**
- renforcement musculaire,**
- abdos, fessiers**

avec ou sans matériel (steps, élastiques, bracelets lestés, bâton, ballons...)

Vous pouvez nous rejoindre pour deux séances d'essais gratuites et vous inscrire durant toute la saison sportive.

Nous organisons une randonnée pédestre le samedi 19 octobre 2013 à partir de 17h00 ainsi qu'une soirée musicale et dansante, avec le groupe « Le Swing Band's » le samedi 5 avril 2014.

Les adhérentes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



*Le Bureau*

## L'Association Communale de Chasse

Le bilan de la dernière saison (2012-2013) reste satisfaisant.

Après les lâchers de 1000 perdreaux et 600 faisans, les bécasses et pigeons ont été au rendez-vous.

- 60 lièvres ont été prélevés et le plan de chasse imposé par notre fédération en 2012 a été reconduit en 2013.

Le plan de chasse "grand gibier" attribué à notre association a été entièrement réalisé en battues (3 cervidés et 40 chevreuils). 17 sangliers ont également été prélevés ainsi que des renards.

- 4 cervidés et 42 chevreuils nous ont été attribués pour la saison 2013 – 2014.

### Prévisions 2014 :

- Dimanche 12 janvier 2014 : chasse à courre au renard (Rallye du Bois des Chevreux) et souper
- Samedi 15 mars 2014 : chasse à courre au sanglier (Rallye Bernel) et souper
- Samedi 12 avril 2014 : Banquet de l'ACCA en soirée
- Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014 : Assemblée Générale de l'ACCA



## Club des Aînés Ruraux



Que de bonheur en cette journée d'amitié des clubs du canton de Gençay. Ce sont 196 Aînés Ruraux qui se sont retrouvés autour d'un buffet préparé par le restaurant l'Hortense. Monsieur le maire Gille Bossebeuf et son épouse nous ont honorés de leur présence.

L'ambiance qui règne lors de nos rencontres hebdomadaires est très appréciée des participants (belote, tarot, triominos, rummikub)

Venez nous rejoindre, pour entretenir vos neurones, rire, passer un agréable après-midi en notre compagnie !!!

*Les membres du bureau.*

## Le « Merveilleux Noël » de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis 15 années, l'association « Le Merveilleux Noël » convie ses adhérentes et adhérents à se retrouver le mardi pour partager des moments de convivialité et d'échanges de savoir autour de travaux manuels divers et variés. Ces journées sont importantes, car elles permettent à un nombre toujours constant, de réaliser dans la joie et la bonne humeur, des objets confectionnés avec des matières multiples : tissu, carton, bois, osier, etc... Nous partageons le repas du midi, ce qui permet d'échanger autour de bons petits plats élaborés à tour de rôle, les avis et idées de chacun.



Le but initial de l'association, était également d'organiser un Marché de Noël, mais depuis l'an dernier, l'association ne pouvait plus assurer la mise en œuvre que cette manifestation imposait. C'est pourquoi nous avons transformé cette fête en une journée « Porte ouverte ». C'était un challenge, car nouveau pour nos adhérents et visiteurs, mais ce fut un beau succès, et c'est pourquoi nous récidivons cette année, le **Dimanche 24 novembre** dans notre salle d'activités.

Nous participons également aux autres manifestations de Champagné, la fête de la Saint Gervais qui cette année a connu un vif succès. Puis notre participation à la journée « Vide grenier » organisé par les Anciens d'AFN. Nous présenterons des objets réalisés dans nos ateliers et également une brocante autour de la « Mercerie ».

Le vendredi 20 septembre, nous avons organisé un voyage. Le choix des adhérents s'est porté sur **Collonges la Rouge**, puis visite de Curemonte, village médiéval remarquable, enfin la journée s'est terminée chez un viticulteur qui nous a fait connaître le vin paillé !!

Tous les membres de l'Association Le Merveilleux Noël vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014, vous invitent à venir les rejoindre les mardis aux ateliers, vous y serez bien accueillis.



*Texte d'Anne-Marie CHAMBON*

## Comité de Jumelage Champagné-Saint-Hilaire & Saint Romphaire



4 heures 30 ou 5 heures 30, que l'on soit pressé ou que l'on musarde c'est le temps nécessaire à retrouver nos amis de la Manche, Certains préfèrent y passer la semaine, d'autres ne consacrent que le week-end, mais le principal est bien de prendre le temps de se retrouver et d'échanger ces moments de bonheur. Le temps, souvent clément mais parfois capricieux nous incite à entreprendre de belles visites en bord de mer ou à se réfugier sur un site riche d'une histoire très ancienne ou récente. Le principal est de se retrouver, souvent en petits groupes et de savourer ces moments choisis.

Le point fort de cette rencontre, c'est le repas commun à la salle des fêtes de Saint Romphaire, cela rime avec joie de vivre, jeux et chants grâce à nos animateurs locaux qui donnent toujours le meilleurs d'eux même pour que tout le monde participe, Et c'est suivi du pique-nique le lendemain. Quand le charme de la nature Normande s'associe à un festin sur l'herbe. Cette année, nous étions encore accueillis comme des rois en cette terre de Vikings.

L'an prochain, c'est nous qui recevons nos amis et ce sera le 10ème anniversaire de ces échanges riches de découverte. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe et accueillir vous aussi une famille ou simplement une ou deux personnes de la Manche, faites nous signe car il reste toujours des places pour les amis de nos amis, ces journées se dérouleront les 28 et 29 juin.

Contactez Michel Mingot président de l'association qui se fera un plaisir de vous expliquer plus en détail la réussite de ces moments d'échange : 05 49 37 31 10.

*Article d'Olivier Pin*

## Communauté locale de Champagné-Saint-Hilaire

En cette fin d'année 2013, les membres de la Communauté locale remercient très sincèrement la municipalité et les employés communaux pour les travaux effectués sur le mobilier de l'église: chacun a pu voir en effet que toutes les boiseries et les bancs ont été nettoyés et vernis ce qui rend ce lieu bien plus accueillant !

Mariages, baptêmes et sépultures rassemblent en notre église des personnes d'autres communes ou régions et ce sont bien souvent ces personnes-là qui nous font remarquer la beauté de notre église, de son fleurissement (grâce à Albertine) et de son entretien ainsi que cela s'est produit dernièrement après une messe du MCR.

Cependant, nous regrettons beaucoup que des dégradations soient parfois commises en ce lieu que nous souhaitons ouvert à tous pour un moment de recueillement et de paix.

Les changements annoncés pour la nouvelle organisation des paroisses se précisent de plus en plus; un article signé du Père Guilbard sur ce sujet est paru en page 7 du journal « Au cœur de la vie » (n° 15). Ce journal est distribué à tous chaque trimestre par une dizaine de personnes; on y trouve également une feuille d'informations concernant les baptêmes, mariages et sépultures ainsi que les horaires et lieux des messes de notre secteur.

Nous avons plaisir à travailler ensemble dans la bonne humeur mais souhaitons que des plus jeunes viennent nous rejoindre.

Le Père Claude Moussolo et les membres de la Communauté locale vous souhaitent de bons vœux pour 2014.



## Association Trot Haras de St Hilaire



L'Ecurie Saint Hilaire toujours dans la course ....depuis 1990

L'Ecurie Saint Hilaire est un centre d'entraînement et d'élevage de trotteurs les « Hiliaire » parmi les 880 en France en 2011.

Depuis plusieurs années maintenant, Dominik CORDEAU fait partager sa passion des trotteurs avec le grand public. Les portes de l'Ecurie Saint Hilaire sont ouvertes de mai à septembre pour les groupes de 10 personnes minimum sur rendez-vous. Découvrir le centre d'entraînement et d'élevage et comprendre le fonctionnement d'une écurie. Une immersion totale dans le milieu des courses hippiques.

Venez passer un agréable moment au sein de cette écurie (durée de la visite 3 h – Tarif 6 € adulte et 4 € enfants (gratuit < 5 ans) - Tel 05 49 37 33 72 ou 06 84 48 88 77).



*Texte de Fabrice Augan et photos de Sylvain Caty*

## Murmures et Cultures à Champagné

Cette année, l'association « Murmures et Cultures à Champagné », en plus de ses manifestations habituelles, a connu un moment fort avec la **présentation du livre « Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire »**. Le 1er décembre 2012, avaient lieu la remise des livres aux personnes qui avaient participé à la souscription, ainsi que la vente directe du livre. Beaucoup de visiteurs se plongeaient avec intérêt dans les pages en essayant de reconnaître parents ou voisins sur les photos, nombreuses, de l'ouvrage. Oui, ce fut un beau moment de retrouvailles autour d'événements qui ont tant marqué la population et chacun repartait avec une dédicace de l'auteur, Louis Vibrac. Le livre est toujours en vente auprès des membres du bureau et à la mairie au prix de 20€.

Un **autre livre** avec un sujet tout à fait différent est **en cours de rédaction : le Horst de Champagné et des communes voisines**. Pierre Rossignol en assure l'écriture avec Louis Vibrac et Bernard Balusseau, géologue. La parution de ce livre est prévue **fin novembre 2014** ; une souscription sera ouverte dans le courant de l'année.

En **janvier**, s'est déroulée la **soirée soupe** avec les multiples variétés de soupes et l'animation en poèmes, proverbes et chansons sur le thème de la météo.

En **mars**, c'était l'**exposition photos « 100 ans de portraits de famille »** qui, comme les années précédentes, est restée visible jusqu'à fin juin.

Pour les **journées du Patrimoine**, l'association avait opté pour le **thème de l'eau**, thème d'actualité car il pleuvait pour la promenade au bord du Clain. Bravo aux six courageux marcheurs qui n'ont pas craint de prendre l'eau ! La veille, Louis Vibrac et Pierre Rossignol ont animé une **causerie sur les sources, les mares, les fontaines et les moulins à Champagné**. Là aussi, chacun a pu découvrir les richesses de la commune. Le samedi, a eu lieu le **vernissage de l'exposition peinture**, toujours sur le thème de l'eau. 59 enfants ont participé au **concours de dessins organisé par la bibliothèque municipale**. Les participants étaient répartis en trois catégories en fonction de leur âge. Les lauréats ont reçu un livre :

### Prix du jury :

#### Catégorie 4 à 6 ans :

1. Maxime Millet (offert par la bibliothèque municipale)
2. Quentin Vignaud (offert par la bibliothèque municipale)
2. ex aequo : Savina Nacer-Laroche (offert par Annette Bosseboeuf)

#### Catégorie 7 à 9 ans :

1. Maellys Funeleau (offert par la bibliothèque municipale)
2. Odile Roussel (offert par la bibliothèque municipale)

#### Catégorie 10 à 12 ans :

1. Sulyvan Desroche (offert par la bibliothèque municipale)
2. Sixtine Gâté (offert par la bibliothèque municipale)

#### Prix du public :

1. Elisa Boutron (offert par Gilles Bosseboeuf)
2. Constance Roussel (offert par « Murmures et Cultures à Champagné »)



*Spectacle « Les mangeurs d'aurore »*

Une autre animation est prévue le **8 novembre : « les mangeurs d'aurore »** par Michèle Bouhet et Antoine Compagnon, sur le thème de la déportation.

« Murmures et Cultures » c'est aussi la **chorale**, ou plutôt le « groupe vocal ». Ce groupe, formé de 11 personnes dont 2 hommes, a fonctionné cette année sous la houlette du **chef de chœur, Chantal Messinéo**. Ils ont participé à **plusieurs rencontres de chorales** : en décembre, à Saint-Secondin, début mai, à Vernon, en juin à Champagné-Saint-Hilaire, à l'occasion de la fête de la musique et le lendemain, à Saint-Maurice.

Les **répétitions** ont repris le 17 septembre avec **13 participants** (2 hommes en plus). Elles ont lieu le **mardi de 20h à 21h30**, dans une excellente ambiance. Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ; nous serons heureux de vous accueillir.

« Murmures et Cultures » assure aussi les **permanences de la bibliothèque 3 fois par semaine**.

## Les projets pour 2014

- Vendredi 24 janvier : Soirée soupe avec animation, salle des fêtes
- Les 12 et 13 avril : Exposition photos : « Cent ans de souvenirs de voyages »
- Week-end du 3 et 4 mai : animation autour de Loris Junec
- Les 14 et 15 juin : Participation à la St Gervais
- Les 19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine
- Samedi 18 octobre : Assemblée Générale
- Samedi 29 novembre : Lancement du livre sur le Horst, salle de réunions, route de Sommières.

## Boule de Neige

Depuis sa création en 1997, sous l'impulsion de Sœur Marie Louise qui résidait alors au presbytère de Sommières, notre association est toujours appelée à assurer son aide selon ses principes. Être disponible à toute personne qui a besoin de réconfort. Mettre des meubles, des ustensiles de cuisine, des vêtements, à la disposition de ceux pour qui se les procurer est difficile. Offrir, au moment où l'on partage les joies de Noël, un spectacle, des jouets, un moment convivial, et au moment où le temps permet de voyager, une excursion vers un lieu attrayant. Donner la possibilité aux jeunes ou aux adultes venus de l'étranger, de se perfectionner dans la maîtrise de la langue, des maths ou de la cuisine.



Comme son nom ne l'indique pas, Boule de Neige rayonne la chaleur humaine de sa petite équipe de bénévoles essentiellement sommiéroise et champagnoise, dans un rayon qui dépasse le canton de Gençay. Et comme son nom voudrait le suggérer, elle a vocation à agglomérer toutes les bonnes volontés autour d'un noyau de personnes éprouvées. Elle y réussit puisque quatre-vingts familles environ fréquentent régulièrement le vestiaire deux fois par mois, une dizaine de bénévoles apportent leur savoir-faire aux divers ateliers, de nombreuses personnes pensent à

donner tout ce qui est indispensable mais dont elles n'ont plus l'usage, et les collectivités locales aident au bon fonctionnement de Boule de Neige en assurant le gîte et le soutien moral.

Mais ce qu'elle ne réussit pas à faire, c'est renforcer l'équipe de bénévoles qui œuvre depuis quinze ans et qui réclame du **sang jeune et généreux**. Elle espère que l'année 2014 sera une embellie.

Rien de plus facile de nous contacter pour nous solliciter ou pour nous soutenir : la Présidente au n° 05 49 37 30 30, la Trésorière au n° 05 49 87 93 79, ou encore directement au local, place de l'église de Sommières, aux heures d'ouverture du vestiaire : les **2e et 4e jeudis** de chaque mois de **14h30** à 16 heures.

*Jacqueline Vibrac*

## Association André Léo

### La demoiselle du Vieux Logis

Il était une fois une gamine de six ans, prénommée Léodile, qui est venue de Lusignan s'installer à Champagné avec son papa Louis Zéphirin et sa maman Thalie, et son frère Gustave. La grand-mère a mis à la disposition de la famille Béra la grande maison qui avait appartenu à la famille noble des Dexmier de la Carlière, appelée le Vieux-Logis, au-dessus de Lépinoux. Les Béra ne sont que des bourgeois, mais ils sont influents grâce à leurs études de Droit. Après avoir été lieutenant de marine sous Napoléon, puis notaire à Lusignan pendant la Restauration, Louis Zéphirin Béra est devenu Juge de Paix à Gençay, sous la Monarchie de Juillet. A sa mort en 1857, il se fera enterrer au cimetière de Champagné où viendront le rejoindre son dernier fils Théophile et son épouse.

Il a eu le temps d'apprendre l'anglais durant les six années de captivité qu'il a vécues dans « la perfi-de Albion ». Et il la communique à sa fille Léodile qui comprend vite et qui n'a pas besoin, semble-t-il, d'aller à l'école pour apprendre à lire, écrire, compter, observer, juger...il y a ses parents, les voisins instituteurs Jean et Madeleine Compagnon, les livres dans la bibliothèque lambrissée du premier étage, et la nature avec ses fleurs, ses arbres, son Clain...Plus grande, elle lit « *le Journal des Demoiselles* » dans lequel elle trouve des patrons de vêtements qu'elle réalise avec sa bonne Augustine.

Mais à 27 ans, elle s'embarque pour la Suisse où elle va retrouver son fiancé exilé, le journaliste Pierre Grégoire Champseix, qu'elle épouse en 1851. Son histoire personnelle est triste : son mari meurt jeune à Paris, en 1863, la laissant avec deux jumeaux de dix ans, André et Léo. Plus tard, elle épouse civilement un jeune militant, Benoît Malon, qui la délaisse. Une deuxième fois, elle doit s'exiler, en Italie où elle cherche à s'établir. Elle a la douleur de perdre ses deux fils, avant de subir, dans la région parisienne, la vieillesse qu'elle vit dans le labeur. Elle meurt le 22 mai 1900, sans enfants et assez seule.



Le labeur pour elle, ce fut l'écriture ! L'écriture de combat pour l'égalité, la justice, les droits des femmes, l'éducation pour toutes et tous...L'écriture dans les journaux, les livres, les lettres, les discours qui lui valent d'abord la renommée littéraire -notamment avec une histoire à Champagné-Saint-Hilaire contée dans « Un mariage scandaleux »-, puis la hargne de nombreux ennemis. Les dictionnaires des personnalités du 19 e siècle font largement part de sa vie et de son oeuvre, même s'ils hésitent parfois entre Lusignan et Champagné-Saint-Hilaire comme lieu de naissance.

Cette vie trépidante et généreuse d'une Mélusine devenue Champagnoise puis Européenne, ce sera possible à chaque Champagnois de l'approfondir au printemps 2014, grâce à un livre universitaire en préparation, qui résulte de longues recherches et de trois journées de colloque mobilisant une vingtaine d'auteurs.

*Texte de Louis Vibrac et Pierre Rossignol*

## Les Donneurs de Sang Bénévoles

Nous remercions tous les donneurs qui se sont déplacées aux différentes collectes de sang 2013. Le nombre des donneurs reste stable 90 pour l'année dont 5 nouveaux. Pour l'année 2014 le nombre de collectes passera de 3 à 2 après une entente avec l'association de Romagne et de Sommières afin de respecter le délais de 8 semaines entre nos collectes respectives Romagne 3 - Sommières 1 et Champagné 2 afin de permettre aux donneurs de se rendre sur les différents sites. nous avons investi dans l'achat de nouveaux panneaux publicitaires qui sont posés également sur les communes avoisinantes. Nous espérons que ce sera bénéfique pour les collectes. La demande de sang pour les malades est toujours en augmentation 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Le plasma n'est plus collecté que sur le site de Poitiers. Nous souhaitons une augmentation des dons pour 2014. les malades ont besoin de vous. Pour pouvoir donner: avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans et être en bonne santé. Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2014.

**Président** : Stéphane SQUINABOL

**Vice-président** : Yves DUGUE

**Trésorier** : Cathy VUZE

**Adjoint** : Virginie MONToux

**Secrétaire** : Marion REDIN

**Adjoint** : Christelle PIN

### Membres du bureau :

- Pascal ARCOURT

- Jean-Michel POUPARD

- Nadine ROGEON

- Vincent BONNIN

- Damien SQUINABOL

- Raymonde THIMONIER

- Emmanuel CAMUS

### Manifestation 2013 :

- Loto samedi 8 février
- Théâtre samedi 29 mars
- Voyage samedi 17 mai
- Méchoui dimanche 20 juillet
- Assemblée générale 15 novembre

### Don de sang :

- 18 mars de 15h à 19h
- 9 décembre de 15h à 19h

# L'Association des Parents d'Elèves

**L'APE participe à la vie de l'école de Champagné-St-Hilaire.  
Par la présence des bénévoles et le soutien financier, elle est  
aux côtés des enseignantes et des élèves pour les accompagner  
dans leurs projets.**



Par son soutien financier, l'APE a permis aux élèves de partir en classe transplantée : dans des youertes pour les PS-MS-GS-CP et à Lathus pour les CE1-CE2-CM1-CM2.



L'APE a aussi **participé à la vie du village** : sollicités par le comité des fêtes, quelques membres ont tenu un stand de maquillage, fort apprécié par les enfants, lors de la fête de la St Gervais.

Comme chaque année, l'APE a financé des **abonnements et l'achat de livres** pour chaque classe.

**Pour le Carnaval, le 12 février, sur le thème du nouvel an chinois, les élèves ont été déguisés et maquillés avant de défiler dans les rues du village. Le « dragon chinois » réalisé par les membres de l'APE a comme chaque année été jugé et brûlé pour toutes ses bêtises. L'après-midi a fini avec un goûter dans la cour de l'école.**



Le 18 décembre, pour Noël, l'APE a offert aux enfants un spectacle « Daphné et John », mêlant acrobaties, poésie et burlesque.... Après toutes ces émotions, l'arrivée du Père Noël fut un moment de joie pour petits et grands, et chacun a reçu un livre, commandé par l'APE.... L'après-midi s'est terminée par un goûter offert et servi par quelques membres de l'APE disponibles.

**Le 23 mars a eu lieu la soirée dansante sur le thème Voyage autour du monde pour « coller » au travail mené à l'école tout au long de l'année. Dans une salle des fêtes colorée, ethnique et dépaysante, Chinois, Maures, Indiens, Hindous, Anglaises et Africains ont dégusté un délicieux repas aux saveurs exotiques et ont dansé jusqu'au bout de la nuit !**

L'année scolaire s'est terminée par 2 soirées. Après le spectacle « Musiques et chants du monde entier » présenté à la salle des fêtes, l'APE a proposé une buvette avec boissons et parts de quiches et pizzas.... Sous le soleil, ce fut un moment fort agréable, très apprécié et très réussi ! Pour la fête de fin d'année, après la présentation des films des voyages des élèves, les membres de l'APE avait organisé une kermesse avec des jeux d'adresse, un atelier maquillage, une tombola.... Sans oublier le barbecue très apprécié par tous les parents et les enfants présents !



**Pour l'année 2013-2014, quelques parents sont partis car leurs enfants ont grandi, mais d'autres ont rejoint l'équipe lors de l'Assemblée Générale. Souhaitons que les manifestations organisées auront toujours autant de succès, et que nous pourrons toujours soutenir et encourager l'équipe enseignante.**

## Composition du bureau pour l'année 2013-2014:

Présidente : Sylvie Fabà  
Vice-présidente : Emilie Douteau

Trésorier : Angélique Foucher

Secrétaire : Anne-Lise Hébrard  
Secrétaire adjointe : Véronique Fallourd

## L'Association Multi-Activités de Champagné-Saint-Hilaire

**En 2013, le AMAC a maintenu quelques-unes de ces activités, dans l'attente de nouvelles idées et surtout d'un nouveau souffle.**

**Soirée « Ping-pong »**, tournoi amical de tennis de table.

La formule « casse-croûte » - « ping-pong » a séduit une petite trentaine de participants. Pour les ados-adultes, les équipes sont constituées par tirage au sort, les matchs se jouant en double. La finale a été remportée par le duo Sylvain Marteau/Martine Pasquier. Les enfants jouent les uns contre les autres en simple.

**Soirée « cartes »**, une soirée amicale autour de tables de tarots et de belote pour les uns ; Scrabble et jeux divers pour les autres, le tout accompagné de gâteaux et boissons.

**Soirée « jeux innovants »**, jeux de société en équipe.

Une petite quinzaine de personnes sont venues une nouvelle fois s'initier à de nouveaux jeux animés par Hugo Roussel.

« **Sortie adhérents** », les adhérents ont été conviés au bowling de Fontaine le Comte, où plusieurs pistes nous étaient réservées pour un après-midi sympathique.

**Avec nos meilleurs vœux.**

Le bureau

## S C Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »

Lors de l'assemblée générale du 14 Juin 2013, 7 membres du bureau sortant ne se représentent pas (Orion Christine, Montoux Virginie, Pin Christelle, Montoux Emmanuel, Poupard Laurence, Vuzé Jean Simon, Bonnin Vincent) et 4 nouveaux membres sont élus (Guérin Mathieu, Coiscaud Vincent, Vuzé Jean, Gernoux Maxime). Comme beaucoup d'associations, nous sommes victimes du manque d'engagement de bénévoles, certains membres n'ayant effectué qu'une année de présence. Le 23 Juin 2013, un nouveau bureau est élu :

|                       |                |                            |           |
|-----------------------|----------------|----------------------------|-----------|
| <b>Président</b>      | L. Brechelière | <b>Trésorière adjointe</b> | M. Redin  |
| <b>Vice Président</b> | C. Gernoux     | <b>Secrétaire</b>          | J. Dion   |
| <b>Trésorier</b>      | A. Gervais     | <b>Secrétaire adjoint</b>  | M. Guérin |

### **Bilan sportif saison 2012/2013 :**

L'équipe Séniors a terminé 2<sup>ème</sup> de sa poule en 6<sup>ème</sup> division et accède enfin à la 5<sup>ème</sup> division après deux années de suite au pied du podium. (Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ayant accédé à la division supérieure). Les jeunes des catégories U10 (9 ans) à U18 (17ans) ont participé aux différentes phases de championnat avec le Groupement Val de Clouère. L'équipe U18 accède au championnat régional pour la saison 2013/2014. Les catégories U6 à U9 (5, 6, 7, 8 ans) ont été présents à plusieurs plateaux organisés directement par les clubs. L'équipe foot loisirs a participé à peu de ses matchs programmés (cette compétition se déroule le vendredi soir). L'effectif 2012/2013 a été de 55 licenciés (8 dirigeants, 24 adultes dont 7 en foot loisirs et 24 jeunes de U6 à U18).

### **Début de saison 2013/2014 :**

Le club attaque une nouvelle saison avec un effectif de 43 licenciés, effectif en diminution constante chaque année (6 dirigeants, 16 adultes et 21 jeunes de U6 à U18). Cette année, le club adhère au Groupement Jeune Val de Clouère, composé des jeunes des clubs de Entente St Maurice/Gençay, Entente Brion/St Secondin, Magné, Sommières et Champagné pour un effectif de 140 jeunes licenciés. Tous les entraînements se font à Gençay ou St Maurice et les équipes jouent sous le nom de GJ Val de Clouère. Nous avons 1 équipe séniors engagée en championnat, l'équipe foot loisir ne se réengageant pas en championnat. Le club lance un appel à toutes les personnes désireuses de

pratiquer le football, il n'est pas trop tard pour prendre une licence (Contact : J. DION, secrétaire du club : 05-49-37-33-39).

Le responsable des jeunes remercie tous ceux qui continuent à être licenciés à Champagné mais qui s'entraînent et jouent sous les couleurs du Groupement de Val de Clouère. Un grand bravo à Clémentine CANON qui après sa sélection dans l'équipe de la Vienne filles U13/U14/U15 en octobre 2012 a été retenue dans la sélection de la Ligue du Centre Ouest U13/U14/U15 en avril 2013 et a participé à un stage national à Nantes en juillet 2013.

**Animations extra sportives en 2014:**

- 22 février : repas annuel du club
- 7 et 8 juin : enduro carpiste.

**Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « LES MONTAGNARDS » continuent d'être présents les samedis et dimanches sur les stades de football.**

**Comité F.N.A.C.A**  
(Fédération Nationale des Anciens  
d'Algérie, Maroc et Tunisie)

**Activités de l'année 2013**

Vendredi 1er Février – Comme chaque année, le Comité organise sa traditionnelle galette des rois, partagée par une bonne partie des adhérents.

Mardi 19 Mars – Commémoration du 51<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Une délégation du comité de Champagné a rejoint les camarades des comités du Département au mémorial de la roseraie à Poitiers.

A Champagné, la cérémonie s'est déroulée à 11h30 devant le monument aux morts, suivie par de nombreux habitants et membres du comité, ainsi que les différents drapeaux.



Après le recueillement, le dépôt de gerbe, la lecture du manifeste national qui rappelle que chaque jour de cette guerre de plus de 8 années, dix des nôtres sont « Morts pour la France » au cours des combats.

Nous avons observé une minute de silence et déposé des fleurs sur la tombe de notre camarade René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957.

Après cette cérémonie et le vin d'honneur offert par la municipalité, nous avons clôturé par le repas amical dans la salle des fêtes,

Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre - C'est par un beau temps retrouvé qu'a eu lieu le déjeuner-barbecue du comité, réunissant les membres et amis.

Samedi 12 Octobre - Nous organisons notre première brocante-vidé-grenier.

Vendredi 15 Novembre - Assemblée générale- remise des cartes d'adhérents 2014-élection du tiers sortant, compte-rendu de l'année écoulée,

Cette année a malheureusement vu la disparition de Marie-Josèphe Fretier (épouse de Daniel qui comptait parmi nos adhérents), Michel Deschamps et Joël Audebrand, nous adressons notre amitié à leur famille,

Bureau et délégués auprès du Comité Départemental : inchangés.

Notre but : Apporter aide et soutien à nos adhérents, continuer à œuvrer pour la Paix et le Devoir de Mémoire.

A tous, nous vous souhaitons, une bonne année 2014.

## Comité des Fêtes

Cette année le comité des fêtes a fait le choix d'organiser un cabaret humoristique avec la troupe ARSCENE.

Celui-ci a remporté un franc succès avec ses 150 spectateurs, qui ont su remercier la troupe, ses sketches et ses bénévoles par de chaleureux rires et applaudissements tout au long des 2 heures de spectacle.

La St Gervais a, elle aussi, été une réussite, grâce en partie à dame nature qui nous a offert ses premiers rayons de soleil après un printemps gris et pluvieux dont tout le monde attendait la fin avec impatience.

Le samedi après-midi, le tracé du circuit de randonnée d'une dizaine de kilomètres s'est vu foulé par quasiment 180 marcheurs et une petite poignée de cavaliers.

A leur retour, les marcheurs ont pu se restaurer autour d'un repas chaud et consistant préparé et servi par nos bénévoles.

La soirée s'est terminée par un concert du groupe local « Elle et les Jean ».

Le dimanche a commencé sur les chapeaux de roues avec l'arrivée d'une cinquantaine de brocanteurs qui ont pris place autour de l'église et sur une partie du centre du village pour le bonheur de tous les chineurs du secteur.

Au détour de la fête, vous avez découvert un salon des collectionneurs avec une dizaine d'exposants non avarés de faire découvrir et partager leur passion.

La place du village a, quant à elle, été animée toute la journée par des artisans et des jeunes du CFA du bâtiment de Chantejeau pour faire revivre les métiers.

A leurs côtés, les vieux vélos, cyclomoteurs, vélomoteurs et vieux tracteurs ont su attirer les yeux et la curiosité des plus petits mais aussi refaire vivre de belles histoires aux plus anciens d'entre nous.

Les plus jeunes ont aussi pu faire des tours de poneys grâce à Sylvie et les jeunes du haras de la Fontenille.

Enfin, est venu le temps de la cavalcade, attendu de tous, où les chars et les voitures à pédales, préparés par les bénévoles du comité des fêtes, ont pu défiler dans une ambiance festive animé par les fanfares et le superbe lanceur de confettis des « donneurs de sang » .



Au mois de septembre avec le trophée Maurice Gourdeau, 17 doublettes se sont affrontées au plan d'eau dans la joie et la bonne humeur.

Pour cette année, et devant le succès du cabaret, nous avons donc décidé de reconduire pour le mois d'avril 2014 la troupe ARSCENE, pour leur **nouveau spectacle** où se mêleront humour et chansons, toujours autour d'une ambiance cabaret où vous serez servis douceurs et boissons à votre table.

Il vous sera proposé un loto courant décembre 2013, où nous espérons vous voir nombreux.

Nous réitérerons la randonnée du samedi avec un tracé pour les marcheurs et un autre pour les VTT. A leur retour, un plateau repas leur sera proposé ainsi qu'une soirée musicale avec un groupe ou un orchestre.

La fête de la St Gervais sera reconduite sur le thème des années 50/60, et nous espérons que tous les habitants sauront se mettre « aux couleurs » de ces belles années.

La brocante se tiendra autour de l'église, et le salon des collectionneurs, dans la salle des fêtes, vous dévoilera des collections toujours plus belles les unes que les autres.

La place sera entièrement consacrée aux vieux métiers et aux produits locaux, afin de faire de ce superbe lieu un élément central de notre fête et animé par des orgues de barbarie et des bandas.

La fête foraine sera présente et laissera le loisir aux plus jeunes d'attraper le pompon.

Les chars de la cavalcade sont toujours au rendez-vous, et nous recherchons des bénévoles ayant l'âme créative pour en confectionner de nouveaux.

Cette année, en plus, une course de voitures à pédales sera organisée et nous recherchons des équipes de 3 coureurs pour prendre place dans ces rutilants bolides qui ne demandent que de beaux mollets pour partir en trombe.

Nous invitons aussi à ce titre les bricoleurs de tout poil à concevoir leur bolide, afin de défier les nôtres sur la ligne de départ.

Nous vous donnons rendez vous sur notre site internet tout au long de l'année:

<http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com/>

Festivement vôtre, le comité des fêtes.



## Les Bidouilles de Cagouille !!!!!

Voilà déjà 4 ans que 3 groupes très sympa de couturières Découpent, Cousent, et Papotent

le lundi matin de 9h30 à 13h00

le jeudi de 20h00 à 22h00

et le Samedi matin 2 fois par mois pour les enfants à mon domicile.

Nous préparons avec un grand Bonheur nos petits cadeaux de Noël que nous nous offrirons le 20 décembre lors de notre repas de Noël.

Des petites merveilles ont été Fabriquées des sacs, des trousse, des poupées !!!!!  
en agrémentant le patchwork, la broderie traditionnelle, et différentes techniques

le Bonheur pour nos petits doigts et notre imagination !!!!!!!!!!!!!



et n'hésitez pas à venir nous voir et nous accompagner !!!!!!!!!

Merci encore à Toutes pour ces bons moments !!!!!

Mme Canon Candice 05.49.55.36.04

## Sport et Santé

L'association SPORT et SANTE dispense tous les lundis soir - d'octobre à fin juin - une séance de gymnastique de 19 à 20 heures dans la salle des fêtes.

Périodiquement le président anime une conférence débat sur la santé naturelle.

La cotisation annuelle est fixée à 20 €.

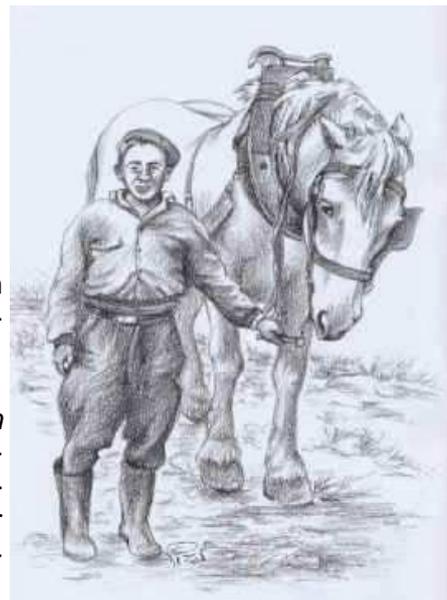
Le bureau est composé de :  
Jacques MORILLE, président,  
Yvette PONSONNET, trésorière,  
Sylvie BIRAUD, secrétaire.

# 4 — EXPRESSION LIBRE

## La vie d'un cheval avec son maître

Par une belle journée de printemps, jour de foire à Gençay, mon maître m'a choisi pour faire ses travaux des champs. Je suis arrivé dans un endroit où j'ai été bien nourri et bien traité.

Après quelques jours passés, on m'a mis ce que l'on appelle *un harnais* sur le dos. La chose la plus horrible était cette ferraille entre les dents. J'étais pas d'accord, mais il a bien fallu que j'accepte, on me prenait par la douceur. On a commencé à me donner des charges à traîner. Je faisais mon possible pour ne pas décevoir mon maître.



Un jour, un monsieur à chapeau est arrivé. On me sortit. Plusieurs personnes étaient arrivées avec des cordes. On m'a attaché les pattes, on m'a couché dans l'herbe...j'ai cru ma dernière heure arrivée. En fait, on m'a coupé « mes bijoux de famille » ! On a attendu la guérison, puis nous avons repris les travaux. Mon maître était calme avec moi. Je comprenais vite. C'était des petits travaux : je traînais des choses et il fallait que je marche droit dans la terre. Je faisais mon possible dans la vigne pour ne rien casser. Dans les légumes, je marchais droit pour ne rien écraser avec mes sabots.

Les grands travaux sont arrivés, c'était des charges lourdes à traîner. Je mettais tout mon courage, étant récompensé par des caresses et de la bonne nourriture. Parfois, j'étais blanc d'écume tellement j'avais eu chaud. Mon maître, alors, me frottait l'échine avec de la paille sèche.

Les années ont passé, tous les deux nous avons fait beaucoup de travail. Mais mon maître s'est modernisé et je n'ai plus fait de gros travaux.

Des fois on faisait une promenade dans la famille. On voulut me faire courir et mon maître me dit : « Allez, Bijou ! » Alors je démarrai comme si j'avais une charge dans le dos et je butai, je tombai sur les genoux. J'étais vite relevé. Mais c'était pas mon truc ! J'étais venu faire les travaux des champs, pas pour courir. Pourtant au retour, je courais un peu plus vite...je revenais sous mon toit ! Tous les jours on me mettait au parc où je faisais plusieurs fois le tour en courant. Ça me faisait du bien.

Puis un matin, mon ventre m'a fait mal. On appelle la chose *des coliques*. Je me roulais dans l'herbe, croyant m'en débarrasser. Alors, voilà encore qu'un monsieur à chapeau est venu. Il a parlé à mon maître et j'ai compris que c'était dangereux. Quelques jours sont passés. Ensuite des espèces de champignons ont poussé dessus mes sabots. Quand j'ai vu le monsieur à chapeau revenir dans mon écurie, j'ai compris : pour moi, c'était fatal ! On m'a sorti, on m'a monté dans une remorque, mon maître m'a donné du foin, une caresse, comme s'il voulait me dire « merci » pour le travail que nous avons fait ensemble. Puis, à cette barrière que j'avais tant passée de fois, j'ai pensé « adieu mon maître ! »

Une Mémé



## Silhouette 5 : Jouez à reconnaître ces champagnois

### Mains vertes

A pied, à vélo, même à skis,  
Du bourg de Champagné, les rues...  
Il les a toutes parcourues,  
Le sac au dos, rempli de plis.

Cachée derrière son guichet,  
Equipée de tampons, de timbres  
Et de son combiné, bon nombre  
De fois, elle apposait son cachet ?

Pendant trente ans, pour le public,  
Jamais ils n'ont quitté leur poste.  
Pas le temps de prendre un seul toast,  
Le client peut tomber à pic.

Depuis dix ans, fini le tri !  
Et plus de poste, plus de tournées !  
Mais du compost, oui, par fournées,  
Pour un jardin des plus fleuris.

Leur jardinage est plus qu'un art,  
Un sacerdoce, une folie !  
Salons et trocs, jardineries,  
Ils courent partout, pour des fleurs rares.

### Maints travaux

Du sol, il tire des cailloux,  
Du bois, il fait des tas de bûches,  
Du miel, il en sort de ses ruches,  
De l'aide, il en offre au cas où.

En fait, ses cailloux sont des armes  
Taillées jadis dans du silex,  
Ou des êtres aux noms complexes  
Qu'il collectionne, pour tous leurs charmes.

Son tracteur jamais ne s'arrête.  
En plein vent sur l'engin, on le voit  
Tantôt charriant des pil(e)s de bois  
Tantôt roulant une charrette.

Quand l'été chauffe ses abeilles,  
Alors bourdonnent les essaims  
Qui préparent des lendemains  
Sucrés de miel, couleur vermeille.

Fallait-il réparer son cœur  
A lui, force de la nature,  
Prêt à donner à toute allure  
Un coup de main avec ardeur ?

### Mains calleuses

Ses yeux pétillent de malice  
Dedans sa barb(e) de pope grec.  
Sous sa casquett(e), le front qui plisse  
Montre qu'il peut être pète-sec.

Avec ses mains toujours calleuses,  
Il en a gâché du mortier !  
Il en a porté des tuil(e)s creuses  
Sur son épaule, et des milliers !

Là-haut, le nez dans les nuages,  
Il sifflotait quelque refrain  
A califourchon sur le faîtage,  
Faisant l'ouvrage avec entrain.

Quand il sentit peser son âge,  
Il abandonna son camion.  
Il remplaça par des voyages  
Ses durs travaux de construction.

Au volant de son camping-car  
Ou à la table de belote,  
La carte en main, moins cabochard,  
Il vit la vie, qu'il se mijote.

### Mains de femmes

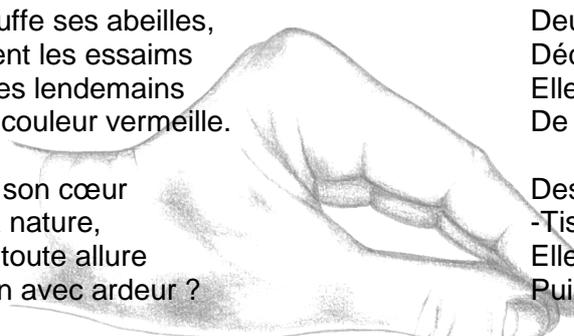
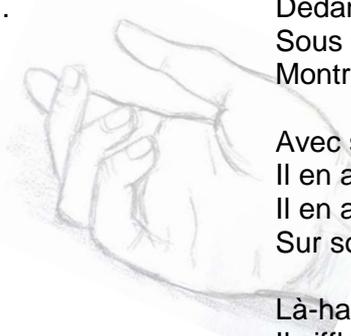
Leur page blanche est un tissu  
Et leur encre des fils tordus,  
Qui tracent, hésitent et s'entortillent,  
Au gré fantasque des aiguilles.

L'une aimerait faire l'école  
Du hardanger, aux bénévoles.  
Ses doigts experts et créatifs,  
Se jouent de ses mille motifs.

Une autre n'a pas sa pareille  
Pour encadrer quelque merveille.  
Carton, cutter, et voilà fait  
Un cadre en biseau perroquet.

Deux spécialistes en mignonnettes  
Décorent des cartes de fêtes.  
Elles tissent un blanc réseau  
De dentelle de haut niveau ?

Des vieux tissus elle dégote  
-Tissus de blouse ou de culotte-  
Elle les découpe en maints morceaux  
Puis les recoud en un tableau.





## La vie américaine à Champagné après la seconde guerre mondiale

Suite à la deuxième guerre mondiale, un détachement de l'armée américaine sous mandat de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) est venu s'installer à Champagné-Saint-Hilaire afin de protéger et maintenir un réseau d'antennes hertziennes érigées sur le sommet de la colline de Fougeré (village le plus haut de la Vienne).

La visite, à Champagné en 2013, d'un militaire de l'US Air Force (David Sexton) ayant vécu cette période nous a incités à revivre ce moment particulier de l'histoire de notre Commune.



David Sexton devant la boucherie Texereau en 1966

Photos David Sexton

### Quel était le contexte historique ?

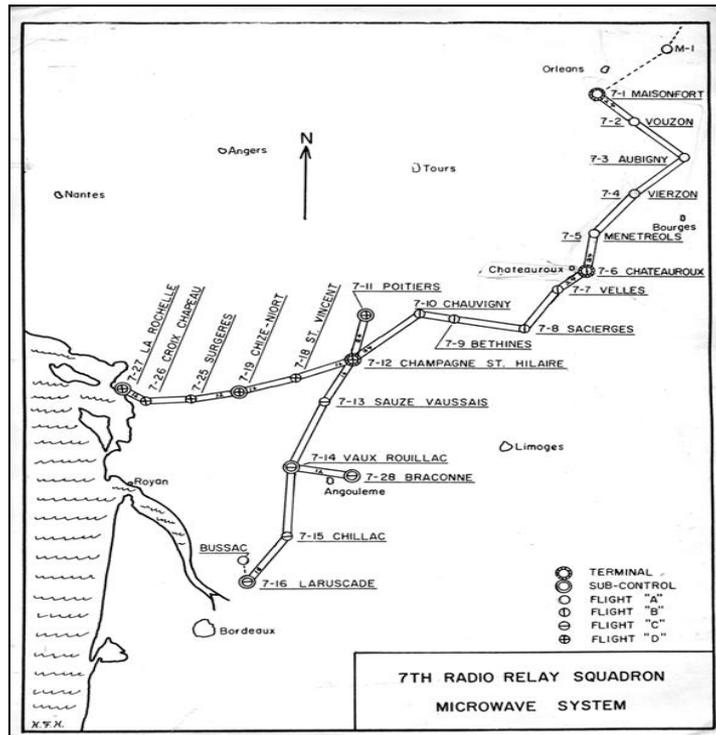
Dès la fin de la guerre, les Américains avaient envisagé de créer une ligne de communication traversant notre pays. En avril 1947, un accord secret appelé accord Bidault-Caffery avait abouti le 16 avril 1948 à une acceptation par la France de lignes de communications traversant notre territoire.

En juin 1948, les Soviétiques bloquent l'accès des occidentaux à Berlin. L'entente avec l'URSS est terminée et s'en suit une période appelée « la guerre froide ». En découle l'acceptation, par le traité de Washington le 06 novembre 1950, de la création de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord, NATO en anglais) le 04 avril 1949.

A partir du 25 juin 1950, la guerre entre les 2 Corées scelle la rupture entre l'Occident (OTAN) et les soviétiques (Pacte de Varsovie). Dès le 27 juillet 1951, un accord est signé pour l'implantation d'un dépôt à Châteauroux.

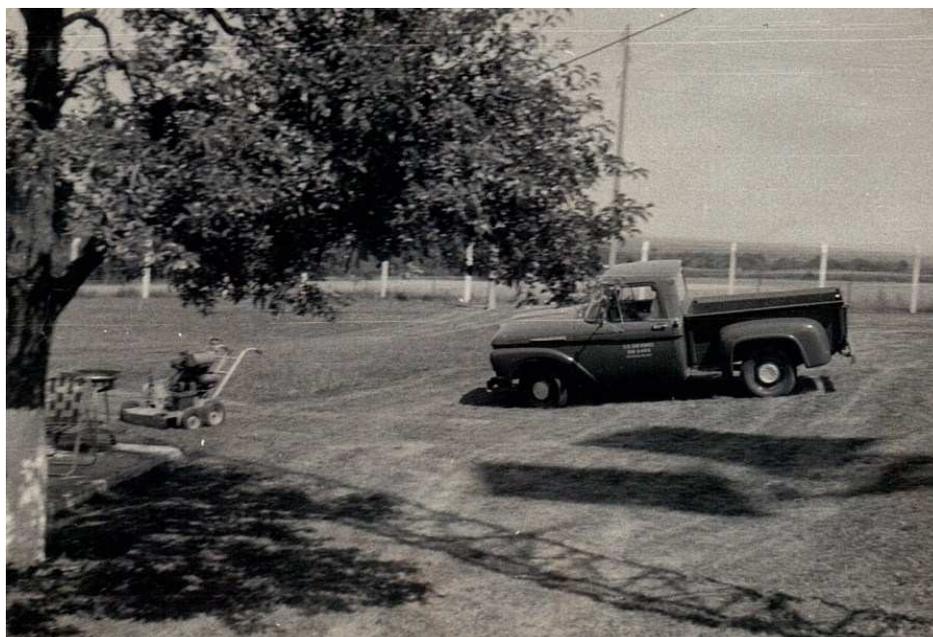
Plus de 20 000 militaires arrivent en France à la fin de 1951, plus de 40 000 en décembre 1952 et 61 000 seront présents en février 1959, jusqu'en 1966, suite à la décision du Général De Gaulle de quitter le commandement militaire intégré de l'OTAN.

**Pourquoi le choix de Champagné ?**  
Comme l'indique, la carte ci-dessous,



Document : <http://www.chateaurouxairstation.com>

Champagné était sur un axe nord /sud et ouest/est stratégique compte tenu de l'emplacement de notre colline (195m) surplombant les plaines alentour, les zones de montagnes n'étant pas favorables aux réseaux de communications hertziens.



Le barbecue, la tondeuse et le pickup

Photo David Sexton

*Texte de Pierre Rossignol*  
*Photos : David Sexton, Jean Paul Dupuis et Pierre Rossignol*

Vous pouvez lire la suite de ce document sur notre site internet dans la rubrique histoire : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## AU TEMPS DES CERISES

A La Rouère, en cette fin du printemps 1885, Adolphe Péronneau et son épouse Rose Porcheron décident d'aller faire quelques emplettes au marché de Gençay. A pied bien sûr ! mais en ces temps-là, Gençay n'était pas très loin par les sentiers de traverse.

Ils laissèrent à la maison leurs trois plus jeunes enfants : l'aîné, le petit Adolphe dit le Mi, Honoré mon père, dit Célestin et le plus jeune, le petit François dit Lexandre. Le Mi devait garder les deux plus jeunes. Cependant, en partant ils crièrent à la voisine : « Donne l'oeil sur les drôles pendant notre absence ! » Aussitôt les parents partis, le Mi, l'homme de garde, se posa la question : « Qu'allons-nous faire ? »

A quelques pas de là, un énorme cerisier lâchait ses branches vers le sol, chargées de fruits mûres. « Allons aux cerises » dit-il. Voilà nos trois garnements au milieu des branches, se gavant de ses fruits magnifiques.



En quelques instants ils furent rassasiés bien sûr. Alors, ils sortirent des branches et s'étendirent dans l'herbe, regardant encore les cerises en regrettant de ne pas pouvoir en ingurgiter davantage.

Ils étaient là, allongés tous trois, quand se fit entendre une sorte de grondement sournois, suivi d'un gargouillis bulleux. Les cerises étaient déjà en train de faire effet. Le Mi, flairant l'urgence du problème, se releva brusquement, saisit le petit Lexandre par la blouse, et l'entraîna sur le bord de la mare en lui criant : « Tiens-toi au bord de la bayotte\* pour ne pas tomber dans l'eau ! »

Alors prestement, il lui baissa le pantalon souillé sur les talons et s'empara du vieux balai de genêts qui servait à nettoyer les écuries. Il le trempa copieusement dans l'eau brunâtre de la mare et se mit à nettoyer avec, le petit Lexandre.

Mais sous la froideur de l'eau et la rugosité de l'instrument, le petit Lexandre se mit à hurler comme un possédé, faisant accourir la brave voisine, les bras levés, pour arrêter le déroulement de l'opération. Alors, laissant le pantalon et les sabots de bois au bord de la mare, elle prit le petit Lexandre sur son bras pour l'amener chez elle et lui faire subir un traitement un peu plus doux.

Quant au Mi, resté pantois sur le bord de la mare, il se demandait bien pourquoi, lui qui croyait si bien faire, était si mal récompensé.

\* une bayotte est une barrique réformée et coupée en deux transversalement pour servir de récipient

*Texte de Michel Péronneau, d'après le récit de son père*

# Jean-Michel PAILLET



## ARTISAN

### PEINTURE

REVETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES



La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85

**VENEZ EN FAMILLE  
À LA BASE DE LOISIRS  
DES TROIS FONTAINES  
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE**



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie). Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

«A venir découvrir absolument»



**RESTAURANT BAR  
PIZZERIA  
L'Hortense**

Cuisine du marché créative  
carte - menu du jour

- Pizzas originales (Sur place/A emporter)
- Plats à emporter
- Soirée à thème
- Espace enfants
- Ouvert midi et soir

Pour tous vos événements  
possibilité d'un buffet,  
**EXCLUSIVEMENT sur place**  
ou salle des fêtes de Champagné  
N'hésitez pas à nous contacter...

1 Place du Puits - 86160 Champagné St-Hilaire - 09 50 74 81 53

**LOGIP**  
Entreprises

La garantie d'un dépannage optimum

Domaine de Compétences

Marre de vous arracher les cheveux ?



Votre ordinateur ne démarre plus, il est infecté par un virus, il est devenu trop lent ou vous ne pouvez plus accéder à internet ? N'hésitez plus, contactez nous :

**Assistance téléphonique de 10 minutes offerte !**

- Désinfection virus
- Installation Logiciel
- Restauration/ré-installation de Windows®
- Dépannage matériel
- Formations
- Conseil avant achat de matériel/logiciel
- Optimisation des performances de votre PC



**Ent FRETIER**  
PRODUCTEUR

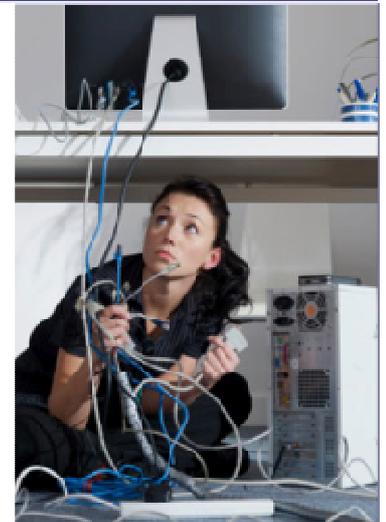


**FLEURS et LEGUMES**  
pour plantations et de consommation

- Plantes à massifs
- Suspensions et potées fleuries
- Plants de légumes de saisons
- Légumes frais de jardin de saisons en culture raisonnée

LE LAITIER Rte de Vivonne  
86160 CHAMPAGNE ST-HILAIRE

**05.49.37.32.52**



Nous Contacter

**LOGIN - ENTREPRISES**  
13 place du 13 août 1944  
86160 Champagné St Hilaire  
T. +33 (0)6 07 60 29 70

[contact@login-entreprises.com](mailto:contact@login-entreprises.com)

# Lauréats du concours de dessins d'enfants - septembre 2013

## • Les lauréats

Catégorie 7-9 ans : Maellys FUNELEAU



Catégorie 10-12 ans : Sulyvan DESROCHE



## • Les seconds

Catégorie 10-12 ans :  
Sixtine GÂTE



Prix du public :  
Constance ROUSSEL



Ex aequo - catégorie 4-6 ans :  
Quentin VIGNAUD



Catégorie 7-9 ans :  
Odile ROUSSEL



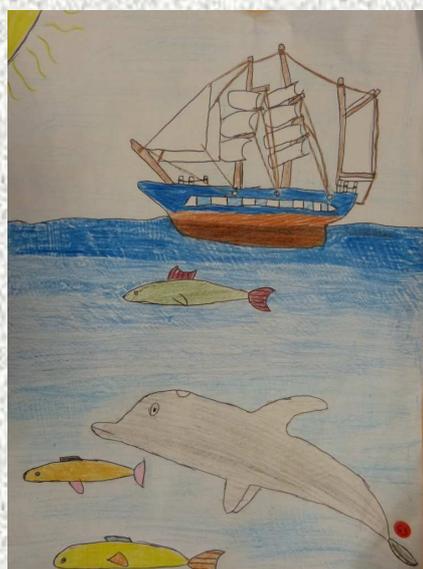
Ex aequo - catégorie 4-6 ans :  
Savina NACER-LAROCHE



Catégorie 4-6 ans : Maxime MILLET



Prix du public : Elisa BOUTRON



Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie

86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91 - 📠 05.49.37.20.49

E-mail : [champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr](mailto:champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr)

Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

Visitez notre site →

